

CAPERN-059
2026-05-12
C. Rainville

ÉTUDE DES CRÉDITS

2026
2027

Ministère des Ressources naturelles et des Forêts

Renseignements particuliers

Opposition officielle, deuxième groupe
d'opposition et troisième groupe d'opposition

Volume 2

Québec 

– Deuxième groupe d'opposition –

MINISTÈRE DES RESSOURCES NATURELLES ET DES FORÊTS

QUESTION PARTICULIÈRE # 1 : FOURNIR LE BUDGET CARBONE ANNUEL DU MINISTÈRE ET LE BILAN CARBONE IMPUTABLE AUX ACTIVITÉS ET AUX PROGRAMMES DU MINISTÈRE, SOIT :

- A. LE TOTAL DES ÉMISSIONS DE GES ASSOCIÉES AUX ACTIVITÉS DIRECTES DU MINISTÈRE ;**
 - B. L'ESTIMATION DES ÉMISSIONS DE GES ATTRIBUABLES AUX PROGRAMMES DU MINISTÈRE, INCLUANT, MAIS NE SE LIMITANT PAS AUX ÉMISSIONS ATTRIBUABLES AUX SUBVENTIONS ACCORDÉES PAR LE MINISTÈRE EN PROPORTION DU MONTANT DE CES SUBVENTIONS DANS LES PROJETS CONCERNÉS ;**
 - C. L'ESTIMATION DES RÉDUCTIONS D'ÉMISSIONS DE GES ATTRIBUABLES AUX ACTIVITÉS DIRECTES ET AUX PROGRAMMES DU MINISTÈRE, INCLUANT, MAIS NE SE LIMITANT PAS AUX RÉDUCTIONS D'ÉMISSIONS DÉCOULANT D'ACTIVITÉS SUBVENTIONNÉES PAR LE MINISTÈRE AINSI QU'AUX PUIITS DE CARBONE ATTRIBUABLES AU MINISTÈRE LE CAS ÉCHÉANT.**
 - I. VENTILER CES RÉDUCTIONS SELON QU'ELLES SOIENT DES RÉDUCTIONS RELATIVES OU DES RÉDUCTIONS ABSOLUES D'ÉMISSIONS DE GES. FOURNIR UNE ESTIMATION DU COUT MOYEN DE CES RÉDUCTIONS PAR TONNE DE CO2 ÉQUIVALENT.**
 - D. LE BILAN CARBONE DU MINISTÈRE, SOIT LE TOTAL DES ÉMISSIONS DE GES ATTRIBUABLES AU MINISTÈRE AUQUEL EST SOUSTRAIT LE TOTAL DES RÉDUCTIONS D'ÉMISSIONS ATTRIBUABLES AU MINISTÈRE.**
 - E. LE QUOTA D'ÉMISSIONS DU MINISTÈRE, SOIT LA LIMITE SUPÉRIEURE FINIE DES ÉMISSIONS TOTALES DE GES À TRAVERS LE TEMPS ATTRIBUABLES AU MINISTÈRE, QUI PERMETTRAIENT D'ATTEINDRE LES OBJECTIFS DE RÉDUCTION DES GES DU MINISTÈRE ET AINSI LA CIBLE DE RÉDUCTION DES GES DU GOUVERNEMENT.**
 - F. LE PLAN D'ACTION DU MINISTÈRE POUR DIMINUER LE BILAN CARBONE DU MINISTÈRE AFIN DE RESPECTER SON BUDGET CARBONE DANS LE CADRE DES OBJECTIFS DE RÉDUCTION DES GES DU GOUVERNEMENT**
- ÉTUDE DES CRÉDITS 2026-2027**

Veillez vous référer à la question 34 des renseignements généraux.

MINISTÈRE DES RESSOURCES NATURELLES ET DES FORÊTS

QUESTION PARTICULIÈRE # 2 : LA LISTE DE TOUS LES RAPPORTS (D'ÉVALUATION, DE VÉRIFICATION, D'ENQUÊTE OU AUTRES), ÉTUDES, AVIS, ANALYSE, ETC., PRODUITS PAR LE MINISTÈRE OU COMMANDÉS À UN ORGANISME OU UNE FIRME EXTERNE DANS LA DERNIÈRE ANNÉE EN INDIQUANT POUR CHACUN : A) LE SUJET ; B) LA OU LES RAISONS POUR LESQUELLES IL A ÉTÉ PRODUIT OU COMMANDÉ; C) LES COÛTS RELIÉS À SA RÉALISATION; D) LE NOM DE L'ORGANISME OU DE LA FIRME EXTERNE S'IL Y A LIEU.

ÉTUDE DES CRÉDITS 2026-2027

Cette question est non pertinente à l'exercice d'étude des crédits.

MINISTÈRE DES RESSOURCES NATURELLES ET DES FORÊTS
QUESTION PARTICULIÈRE # 3 : INDIQUER LA VALEUR FINANCIÈRE DU PASSIF ENVIRONNEMENTAL SOUS RESPONSABILITÉ PUBLIQUE
POUR TOUS LES SECTEURS SOUS RESPONSABILITÉ DU MINISTÈRE. VENTILER CE PASSIF PAR SECTEUR (MINES, FORÊT, ETC.) ET PAR
RÉGION ADMINISTRATIVE.
ÉTUDE DES CRÉDITS 2026-2027

SECTEUR DES MINES

Au 31 mars 2025, le Ministère a estimé le coût des travaux liés au passif environnemental minier à 1 248,2 M\$, dont 1 237,2 M\$ pour les sites miniers à responsabilité réelle et 11,0 M\$ pour les sites miniers dont le statut financier est précaire et pourrait amener l'État à devoir agir (responsabilité probable, incertaine > 70 %).

SECTEUR DU TERRITOIRE ET DES AFFAIRES STRATÉGIQUES

Au 31 mars 2025, le Ministère a estimé le coût des travaux liés au passif environnemental du Secteur du territoire et des affaires stratégiques à 14,1 M\$, dont 13,8 M\$ pour les sites à responsabilité réelle et 0,3 M\$ pour les sites à responsabilité probable, incertaine > 70 %.

SECTEUR DES OPÉRATIONS RÉGIONALES

Au 31 mars 2025, le Ministère a estimé le coût des travaux reliés au passif environnemental du Secteur des opérations régionales à 2,8 M\$ pour les sites sous responsabilité réelle.

SECTEUR DES SERVICES À LA GESTION

Au 31 mars 2025, le Ministère a estimé le coût des travaux liés au passif environnemental du Secteur des services à la gestion à 0,1 M\$ pour les sites sous responsabilité réelle.

MINISTÈRE DES RESSOURCES NATURELLES ET DES FORÊTS

**QUESTION PARTICULIÈRE # 4 : LES COÛTS ET LES ACTIONS POSÉES POUR CONTACTER DES COMMUNAUTÉS AUTOCHTONES : A) LA RAISON DE CONTACT ; B) LE PROJET QUI EN DÉCOULE AINSI QUE LE SECTEUR ÉCONOMIQUE TOUCHÉ ; C) LES RÉSULTATS DU CONTACT.
ÉTUDE DES CRÉDITS 2026-2027**

Le fait de nouer et d'entretenir des relations constantes avec les communautés autochtones sur plusieurs sujets – non exclusivement des projets en élaboration – fait partie intégrante du mandat du ministère des Ressources naturelles et des Forêts et s'inscrit dans ses opérations courantes. Pour les résultats des discussions liées plus particulièrement à des projets, la réponse est confidentielle en vertu des articles 23 et 24 de la Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels.

MINISTÈRE DES RESSOURCES NATURELLES ET DES FORÊTS
QUESTION PARTICULIÈRE # 5 : COÛT PAR TONNE DE GES RÉDUIT IMPUTABLE AUX PROGRAMMES ET MESURES GÉRÉS PAR LE MINISTÈRE.
VENTILER PAR PROGRAMME ET MESURE
ÉTUDE DES CRÉDITS 2026-2027

Veillez vous référer à la question 34 des renseignements généraux.

MINISTÈRE DES RESSOURCES NATURELLES ET DES FORÊTS
QUESTION PARTICULIÈRE # 6 : LISTE DES CONTRATS ATTRIBUÉS PAR LE MINISTÈRE DES RESSOURCES NATURELLES ET DES FORÊTS EN 2025-2026.
ÉTUDE DES CRÉDITS 2026-2027

Veillez vous référer à la réponse de la question 4 des renseignements généraux.

MINISTÈRE DES RESSOURCES NATURELLES ET DES FORÊTS

QUESTION PARTICULIÈRE #7 : MONTANT DES DÉDUCTIONS ET CRÉDITS D'IMPÔT ACCORDÉS AUX ENTREPRISES MINIÈRES, AU COURS DE LA DERNIÈRE ANNÉE, DANS LE CADRE DU RÉGIME D'IMPÔT MINIER.

**A) VENTILER PAR CATÉGORIE DE DÉDUCTION OU DE CRÉDIT FISCAL. B) VENTILER PAR CATÉGORIE : MINES, HYDROCARBURES
ÉTUDE DES CRÉDITS 2026-2027**

Cette question relève de l'Agence du Revenu du Québec.

MINISTÈRE DES RESSOURCES NATURELLES ET DES FORÊTS

QUESTION PARTICULIÈRE # 8 : [CLAIMS MINIERS ET EXPLOITATION MINIÈRE] A) LISTE DES ENTREPRISES D'EXPLOITATION MINIÈRE AYANT REÇU UN FINANCEMENT DU MINISTÈRE ET MONTANT DE CE FINANCEMENT; B) MONTANT DES INCITATIONS FISCALES POUR L'EXPLOITATION MINIÈRE; C) NOMBRE DE CLAIMS MINIERS ET MONTANT PERÇU POUR LES CLAIMS MINIERS. VENTILER PAR RÉGION; D) SOMMES ALLOUÉES À LA CONSULTATION DES COMMUNAUTÉS LOCALES TOUCHÉES PAR DES EXPLOITATIONS MINIÈRES; E) MONTANT DU REVENU POUR LE GOUVERNEMENT PROVENANT DES REDEVANCES MINIÈRES; F) SOMMES DÉPENSÉES POUR LA RÉHABILITATION DES SITES MINIERS; G) L'ENSEMBLE DES MESURES BUDGÉTAIRES MISES EN PLACE POUR ASSURER LA TRANSPARENCE DANS LA GESTION DES CLAIMS MINIERS.
ÉTUDE DES CRÉDITS 2026-2027

A - LISTE DES ENTREPRISES D'EXPLOITATION MINIÈRE AYANT REÇU UN FINANCEMENT DU MINISTÈRE ET MONTANT DE CE FINANCEMENT

En 2025-2026 (au 31 janvier 2026), aucune subvention n'a été octroyée à des entreprises en exploitation minière par le biais du Programme de soutien au développement durable des entreprises du secteur minier et du Programme d'appui à la recherche et à l'innovation du domaine minier.

B - MONTANT DES INCITATIONS FISCALES POUR L'EXPLOITATION MINIÈRE

Cette question relève de la compétence de Revenu Québec.

C - NOMBRE DE CLAIMS MINIERS ET MONTANT PERÇU POUR LES CLAIMS MINIERS. VENTILER PAR RÉGION

Somme (en k\$) obtenue pour les droits exclusifs d'exploration
2025-2026 ¹
9 981,6

Nombre de droits exclusifs d'exploration en vigueur
2025-2026 ¹
291 708

¹ Données en date du 31 janvier 2026.

D - SOMMES ALLOUÉES À LA CONSULTATION DES COMMUNAUTÉS LOCALES TOUCHÉES PAR DES EXPLOITATIONS MINIÈRES

Cette question relève de la compétence de Revenu Québec si celle-ci fait référence à l'allocation pour consultations auprès des communautés, disponible en vertu de la Loi sur l'impôt minier.

MINISTÈRE DES RESSOURCES NATURELLES ET DES FORÊTS

QUESTION PARTICULIÈRE # 8 : [CLAIMS MINIERS ET EXPLOITATION MINIÈRE] A) LISTE DES ENTREPRISES D'EXPLOITATION MINIÈRE AYANT REÇU UN FINANCEMENT DU MINISTÈRE ET MONTANT DE CE FINANCEMENT; B) MONTANT DES INCITATIONS FISCALES POUR L'EXPLOITATION MINIÈRE; C) NOMBRE DE CLAIMS MINIERS ET MONTANT PERÇU POUR LES CLAIMS MINIERS. VENTILER PAR RÉGION; D) SOMMES ALLOUÉES À LA CONSULTATION DES COMMUNAUTÉS LOCALES TOUCHÉES PAR DES EXPLOITATIONS MINIÈRES; E) MONTANT DU REVENU POUR LE GOUVERNEMENT PROVENANT DES REDEVANCES MINIÈRES; F) SOMMES DÉPENSÉES POUR LA RÉHABILITATION DES SITES MINIERS; G) L'ENSEMBLE DES MESURES BUDGÉTAIRES MISES EN PLACE POUR ASSURER LA TRANSPARENCE DANS LA GESTION DES CLAIMS MINIERS.
ÉTUDE DES CRÉDITS 2026-2027

E - MONTANT DU REVENU POUR LE GOUVERNEMENT PROVENANT DES REDEVANCES MINIÈRES

Cette question relève de la compétence de Revenu Québec.

Toutefois, les droits versés par les sociétés minières sont diffusés par le ministère des Ressources naturelles et des Forêts et peuvent être consultés sur le site Internet à l'adresse suivante : <https://www.quebec.ca/agriculture-environnement-et-ressources-naturelles/mines/donnees-cartes-minieres/quantites-valeurs-redevances>.

La plus récente publication porte sur les droits versés par les sociétés minières pour leur exercice financier clos en 2024.

F - SOMMES DÉPENSÉES POUR LA RÉHABILITATION DES SITES MINIERS

Au 31 janvier 2026, la somme consacrée à la restauration ainsi qu'au suivi et entretien post restauration des sites miniers abandonnés sous la responsabilité du ministère des Ressources naturelles et des Forêts, depuis 2006, s'élève à 299,5 M\$, dont 14,9 M\$ en 2025-2026.

G - L'ENSEMBLE DES MESURES BUDGÉTAIRES MISES EN PLACE POUR ASSURER LA TRANSPARENCE DANS LA GESTION DES CLAIMS MINIERS

Le ministère des Ressources naturelles et des Forêts n'a aucune mesure budgétaire à cet effet.

MINISTÈRE DES RESSOURCES NATURELLES ET DES FORÊTS
QUESTION PARTICULIÈRE # 9 : MONTANTS ALLOUÉS À LA GESTION DES RESSOURCES EN EAU ET LA RÉDUCTION DES
ÉMISSIONS DE GES DANS LE SECTEUR MINIER
ÉTUDE DES CRÉDITS 2026-2027

Le cadre législatif et réglementaire ainsi que les programmes liés à la gestion des ressources en eau et la réduction des émissions de gaz à effet de serre dans le secteur minier relève du ministère de l'Environnement, de la Lutte contre les changements climatiques, de la Faune et des Parcs.

MINISTÈRE DES RESSOURCES NATURELLES ET DES FORÊTS
QUESTION PARTICULIÈRE # 10 : L'ENSEMBLE DES MESURES, DES PLANS D'ACTION ET DES PROGRAMMES MIS EN PLACE DANS LA
DERNIÈRE ÉCOULÉE VISANT À ENRAYER LE PASSIF MINIER
ÉTUDE DES CRÉDITS 2026-2027

Passif environnemental :

Lors de l'exercice financier 2006-2007, le gouvernement du Québec s'est doté d'une convention comptable à l'égard d'un passif environnemental (*Chapitre 1604 – Passif environnemental*). Depuis, l'Institut Canadien des Comptables Agréés (maintenant CPA Canada) a publié la norme comptable *Chapitre SP 3260 – Passif au titre des sites contaminés* qui est entrée en vigueur pour les exercices ouverts à compter du 1^{er} avril 2014. Cette norme s'applique à tous les gouvernements et organismes publics qui suivent les normes comptables pour le secteur public, dont le ministère des Ressources naturelles et des Forêts. Pour les comptes publics (états financiers consolidés) du gouvernement du Québec, le Manuel de comptabilité gouvernementale *Chapitre 5300 – Passif au titre des sites contaminés* est applicable et il s'appuie notamment sur la norme comptable publiée par CPA Canada.

Le passif au titre des sites contaminés est la valeur inscrite dans les états financiers du gouvernement. Il représente le coût anticipé pour la gestion et la réhabilitation des terrains contaminés sous la responsabilité de l'État, ou pouvant de façon probable relever de sa responsabilité. À noter que la réhabilitation d'un terrain contaminé comprend également les activités de caractérisation ainsi que de suivi et entretien post-réhabilitation.

Modification législative :

La Loi sur les mines prévoit que toute personne qui réalise des activités d'exploitation minière ou certaines activités d'exploration a l'obligation de déposer, avant le début des travaux, un plan de réaménagement et de restauration (plan de restauration). Ce plan doit être approuvé par le ministre des Ressources naturelles et des Forêts, après consultation du ministre de l'Environnement, de la Lutte contre les changements climatiques, de la Faune et des Parcs.

Le plan de restauration doit être accompagné d'une garantie financière selon les formes autorisées (exemple : chèque, lettre de crédit, cautionnement) pour assurer l'exécution des travaux prévus.

Le 10 décembre 2013, la Loi sur les mines a été modifiée et prévoit que la garantie financière doit correspondre aux coûts anticipés pour la réalisation de tous les travaux prévus au plan de restauration, et ce, en conformité avec le Guide de préparation du plan de réaménagement et de restauration des sites miniers au Québec. Ce changement vise à s'assurer que, dans les projets de développement minier, chaque société minière prévoit ses coûts de fermeture, évitant que ce soit l'État qui en assume les coûts.

MINISTÈRE DES RESSOURCES NATURELLES ET DES FORÊTS
QUESTION PARTICULIÈRE # 10 : L'ENSEMBLE DES MESURES, DES PLANS D'ACTION ET DES PROGRAMMES MIS EN PLACE DANS LA
DERNIÈRE ÉCOULÉE VISANT À ENRAYER LE PASSIF MINIER
ÉTUDE DES CRÉDITS 2026-2027

Par ailleurs, les modifications adoptées à la Loi sur les mines, en novembre 2024, répondent aux enjeux soulevés par la population, notamment par de nouvelles obligations environnementales, pour assurer la restauration des sites miniers et assujettir tout nouveau projet de mine à la procédure d'évaluation et d'examen des impacts sur l'environnement, pouvant mener à des audiences publiques devant le Bureau d'audiences publiques sur l'environnement.

Plan de travail sur la restauration des sites miniers abandonnés :

En novembre 2016, le ministre des Ressources naturelles et des Forêts a pris l'engagement de publier annuellement sur le site Web du Ministère un plan de travail qui présente la planification des travaux à réaliser dans le cadre de la restauration des sites miniers sous la responsabilité de l'État.

La planification 2025-2026 de la restauration des sites miniers abandonnés est disponible sur le site Web du Ministère à :

https://mrnf.gouv.qc.ca/wp-content/uploads/PL_travail_restoration_sites_2025-2026.pdf

MINISTÈRE DES RESSOURCES NATURELLES ET DES FORÊTS
QUESTION PARTICULIÈRE # 11 : POUR LA DERNIÈRE ANNÉE ÉCOULÉE, L'ÉVOLUTION DU COÛT RELATIF AU PASSIF MINIER ENVIRONNEMENTAL
TOTAL, COMPRENANT NOTAMMENT LES COÛTS DE RESTAURATION ET DE RÉAMÉNAGEMENT DES SITES ABANDONNÉS ET CEUX
PRÉSENTEMENT EN OPÉRATION.
ÉTUDE DES CRÉDITS 2026-2027

Au 31 mars 2025, le ministère des Ressources naturelles et des Forêts a estimé le coût des travaux reliés au passif environnemental minier à 1 248,2 M\$, dont 1 237,2 M\$ pour les sites miniers à responsabilité réelle et 11,0 M\$ pour les sites miniers, dont le statut financier est précaire et pourrait amener l'État à devoir agir (responsabilité probable, incertaine > 70 %).

Pour les sites miniers en activités, la Loi sur les mines prévoit que toute personne qui réalise des activités d'exploitation minière ou certaines activités d'exploration a l'obligation de déposer, avant le début des travaux, un plan de réaménagement et de restauration (plan de restauration), et ce, en conformité avec le Guide de préparation du plan de réaménagement et de restauration des sites miniers au Québec.

Le 10 décembre 2013, la Loi sur les mines a été modifiée et prévoit que la garantie financière doit correspondre aux coûts anticipés pour la réalisation de tous les travaux prévus au plan de restauration. Le plan de restauration doit être accompagné d'une garantie financière selon les formes autorisées (exemple : chèque, lettre de crédit, cautionnement) pour assurer l'exécution des travaux prévus.

Les plans de restauration déposés et approuvés après le 10 décembre 2013 sont publiés, conformément à l'article 215 de la Loi sur les mines. Ceux-ci, de même que les modalités de versement du montant total de la garantie financière à verser, sont accessibles dans le système de gestion des titres miniers GESTIM, sous l'onglet Site minier :

<https://gestim.mines.gouv.qc.ca/>.

Les modifications adoptées à la Loi sur les mines, en novembre 2024, répondent aux enjeux soulevés par la population, notamment par de nouvelles obligations environnementales, pour assurer la restauration des sites miniers et assujettir tout nouveau projet de mine à la procédure d'évaluation et d'examen des impacts sur l'environnement, pouvant mener à des audiences publiques devant le Bureau d'audiences publiques sur l'environnement.

MINISTÈRE DES RESSOURCES NATURELLES ET DES FORÊTS

QUESTION PARTICULIÈRE # 12: POUR LA DERNIÈRE ANNÉE ÉCOULÉE, LES SOMMES ALLOUÉES ET PRÉVUES RELATIVES À LA RESTAURATION DES SITES MINIERES À LA CHARGE DE L'ÉTAT CONCERNANT :

- A) LES SITES MINIERES ABANDONNES PAR LES PROMOTEURS, EN PRÉCISANT LES MONTANTS POUR CHAQUE SITE;**
 - B) LES SITES MINIERES AYANT FAIT L'OBJET DE TRAVAUX DE RESTAURATION PARTAGÉS ENTRE L'ÉTAT ET DES ENTREPRISES PRIVÉES**
- ÉTUDE DES CRÉDITS 2026-2027**

Voir la réponse à la question 59 de l'Opposition officielle – Section Ressources naturelles pour les coûts totaux prévus pour les travaux par site ainsi que les montants dépensés en 2025-2026.

Voir la réponse à la question 52 de l'Opposition officielle – Section Ressources naturelles pour la liste des ententes ayant été signées entre le ministère et une compagnie minière pour la restauration de sites miniers abandonnés ainsi que les montants dépensés en 2025-2026.

MINISTÈRE DES RESSOURCES NATURELLES ET DES FORÊTS

QUESTION PARTICULIÈRE # 13 : POUR LA DERNIÈRE ANNÉE ÉCOULÉE, LA CONTRIBUTION, CALCULÉE EN FONCTION DES SOMMES INVESTIES ET ANTICIPÉES, DE L'INDUSTRIE MINIÈRE ET DES AUTRES ENTREPRISES PRIVÉES AFFÉRENTES À LA RESTAURATION ET AU RÉAMÉNAGEMENT DU PASSIF MINIER ENVIRONNEMENTAL
ÉTUDE DES CRÉDITS 2026-2027

Se référer à la réponse de la question 52 de l'Opposition officielle – Ressources naturelles afin d'obtenir la liste des ententes ayant été signées entre le ministère des Ressources naturelles et des Forêts et une société minière pour la restauration de sites miniers abandonnés inscrits au passif environnemental minier ainsi que les montants dépensés en 2025-2026.

MINISTÈRE DES RESSOURCES NATURELLES ET DES FORÊTS

QUESTION PARTICULIÈRE # 14 : POUR LA DERNIÈRE ANNÉE ÉCOULÉE, POUR CHAQUE SITE MINIER, LA PROPORTION EN POURCENTAGE DES SOMMES PERÇUES PAR L'ÉTAT, ALLOUÉES ET PRÉVUES À LA RESTAURATION DU PASSIF MINIER CALCULÉE EN FONCTION DE : A) LA VALEUR MINÉRALE EXTRAITE (À LA SORTIE DU GISEMENT); B) LA VALEUR MINÉRALE PRODUITE; C) LA REDEVANCE MINIÈRE PERÇUE OU À PERCEVOIR.
ÉTUDE DES CRÉDITS 2026-2027

Le passif au titre des sites contaminés est la valeur inscrite dans les états financiers du gouvernement. Il représente le coût anticipé pour la gestion et la réhabilitation des terrains contaminés sous la responsabilité de l'État ou pouvant de façon probable relever de sa responsabilité.

Le financement du passif au titre des sites contaminés (PTSC) découle de la gestion centrale au Secrétariat du Conseil du trésor. Il n'y a aucun lien entre les sommes perçues en redevances minières et les montants dépensés pour le PTSC; que ce soit pour la provision ou pour les travaux de restauration ou de réhabilitation des sites miniers contaminés sous la responsabilité de l'État.

MINISTÈRE DES RESSOURCES NATURELLES ET DES FORÊTS

QUESTION PARTICULIÈRE # 15 : EN VENTILANT POUR CHAQUE FIRME, ORGANISME OU AUTRE ENTITÉ, POUR LA DERNIÈRE ANNÉE ÉCOULÉE, LES SOMMES RELATIVES À LA RESTAURATION DES SITES MINIERES À LA CHARGE DE L'ÉTAT ALLOUÉES RESPECTIVEMENT :

A) À DES FIRMES PRIVÉES OFFRANT DES SERVICES D'INGÉNIERIE, DE BIOLOGIE OU D'ÉCOLOGIE; B) À DES ORGANISMES DE L'ÉTAT; C) À DES UNIVERSITÉS; D) À DES INSTITUTS OU À DES CENTRES DE RECHERCHE; E) À DES INSTITUTIONS COLLÉGIALES.
ÉTUDE DES CRÉDITS 2026-2027

Le ministère des Ressources naturelles et des Forêts publie chaque année la liste des contrats accordés dans le cadre de la restauration des sites miniers abandonnés :

[https://mrnf.gouv.qc.ca/mines/restauration-miniére/restauration-des-sites-miniers-abandonnes/.](https://mrnf.gouv.qc.ca/mines/restauration-miniére/restauration-des-sites-miniers-abandonnes/)

MINISTÈRE DES RESSOURCES NATURELLES ET DES FORÊTS
QUESTION PARTICULIÈRE # 16 : EN VENTILANT POUR CHAQUE SITE, POUR LA DERNIÈRE ANNÉE ÉCOULÉE, LES SOMMES ALLOUÉES À
LA RESTAURATION DES SITES MINIERES À LA CHARGE DE L'ÉTAT FAISANT APPEL AUX BIOTECHNOLOGIES OU ENCOURAGEANT LEUR
RECOURS (BACTÉRIES, CHAMPIGNONS, PLANTES OU AUTRES ORGANISMES GÉNÉTIQUEMENT MODIFIÉS).
ÉTUDE DES CRÉDITS 2026-2027

Les concepts utilisés pour la réhabilitation et la restauration d'un site minier sous la responsabilité de l'État peuvent différer, notamment selon la topographie du site, le type de résidus miniers, l'aménagement des activités d'exploitation sur le site, etc. Une évaluation technique et scientifique permet de déterminer la meilleure solution de la restauration dudit site. De plus, la restauration des sites miniers est une discipline relativement récente, dont les connaissances se peaufinent au gré de l'avancement des projets de recherche.

Au cours des dernières années, le ministère des Ressources naturelles et des Forêts a utilisé les biotechnologies dans des projets spécifiques, soit lors de restauration du site minier Lorraine (en utilisant un biofiltre sulfato-réducteur), ainsi que dans le cadre de travaux de recherche universitaires liés à l'ancien site minier Aldermac.

Le projet au site minier Lorraine a été complété en 2012 et le montant investi associé à cette biotechnologie a été de 212 k\$.

Pour le site minier abandonné Aldermac, un projet de recherche en collaboration avec l'Université Laval a été complété en 2023. Ce projet portait sur la bioremédiation par filtration phytobienne pour traiter le drainage minier acide. La contribution du ministère des Ressources naturelles et des Forêts était en nature, soit par un accompagnement sur le site, un partage de données et d'expertise et une participation aux rencontres de suivi.

MINISTÈRE DES RESSOURCES NATURELLES ET DES FORÊTS

**QUESTION PARTICULIÈRE # 17 : POUR LA DERNIÈRE ANNÉE ÉCOULÉE, POUR CHAQUE SITE MINIER, LES SOMMES REÇUES RELATIVES À LA GARANTIE LÉGALE DE RESTAURATION MINIÈRE, DONT LE MONTANT CORRESPOND AUX COÛTS ANTICIPÉS POUR LA RÉALISATION DES TRAVAUX PRÉVUS AU PLAN DE RÉAMÉNAGEMENT ET DE RESTAURATION, EN PRÉCISANT LA FORME DE CES GARANTIES (SUIVANT L'ARTICLE 115 DU RÈGLEMENT SUR LES SUBSTANCES MINÉRALES AUTRES QUE LE PÉTROLE, LE GAZ NATUREL ET LA SAUMURE, M-13.1, R. 2) : A) CHÈQUE FAIT À L'ORDRE DU MINISTRE DES FINANCES DU QUÉBEC; B) OBLIGATIONS ÉMISES OU GARANTIES PAR LE QUÉBEC OU UNE AUTRE PROVINCE AU CANADA, LE CANADA OU UNE MUNICIPALITÉ AU CANADA; C) CERTIFICATS DE DÉPÔT; D) LETTRE IRRÉVOCABLE ET INCONDITIONNELLE DE CRÉDIT; E) CAUTIONNEMENT OU UNE POLICE DE GARANTIE; F) FIDUCIES, EN PRÉCISANT DE MANIÈRE DISTINCTE LES INTÉRÊTS GÉNÉRÉS PAR LE PATRIMOINE FIDUCIAIRE.
ÉTUDE DES CRÉDITS 2026-2027**

La garantie financière peut être fournie sous différentes formes prévues au Règlement sur les mines, dont le pourcentage des garanties financières versées au ministère des Ressources naturelles et des Forêts correspond à :

Forme de la garantie financière versée	Pourcentage du total versé (%)
Chèque	0,40
Obligations émises ou garanties par le Québec ou une autre province au Canada OU par le Canada ou une municipalité au Canada	0,04
Certificats de dépôts garantis ou à terme	0,00
Lettre irrévocable et inconditionnelle de crédit	36,63
Cautionnement ou police de garantie	60,83
Fiducie	1,28
Versement bancaire	0,82

Les plans de restauration déposés et approuvés après le 10 décembre 2013 sont rendus publics, conformément à l'article 215 de la Loi sur les mines. Ceux-ci, de même que les modalités de versement du montant total de la garantie financière à verser, en conformité avec la Loi sur les mines et son règlement, sont accessibles dans le système de gestion des titres miniers GESTIM, sous l'onglet Site minier :

<https://gestim.mines.gouv.qc.ca/>.

MINISTÈRE DES RESSOURCES NATURELLES ET DES FORÊTS

**QUESTION PARTICULIÈRE # 18 : POUR LA DERNIÈRE ANNÉE ÉCOULÉE, LE NOMBRE ET LE NOM DES ENTREPRISES MINIÈRES AYANT FAIT DÉFAUT DE PROCÉDER AUX VERSEMENTS DE GARANTIES DE RESTAURATION MINIÈRE DONT LE MONTANT CORRESPOND AUX COÛTS ANTICIPÉS POUR LA RÉALISATION DES TRAVAUX PRÉVUS AU PLAN DE RÉAMÉNAGEMENT ET DE RESTAURATION.
ÉTUDE DES CRÉDITS 2026-2027**

Au 31 janvier 2026, une société minière est en défaut de versement de la garantie financière exigée à la suite de l'approbation du plan de restauration et de réaménagement.

MINISTÈRE DES RESSOURCES NATURELLES ET DES FORÊTS
QUESTION PARTICULIÈRE # 19 : LES SOMMES ALLOUÉES AFFÉRENTES AU PLAN DE MISE EN VALEUR DES MINÉRAUX CRITIQUES ET
STRATÉGIQUES.
ÉTUDE DES CRÉDITS 2026-2027

En 2025-2026 (au 31 janvier 2026), le ministère des Ressources naturelles et des Forêts a dépensé 5 633,6 k\$ pour mettre en œuvre certaines actions de la Stratégie québécoise pour la valorisation des minéraux critiques et stratégiques 2025-2031.

MINISTÈRE DES RESSOURCES NATURELLES ET DES FORÊTS

**QUESTION PARTICULIÈRE # 20 : POUR LA DERNIÈRE ANNÉE ÉCOULÉE, CONCERNANT LES PROJETS MINIERS S'INSCRIVANT DANS LA CATÉGORIE DES RESSOURCES MINÉRALES CRITIQUES ET STRATÉGIQUES (CLASSÉS PAR RESSOURCE MINÉRALE EXTRAITE OU TRANSFORMÉE) : A) LE NOMBRE DE PROJETS EN FONCTION DES STADES SUIVANTS : EXPLORATION; EXPLOITATION; RESTAURATION; FERMETURE POST-RESTAURATION; B) LES RECETTES PERÇUES PAR L'ÉTAT POUR CHACUN DE CES PROJETS, SOUS FORME DE : REDEVANCES; IMPÔTS; AUTRES.
ÉTUDE DES CRÉDITS 2026-2027**

La liste des 28 minéraux critiques et stratégiques du Québec peut être consultée dans la Stratégie québécoise pour la valorisation des minéraux critiques et stratégiques 2025-2031 (Annexe 1, page 63) ou sur Quebec.ca.

<https://cdn-contenu.quebec.ca/cdn-contenu/adm/min/energie-ressources-naturelles/publications-adm/strategie/STR-valorisation-mcs.pdf>

<https://www.quebec.ca/agriculture-environnement-et-ressources-naturelles/mines/mineraux-substances-minerales/mineraux-critiques-et-strategiques>

A) LE NOMBRE DE PROJETS EN FONCTION DES STADES SUIVANTS :

- **EXPLORATION**
- **EXPLOITATION**
- **RESTAURATION**
- **FERMETURE POST-RESTAURATION**

Les projets en cours rendus aux étapes de l'exploration avancée (gîte), de la mise en valeur et de l'exploitation (mines actives) peuvent être consultés sur les cartes figurant dans la Stratégie québécoise pour la valorisation des minéraux critiques et stratégiques 2025-2031 se trouvant sur Quebec.ca à l'adresse suivante :

<https://www.quebec.ca/gouvernement/ministeres-organismes/ressources-naturelles-forets/publications/strategie-quebecoise-valorisation-mineraux-critiques-strategiques>

(p.6 à 9) À noter que, depuis octobre 2020, un promoteur peut avoir demandé de retirer un projet de la liste (exemple : Lac Ménarik).

La liste des sites miniers abandonnés inscrits en responsabilité réelle au passif au titre des sites contaminés (PTSC) et dont le minerai extrait est critique et stratégique peut être consultée sur le site Web du Ministère à l'adresse suivante :

https://mrnf.gouv.qc.ca/wp-content/uploads/LI_sites-miniers-abandonnes.pdf

MINISTÈRE DES RESSOURCES NATURELLES ET DES FORÊTS

**QUESTION PARTICULIÈRE # 20 : POUR LA DERNIÈRE ANNÉE ÉCOULÉE, CONCERNANT LES PROJETS MINIERS S'INSCRIVANT DANS LA CATÉGORIE DES RESSOURCES MINÉRALES CRITIQUES ET STRATÉGIQUES (CLASSÉS PAR RESSOURCE MINÉRALE EXTRAITE OU TRANSFORMÉE) : A) LE NOMBRE DE PROJETS EN FONCTION DES STADES SUIVANTS : EXPLORATION; EXPLOITATION; RESTAURATION; FERMETURE POST-RESTAURATION; B) LES RECETTES PERÇUES PAR L'ÉTAT POUR CHACUN DE CES PROJETS, SOUS FORME DE : REDEVANCES; IMPÔTS; AUTRES.
ÉTUDE DES CRÉDITS 2026-2027**

B) LES RECETTES PERÇUES PAR L'ÉTAT POUR CHACUN DE CES PROJETS, SOUS FORME DE :

- REDEVANCES;
- IMPÔTS;
- AUTRES.

Les recettes perçues en redevances et en impôts ne relèvent pas du ministère des Ressources naturelles et des Forêts, mais de l'Agence du Revenu du Québec.¹

Toutefois, les droits versés par les sociétés minières sont diffusés par le ministère des Ressources naturelles et des Forêts et peuvent être consultés sur le site Internet à l'adresse ci-dessous. La plus récente publication porte sur les droits versés par les sociétés minières pour leur exercice financier clos en 2024.

<https://www.quebec.ca/agriculture-environnement-et-ressources-naturelles/mines/donnees-cartes-minieres/quantites-valeurs-redevances>

¹ L'Agence du Revenu du Québec est responsable de l'administration de la Loi sur l'impôt minier, loi en vertu de laquelle les droits relatifs à l'impôt minier sont déterminés et perçus (redevances).

MINISTÈRE DES RESSOURCES NATURELLES ET DES FORÊTS

QUESTION PARTICULIÈRE # 21 : POUR LA DERNIÈRE ANNÉE ÉCOULÉE, LA PROPORTION DU BUDGET DU MINISTÈRE ET LES SOMMES ALLOUÉES À :
A) LA RESTAURATION DES SITES À LA CHARGE DE L'ÉTAT; B) LA PROMOTION ET LE DÉVELOPPEMENT DE L'INDUSTRIE MINIÈRE, EN PRÉCISANT LES MONTANTS ASSOCIÉS AUX CAMPAGNES DE MARKETING ET DE RELATIONS PUBLIQUES, EN PARTICULIER : I) PUBLICITÉ SUR LES RÉSEAUX SOCIAUX POUR FAIRE LA PROMOTION DES MINÉRAUX CRITIQUES ET STRATÉGIQUES; II) PUBLICITÉ À LA TÉLÉVISION POUR FAIRE LA PROMOTION DES MINÉRAUX CRITIQUES ET STRATÉGIQUES; C) AUTRES POSTES DE DÉPENSES
ÉTUDE DES CRÉDITS 2026-2027

POUR LA DERNIÈRE ANNÉE ÉCOULÉE, LA PROPORTION DU BUDGET DU MINISTÈRE ET LES SOMMES ALLOUÉES À :

A) LA RESTAURATION DES SITES À LA CHARGE DE L'ÉTAT;

En 2025-2026¹, plus de 14,9 millions de dollars ont été dépensés pour la restauration des sites miniers sous la responsabilité de l'État.

B) LA PROMOTION ET LE DÉVELOPPEMENT DE L'INDUSTRIE MINIÈRE, EN PRÉCISANT LES MONTANTS ASSOCIÉS AUX CAMPAGNES DE MARKETING ET DE RELATIONS PUBLIQUES, EN PARTICULIER :

I) PUBLICITÉ SUR LES RÉSEAUX SOCIAUX POUR FAIRE LA PROMOTION DES MINÉRAUX CRITIQUES ET STRATÉGIQUES

II) PUBLICITÉ À LA TÉLÉVISION POUR FAIRE LA PROMOTION DES MINÉRAUX CRITIQUES ET STRATÉGIQUES

Dans le cadre de la mise en œuvre du Plan pour la valorisation des minéraux critiques et stratégiques 2020-2025 et de la Stratégie pour la valorisation des minéraux critiques et stratégiques 2025-2031 (SQVMCS), le gouvernement du Québec s'est engagé à sensibiliser la population à l'utilité des minéraux critiques et stratégiques. Un montant de 153,8k\$ relié à l'action 4.1.1 : Stratégie de communication sur la mise en valeur des ressources naturelles a été déboursé en 2025-2026¹, en lien avec la SQVMCS.

C) AUTRES POSTES DE DÉPENSES

En 2025-2026¹, plus de 37,7 M\$ de dépenses qui sont liées à la mise en œuvre de la mission du ministère des Ressources naturelles et des Forêts se rapportant à la gestion et au soutien à la mise en valeur des ressources minérales dans une perspective de développement durable.

¹ Au 31 janvier 2026.

MINISTÈRE DES RESSOURCES NATURELLES ET DES FORÊTS
QUESTION PARTICULIÈRE # 22 : LISTE DES PROJETS MINIERS AYANT REÇU DU FINANCEMENT GOUVERNEMENTAL DEPUIS 2022
ÉTUDE DES CRÉDITS 2026-2027

En 2025-2026 (jusqu'au 31 janvier 2026)

Aucune subvention n'a été versée à des sociétés minières.

MINISTÈRE DES RESSOURCES NATURELLES ET DES FORÊTS
QUESTION PARTICULIÈRE # 23 : ÉTUDES SUR L'IMPACT DE L'INVESTISSEMENT EN BIOÉNERGIES ET EN BIOMASSE SUR LA RÉDUCTION DES GES
ÉTUDE DES CRÉDITS 2026-2027

Les réductions potentielles d'émissions de GES ne font pas partie des données exigées par le ministère des Ressources naturelles et des Forêts pour l'octroi de subvention, notamment dans le cadre du Programme Innovation Bois et du Programme pour stimuler la récolte de biomasse forestière primaire.

Veuillez vous référer au ministère de l'Environnement, de la Lutte contre les changements climatiques, de la Faune et des Parcs, pour des informations concernant les initiatives sous sa responsabilité.

MINISTÈRE DES RESSOURCES NATURELLES ET DES FORÊTS
QUESTION PARTICULIÈRE # 24 : RAPPORTS D'ÉVALUATION SUR LA CONFORMITÉ ENVIRONNEMENTALE DES ENTREPRISES MINIÈRES
FINANCÉES PAR L'ÉTAT.
ÉTUDE DES CRÉDITS 2026-2027

Cette question relève du ministère de l'Environnement, de la Lutte contre les changements climatiques, de la Faune et des Parcs.

MINISTÈRE DES RESSOURCES NATURELLES ET DES FORÊTS
QUESTION PARTICULIÈRE # 61 : NOMBRE D'HECTARES DE FORÊTS PUBLIQUES QUI ONT FAIT L'OBJET DE COUPES FORESTIÈRES DANS LA
DERNIÈRE ANNÉE ÉCOULÉE. VENTILER PAR RÉGION.
ÉTUDE DES CRÉDITS 2026-2027

Les superficies de récolte finales pour l'exercice 2025-2026 seront connues et validées par le ministère des Ressources naturelles et des Forêts à la suite du dépôt des rapports annuels par les entreprises à l'automne 2026.

MINISTÈRE DES RESSOURCES NATURELLES ET DES FORÊTS
QUESTION PARTICULIÈRE # 62A : VEUILLEZ FOURNIR LA LISTE DES SECTEURS IDENTIFIÉS PAR LE MINISTÈRE POUR DES COUPES
FORESTIÈRES QUI FONT PARTIE DE L'HABITAT DES CARIBOUS FORESTIERS OU MONTAGNARDS DANS LA DERNIÈRE ANNÉE ÉCOULÉE.
VENTILER PAR RÉGION, PAR ÉCOTYPE DE CARIBOU ET PAR NOMBRE D'HECTARES.
ÉTUDE DES CRÉDITS 2026-2027

2025-2026							
Région	Bas-Saint-Laurent (01)	Saguenay– Lac-Saint-Jean (02)	Charlevoix (03)	Val-d'Or (08)	Côte-Nord (09)	Nord-du- Québec (10)	Gaspésie ² (11)
Écotype	Montagnard	Forestier	Forestier	Forestier	Forestier	Forestier	Montagnard
Dans les massifs de protection inclus dans les plans d'aménagement forestier intégré 2018-2023, dans les mesures intérimaires et dans les territoires envisagés par la stratégie, des secteurs d'intervention étaient-ils présents pour l'année 2025-2026? ¹	Non	Oui	Non	Non	Oui	Oui	Oui
Dans le cas où des secteurs d'intervention, en 2025-2026, étaient présents, y a-t-il eu de la récolte en 2025-2026?	s.o.	Oui	s.o.	s.o.	Oui	Oui	Oui
Dans le cas où il y a eu de la récolte dans ces secteurs d'intervention en 2025-2026, combien d'hectares ont été récoltés?	s.o.	2 687	s.o.	s.o.	69	1 092	1 658

¹ Des massifs de protection, identifiés dans les plans d'aménagement régionaux de l'habitat du caribou forestier des régions concernées, ont été intégrés dans les plans d'aménagement forestier intégré 2018-2023 de plusieurs régions (Côte-Nord, Abitibi-Témiscamingue, Saguenay-Lac-Saint-Jean, Nord-du-Québec, Capitale-Nationale). Depuis 2019, des mesures administratives intérimaires pour le maintien de l'habitat du caribou s'ajoutent dans plusieurs régions et sur de vastes superficies. Ces mesures intérimaires se traduisent par une exclusion de la récolte forestière pour certains territoires. Les territoires envisagés par la stratégie, présentés dans le cadre de la commission indépendante sur les caribous forestiers et montagnards, étaient constitués de grands territoires avec des massifs de protection, mais aussi des secteurs où il est possible de faire des interventions forestières (vastes espaces propices, zones d'habitat en restauration et zones de connectivité). Les superficies planifiées et récoltées respectent les massifs de protection des plans d'aménagement forestier intégré 2018-2023 ainsi que les modalités prévues aux mesures intérimaires.

² La récolte s'est inscrite dans le contexte d'un Plan d'aménagement spécial visant la récupération des bois issus d'un chablis de décembre 2023. Afin de limiter les impacts sur le taux de perturbation de l'habitat du caribou, la récolte n'a visé que les chablis totaux ayant entraîné la réinitialisation d'un peuplement (+75 % des tiges renversées) et aucun chemin forestier n'a été implanté, à l'exception d'un chantier situé dans les limites d'un parc éolien.

MINISTÈRE DES RESSOURCES NATURELLES ET DES FORÊTS

**QUESTION PARTICULIÈRE # 63A : VEUILLEZ FOURNIR LA LISTE DES SECTEURS FAISANT L'OBJET DE PROJETS D'AIRES PROTÉGÉES DANS
LESQUELS DES COUPES FORESTIÈRES SONT AUTORISÉES PAR LE MINISTÈRE. VENTILER PAR NOMBRE D'HECTARES
ÉTUDE DES CRÉDITS 2026-2027**

La réponse à cette question ne peut être transmise, puisqu'elle est protégée en vertu de l'article 48 de la Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels.

MINISTÈRE DES RESSOURCES NATURELLES ET DES FORÊTS

**QUESTION PARTICULIÈRE # 64A : VEUILLEZ FOURNIR LA LISTE DES ÉRABLIÈRES DANS LESQUELLES DES COUPES FORESTIÈRES SONT
AUTORISÉES PAR LE MINISTÈRE. VENTILER PAR RÉGION ET PAR NOMBRE D'HECTARES.**

ÉTUDE DES CRÉDITS 2026-2027

Les garanties d'approvisionnement octroyées aux bénéficiaires de garantie d'approvisionnement ou aux titulaires de permis de récolte de bois aux fins d'approvisionner une usine de transformation des bois ne superposent pas les secteurs où un permis acéricole est délivré.

MINISTÈRE DES RESSOURCES NATURELLES ET DES FORÊTS

**QUESTION PARTICULIÈRE # 65A : VEUILLEZ FOURNIR LA LISTE DES PARCS RÉGIONAUX DANS LESQUELS DES COUPES FORESTIÈRES SONT
AUTORISÉES PAR LE MINISTÈRE. VENTILER PAR RÉGION ET PAR NOMBRE D'HECTARES.**

ÉTUDE DES CRÉDITS 2026-2027

Nom des parcs	Nombre d'hectares de coupes forestières autorisés (ha)
Parc régional du marécage des Scot	31
Parc régional du Massif du Sud	425

MINISTÈRE DES RESSOURCES NATURELLES ET DES FORÊTS
QUESTION PARTICULIÈRE # 62B : POURCENTAGE DE BOIS QUÉBÉCOIS UTILISÉ DANS LES CONSTRUCTIONS RÉSIDENTIELLES
ET NON RÉSIDENTIELLES DANS LA DERNIÈRE ANNÉE. VENTILER PAR TYPE DE CONSTRUCTION.
SOMMES DÉPENSÉES POUR AUGMENTER CE POURCENTAGE
ÉTUDE DES CRÉDITS 2026-2027

Pour cette réponse, veuillez vous référer à la question 3 de l'Opposition officielle - Section Forêts.

En ce qui concerne les sommes dépensées pour augmenter le pourcentage de bois québécois utilisé dans les constructions résidentielles et non résidentielles, vous trouverez les détails dans les différentes mesures présentées dans le Plan de mise en œuvre 2021-2026 de la Politique d'intégration du bois dans la construction :

https://cdn-contenu.quebec.ca/cdn-contenu/forets/documents/entreprises/PL_MiseOeuvre_PIBC_MRNF.pdf

MINISTÈRE DES RESSOURCES NATURELLES ET DES FORÊTS
QUESTION PARTICULIÈRE # 63B : NOMBRE DE COMPAGNIES FORESTIÈRES ACTIVES DANS LA DERNIÈRE ANNÉE. VENTILER PAR
RÉGION ET PAR TYPE DE PRODUCTION.
ÉTUDE DES CRÉDITS 2026-2027

Le tableau présente le nombre d'usines de première transformation du bois possédant un permis à cette fin
(consommation de plus de 2 000 m³ de matière ligneuse par année) par catégorie et région.

Usines avec permis actifs		
Région administrative	Catégorie usine	Nombre 2025
(01) Bas-Saint-Laurent	1—Industries des pâtes et papiers	3
	2—Industries du bois de sciage	20
	4—Industries des produits dérivés du bois	1
	6—Industries de cogénération et des produits énergétiques	4
	7—Autres industries de la transformation du bois	1
(02) Saguenay–Lac-Saint-Jean	1—Industries des pâtes et papiers	4
	2—Industries du bois de sciage	17
	4—Industries des produits dérivés du bois	1
	6—Industries de cogénération et des produits énergétiques	7
(03) Capitale-Nationale	1—Industries des pâtes et papiers	3
	2—Industries du bois de sciage	6
	6—Industries de cogénération et des produits énergétiques	1
(04) Mauricie	1—Industries des pâtes et papiers	4
	2—Industries du bois de sciage	5
	3—Industries des placages et contreplaqués	2
	4—Industries des produits dérivés du bois	1
	6—Industries de cogénération et des produits énergétiques	3
	7—Autres industries de la transformation du bois	1

MINISTÈRE DES RESSOURCES NATURELLES ET DES FORÊTS
QUESTION PARTICULIÈRE # 63B : NOMBRE DE COMPAGNIES FORESTIÈRES ACTIVES DANS LA DERNIÈRE ANNÉE. VENTILER PAR
RÉGION ET PAR TYPE DE PRODUCTION.
ÉTUDE DES CRÉDITS 2026-2027

Usines avec permis actifs		
Région administrative	Catégorie usine	Nombre 2025
(05) Estrie	1—Industries des pâtes et papiers	1
	2—Industries du bois de sciage	24
	3—Industries des placages et contreplaqués	1
	4—Industries des produits dérivés du bois	1
	6—Industries de cogénération et des produits énergétiques	4
(07) Outaouais	1—Industries des pâtes et papiers	2
	2—Industries du bois de sciage	8
	4—Industries des produits dérivés du bois	1
	5—Industries du tournage et du façonnage	1
	6—Industries de cogénération et des produits énergétiques	2
	7—Autres industries de la transformation du bois	1
(08) Abitibi-Témiscamingue	1—Industries des pâtes et papiers	1
	2—Industries du bois de sciage	6
	3—Industries des placages et contreplaqués	2
	4—Industries des produits dérivés du bois	3
	6—Industries de cogénération et des produits énergétiques	3
(09) Côte-Nord	2—Industries du bois de sciage	4
	4—Industries des produits dérivés du bois	1
	6—Industries de cogénération et des produits énergétiques	2
(10) Nord-du-Québec	1—Industries des pâtes et papiers	1
	2—Industries du bois de sciage	6
	6—Industries de cogénération et des produits énergétiques	3

MINISTÈRE DES RESSOURCES NATURELLES ET DES FORÊTS

**QUESTION PARTICULIÈRE # 63B : NOMBRE DE COMPAGNIES FORESTIÈRES ACTIVES DANS LA DERNIÈRE ANNÉE. VENTILER PAR
RÉGION ET PAR TYPE DE PRODUCTION.**

ÉTUDE DES CRÉDITS 2026-2027

Usines avec permis actifs		
Région administrative	Catégorie usine	Nombre 2025
(11) Gaspésie—Îles-de-la-Madeleine	2—Industries du bois de sciage	9
(12) Chaudière-Appalaches	2—Industries du bois de sciage	24
	3—Industries des placages et contreplaqués	1
	7—Autres industries de la transformation du bois	1
(14) Lanaudière	2—Industries du bois de sciage	5
	6—Industries de cogénération et des produits énergétiques	2
(15) Laurentides	2—Industries du bois de sciage	9
	3—Industries des placages et contreplaqués	2
	4—Industries des produits dérivés du bois	1
	5—Industries du tournage et du façonnage	2
	6—Industries de cogénération et des produits énergétiques	1
(16) Montérégie	2—Industries du bois de sciage	0
	6—Industries de cogénération et des produits énergétiques	1
(17) Centre-du-Québec	2—Industries du bois de sciage	7
	3—Industries des placages et contreplaqués	1
	6—Industries de cogénération et des produits énergétiques	1

MINISTÈRE DES RESSOURCES NATURELLES ET DES FORÊTS
QUESTION PARTICULIÈRE # 64B : NOMBRE DE COMPAGNIES FORESTIÈRES AYANT SON SIÈGE SOCIAL À L'EXTÉRIEUR DU QUÉBEC.
ÉTUDE DES CRÉDITS 2026-2027

Six compagnies forestières n'ont pas de siège social au Québec.

MINISTÈRE DES RESSOURCES NATURELLES ET DES FORÊTS
QUESTION PARTICULIÈRE # 63C: QUELS SONT LES MONTANTS DONNÉS AUX INDUSTRIES FORESTIÈRES POUR SUPPORTER
LEURS ACTIVITÉS ? VENTILER PAR INDUSTRIE.
ÉTUDE DES CRÉDITS 2026-2027

Veillez vous référer à la question 1 de l'Opposition officielle - Section Forêts.

MINISTÈRE DES RESSOURCES NATURELLES ET DES FORÊTS

**QUESTION PARTICULIÈRE # 64C : QUELLE EST LA QUANTITÉ DE CARBONE (T.EQ. CO₂) STOCKÉE DURABLEMENT PAR LA GESTION FORESTIÈRE
AU QUÉBEC ET QUEL EST LE PLAN DU MINISTÈRE POUR AUGMENTER LA CAPACITÉ D'ABSORPTION DE CE Puits DE CARBONE NATUREL ?
ÉTUDE DES CRÉDITS 2026-2027**

Cette question est non pertinente à l'exercice d'étude des crédits.

MINISTÈRE DES RESSOURCES NATURELLES ET DES FORÊTS
QUESTION PARTICULIÈRE # 65B : QUELLE EST LA QUANTITÉ DE GES RELÂCHÉE DANS L'ATMOSPHÈRE ATTRIBUABLE AUX FEUX DE FORÊTS AYANT
SÉVI AU QUÉBEC DANS LA DERNIÈRE ANNÉE?
ÉTUDE DES CRÉDITS 2026-2027

Cette question est non pertinente à l'exercice d'étude des crédits.

MINISTÈRE DES RESSOURCES NATURELLES ET DES FORÊTS
QUESTION PARTICULIÈRE # 66A :SOMMES DÉPENSÉES DANS LA CONSTRUCTION ET L'ENTRETIEN DE CHEMINS FORESTIERS
DANS LA DERNIÈRE ANNÉE. VENTILER PAR RÉGION ADMINISTRATIVE.
ÉTUDE DES CRÉDITS 2026-2027

Veillez vous référer à la question 105 du troisième groupe d'opposition.

MINISTÈRE DES RESSOURCES NATURELLES ET DES FORÊTS
QUESTION PARTICULIÈRE # 64D: SOMMES INVESTIES DANS LA PLANTATION D'ARBRES AU COURS DE LA DERNIÈRE ANNÉE.
ÉTUDE DES CRÉDITS 2026-2027

Veillez vous référer à la question 14 de l'Opposition officielle - Section Forêts.

MINISTÈRE DES RESSOURCES NATURELLES ET DES FORÊTS
QUESTION PARTICULIÈRE # 65C : NOMBRE D'ARBRES PLANTÉS AU COURS DE LA DERNIERE ANNÉE.
ÉTUDE DES CRÉDITS 2026-2027

Veillez vous référer à la question 13 de l'Opposition officielle - Section Forêts.

MINISTÈRE DES RESSOURCES NATURELLES ET DES FORÊTS

QUESTION PARTICULIÈRE # 66B : [FEUX DE FORÊT] A) SUPERFICIE TOTALE BRÛLÉE PAR LES FEUX DE FORÊT AU COURS DE LA DERNIÈRE ANNÉE; B) SOMMES DÉPENSÉES POUR LA LUTTE CONTRE LES FEUX DE FORÊT; C) SOMMES ALLOUÉES AUX STRATÉGIES DE PRÉVENTION DES FEUX DE FORÊT; D) MONTANT ALLOUÉ À LA RESTAURATION DES ZONES BRÛLÉES; E) IMPACT DES FEUX SUR LA BIODIVERSITÉ; F) IMPACT SUR LES COMMUNAUTÉS EN NOMBRES DE DÉPLACEMENTS ET DE PERTES DE PROPRIÉTÉS.

ÉTUDE DES CRÉDITS 2026-2027

A - SUPERFICIE TOTALE BRÛLÉE PAR LES FEUX DE FORÊT AU COURS DE LA DERNIÈRE ANNÉE (2025)

Les feux ont brûlé une superficie de **1 246** hectares (ha) en zone de protection intensive et **5 375** ha en zone nordique, représentant une superficie totale de **6 621** ha.

B - SOMMES DÉPENSÉES POUR LA LUTTE CONTRE LES FEUX DE FORÊT

Le ministère responsable de cette information est le ministère de la Sécurité publique (MSP).

C - SOMMES ALLOUÉES AUX STRATÉGIES DE PRÉVENTION DES FEUX DE FORÊT

Le ministère responsable de cette information est le MSP.

D - MONTANT ALLOUÉ À LA RESTAURATION DES ZONES BRÛLÉES

Lors du Discours sur le budget de mars 2024, le gouvernement a alloué un budget de **200 M\$** sur huit ans pour le reboisement des zones brûlées, dont **37,4 M\$** pour 2025-2026.

MINISTÈRE DES RESSOURCES NATURELLES ET DES FORÊTS

**QUESTION PARTICULIÈRE # 66B : [FEUX DE FORÊT] A) SUPERFICIE TOTALE BRÛLÉE PAR LES FEUX DE FORÊT AU COURS DE LA DERNIÈRE ANNÉE; B) SOMMES DÉPENSÉES POUR LA LUTTE CONTRE LES FEUX DE FORÊT; C) SOMMES ALLOUÉES AUX STRATÉGIES DE PRÉVENTION DES FEUX DE FORÊT; D) MONTANT ALLOUÉ À LA RESTAURATION DES ZONES BRÛLÉES; E) IMPACT DES FEUX SUR LA BIODIVERSITÉ; F) IMPACT SUR LES COMMUNAUTÉS EN NOMBRES DE DÉPLACEMENTS ET DE PERTES DE PROPRIÉTÉS.
ÉTUDE DES CRÉDITS 2026-2027**

E - IMPACTS DES FEUX SUR LA BIODIVERSITÉ

Les forêts brûlées font partie intégrante de l'écosystème boréal et offrent des conditions uniques qui se distinguent à la fois de celles présentes aux stades plus avancés de la succession forestière et de celles créées par la coupe forestière. Entre autres, le feu consomme une partie plus ou moins importante de la matière organique au sol, favorise le recyclage rapide des éléments nutritifs et crée une diversité d'éléments structuraux dans le paysage, dont une forte abondance de bois mort. Les impacts des feux sur la biodiversité peuvent être importants, dépendamment de l'intensité du brûlage, causant notamment une perte directe d'habitats et une diminution des populations animales et végétales à court terme. Toutefois, ces dernières peuvent se reconstituer avec le temps, les populations s'étant adaptées à ces conditions au fil des siècles. Les effets sur la végétation et la possibilité de son retour dépendent principalement de la gravité des feux et des caractéristiques des peuplements (âge et essence). Pour plusieurs espèces d'invertébrés, la présence de bois mort crée des conditions favorables. Les oiseaux insectivores s'en trouveront ainsi favorisés, mais également des espèces granivores ou associées au bois mort. La reprise de la végétation, jumelée à l'accumulation des débris ligneux au sol dans les années qui suivent le feu, favorise plusieurs espèces de mammifères qui dépendent fortement du couvert et de la nourriture fournie par une végétation plus dense. À plus large échelle, dépendamment des superficies affectées, les feux peuvent toutefois fragmenter les habitats et ainsi réduire la connectivité écologique. Des feux trop fréquents ou intenses pourraient également retarder la régénération des communautés végétales et animales. Finalement, l'impact cumulé des feux de forêt et des coupes forestières peut causer un rajeunissement de la structure d'âge des forêts, favorisant ainsi les espèces adaptées aux forêts jeunes et en régénération au détriment des espèces dépendantes des forêts matures et vieilles.

F - IMPACT SUR LES COMMUNAUTÉS EN NOMBRES DE DÉPLACEMENTS ET DE PERTES DE PROPRIÉTÉS

Le ministère responsable de cette information est le MSP.

MINISTÈRE DES RESSOURCES NATURELLES ET DES FORÊTS
QUESTION PARTICULIÈRE # 67 : LISTE DES PROJETS FINANCÉS VIA LE PROGRAMME D'AIDE À LA MISE EN VALEUR DES FORÊTS PRIVÉES.
ÉTUDE DES CRÉDITS 2026-2027

Le budget du Programme d'aide à la mise en valeur des forêts privées (PAMVFP) sert à la réalisation de milliers d'hectares de travaux sylvicoles annuellement, soit près de 45 000 ha. Ces travaux sont réalisés annuellement chez quelques milliers de producteurs forestiers reconnus, soit environ 6000. La gestion du PAMVFP est déléguée aux agences régionales de mise en valeur des forêts privées.

Dans le PAMVFP, il existe un volet destiné à la réalisation de projets à caractère suprarégional. Un budget de 100 k\$ est prévu pour ce volet. Pour l'année 2025-2026, deux projets ont été financés :

- Un budget de 42,4 k\$ pour la réalisation d'une étude visant à documenter la productivité et la précision de la méthode conventionnelle au GPS de mesure de superficie traitée de différents travaux sylvicoles en comparaison avec celle issue d'orthophotos prise à l'aide d'un drone;
- Un budget de 9,5 k\$ pour la réalisation du projet « Guide simplifié pour la réalisation de plans d'aménagement forestier bonifiés au Québec ».

Le budget résiduel de 48,1 k\$ n'a pas encore été utilisé en date du 31 janvier 2026.

MINISTÈRE DES RESSOURCES NATURELLES ET DES FORÊTS
QUESTION PARTICULIÈRE # 68 : ÉTAT DES PLANTATIONS ET DU REBOISEMENT APRÈS LES FEUX DE 2023.
ÉTUDE DES CRÉDITS 2026-2027

Pour cette réponse, veuillez vous référer à la question 20 de l'Opposition officielle - Section Forêts.

Les quantités de travaux réalisés, lors de la saison d'opération 2025-2026, seront connues à la suite des dépôts des rapports d'activités techniques et financiers par les entreprises à l'automne 2026 et l'homologation des données par le MRNF au printemps 2027.

– Troisième groupe d'opposition –

MINISTÈRE DES RESSOURCES NATURELLES ET DES FORÊTS
QUESTION PARTICULIÈRE # 1 : LISTE DE TOUS LES COMITÉS INTERMINISTÉRIELS FORMÉS OU EXISTANTS DEPUIS 2018-2019;
VENTILATION PAR ANNÉE FINANCIÈRE. MEMBRES DES COMITÉS (INCLUANT LES MEMBRES EXTERNES, LES OBSERVATEURS OU
LES PROVISOIRES), DÉPENSES ET MONTANTS ACCORDÉS À CHAQUE COMITÉ, DATE DES RENCONTRES EN 2025-2026,
RÉSULTATS DES RENCONTRES ET ÉCHÉANCIER DES TRAVAUX DES COMITÉS; VENTILATION PAR MOIS.
ÉTUDE DES CRÉDITS 2026-2027

Veillez vous référer à la question 2 de l'Opposition officielle – Section Ressources naturelles.

MINISTÈRE DES RESSOURCES NATURELLES ET DES FORÊTS
QUESTION PARTICULIÈRE # 2 : VENTILATION, PAR MOIS, DES PAIEMENTS DE TRANSFERT ET LA LISTE DES ENTREPRISES OU ORGANISMES, DE MÊME QUE LES MONTANTS OCTROYÉS DEPUIS CINQ ANS, PAR ANNÉE FINANCIÈRE : A) À L'AIDE À L'EXPLORATION MINÉRALE; B) À L'ASSISTANCE À L'INDUSTRIE MINÉRALE; C) AUX AUTRES PAIEMENTS DE TRANSFERT.
ÉTUDE DES CRÉDITS 2026-2027

Veillez vous référer à la question 50 de l'Opposition officielle – Section Ressources naturelles.

MINISTÈRE DES RESSOURCES NATURELLES ET DES FORÊTS
QUESTION PARTICULIÈRE # 3 : VENTILATION, PAR MOIS, DES PAIEMENTS OU DES VERSEMENTS REÇUS EN GARANTIE
FINANCIÈRE DEVANT ASSURER LA RESTAURATION DES MINES EN EXPLOITATION EN 2025-2026. PRÉCISER, POUR CHACUN DES
PROJETS MINIERS : LE MONTANT DÛ, LES VERSEMENTS EFFECTUÉS, LES DÉLAIS ET LES RETARDS DE PAIEMENT.
ÉTUDE DES CRÉDITS 2026-2027

Veillez vous référer à la question particulière 58 de l'Opposition officielle - Section Ressources naturelles.

MINISTÈRE DES RESSOURCES NATURELLES ET DES FORÊTS

**QUESTION PARTICULIÈRE # 4 : DEPUIS 10 ANS, PAR ANNÉE FINANCIÈRE ET PAR MOIS, FOURNIR LA LISTE DES SITES MINIERES
SOUS LA RESPONSABILITÉ DU MINISTÈRE, EN PRÉCISANT CEUX JUGÉS PROBLÉMATIQUES ET CEUX QUI ONT FAIT L'OBJET DE
TRAVAUX. POUR CHACUN DES SITES, INDIQUER LES COÛTS DE RESTAURATION PRÉVUS. FOURNIR ÉGALEMENT LES PRÉVISIONS
POUR 2026-2027 ET LE COÛT DES TRAVAUX PRÉVUS, PAR RÉGION ADMINISTRATIVE.
ÉTUDE DES CRÉDITS 2026-2027**

Veillez vous référer à la question 59 de l'Opposition officielle – Ressources naturelles.

MINISTÈRE DES RESSOURCES NATURELLES ET DES FORÊTS
QUESTION PARTICULIÈRE # 5 : LISTE DES ENTENTES AYANT ÉTÉ SIGNÉES ENTRE LE MINISTÈRE ET UNE COMPAGNIE MINIÈRE
POUR L'UTILISATION ET LA RESTAURATION DE SITES MINIERS ORPHELINS DEPUIS 10 ANS; VENTILER PAR MOIS. INDIQUER LE
MONTANT ACCORDÉ PAR LE MINISTÈRE POUR CHAQUE ENTENTE DEPUIS 10 ANS ET FOURNIR UNE VENTILATION PAR MOIS.
INDIQUER LE MONTANT ÉCONOMISÉ PAR LE GOUVERNEMENT EN VERTU DE CES ENTENTES.
ÉTUDE DES CRÉDITS 2026-2027

Veillez vous référer à la question 52 de l'Opposition officielle - Section Ressources naturelles.

MINISTÈRE DES RESSOURCES NATURELLES ET DES FORÊTS

**QUESTION PARTICULIÈRE # 6 : SOMME TOTALE OBTENUE PAR LE MINISTÈRE POUR L'OCTROI DES PERMIS DE PROSPECTION DEPUIS 10 ANS;
VENTILATION PAR MOIS. NOMBRE DE PERMIS DE PROSPECTION EN VIGUEUR AU 1ER JANVIER 2026.
ÉTUDE DES CRÉDITS 2026-2027**

La loi modifiant diverses dispositions législatives principalement aux fins d'allègement du fardeau administratif (2021, chapitre 35), entrée en vigueur le 9 décembre 2021, apporte des modifications, dont le retrait du permis de prospection de la Loi sur les mines. Ainsi, toute personne peut prospecter, conformément aux dispositions de la Loi sur les mines, un terrain susceptible de faire l'objet d'un droit exclusif d'exploration (anciennement " claim ") sans avoir un permis de prospection.

MINISTÈRE DES RESSOURCES NATURELLES ET DES FORÊTS
QUESTION PARTICULIÈRE # 7: SOMME TOTALE OBTENUE PAR LE MINISTÈRE POUR L'OCTROI DES CLAIMS DEPUIS 10 ANS, PAR
ANNÉE FINANCIÈRE. NOMBRE DE CLAIMS EN VIGUEUR AU 1ER JANVIER 2026.
ÉTUDE DES CRÉDITS 2026-2027

Veillez vous référer à la question 53 de l'Opposition officielle - Section Ressources naturelles.

MINISTÈRE DES RESSOURCES NATURELLES ET DES FORÊTS
QUESTION PARTICULIÈRE # 8: SOMME TOTALE OBTENUE PAR LE MINISTÈRE POUR L'OCTROI ET LE RENOUVELLEMENT DES
BAUX MINIERS DEPUIS 10 ANS; VENTILATION PAR MOIS. LISTE DES BAUX ET NOMBRE DE CEUX-CI EN VIGUEUR AU
1ER JANVIER 2026. VENTILATION PAR OCTROI, PAR RENOUVELLEMENT ET PAR MOIS.
ÉTUDE DES CRÉDITS 2026-2027

Veillez vous référer à la question 54 de l'Opposition officielle - Section Ressources naturelles.

MINISTÈRE DES RESSOURCES NATURELLES ET DES FORÊTS
QUESTION PARTICULIÈRE # 9: SOMME TOTALE OBTENUE PAR LE MINISTÈRE POUR L'OCTROI ET LE RENOUVELLEMENT DES BAUX
D'EXPLOITATION DE SUBSTANCES MINÉRALES DE SURFACE DEPUIS 10 ANS, PAR ANNÉE FINANCIÈRE. LISTE DES BAUX ET
NOMBRE DE CEUX-CI EN VIGUEUR AU 1ER JANVIER 2026. VENTILATION PAR OCTROI, PAR RENOUVELLEMENT ET PAR MOIS.
ÉTUDE DES CRÉDITS 2026-2027

Veuillez vous référer à la question 55 de l'Opposition officielle - Section Ressources naturelles.

MINISTÈRE DES RESSOURCES NATURELLES ET DES FORÊTS
QUESTION PARTICULIERE # 10 : VENTILATION, PAR MINE, PAR MINERAL EXPLOITE ET PAR MOIS, DES DROITS MINIER
PAYÉS ET IMPAYÉS DEPUIS 10 ANS.
ÉTUDE DES CRÉDITS 2026-2027

Cette question relève de l'Agence du Revenu du Québec.

MINISTÈRE DES RESSOURCES NATURELLES ET DES FORÊTS
QUESTION PARTICULIÈRE # 11: QUANTITÉ DE MINÉRAI EXPLOITÉ AU QUÉBEC ET AYANT SUBI ICI UNE TRANSFORMATION AUTRE
QUE SON EXTRACTION, DEPUIS 10 ANS. VENTILATION PAR USINE DE TRANSFORMATION, PAR TYPE DE TRANSFORMATION, PAR
TYPE DE MINÉRAI ET PAR MOIS.
ÉTUDE DES CRÉDITS 2026-2027

Veillez vous référer à la question 49 de l'Opposition officielle - Section Ressources naturelles.

MINISTÈRE DES RESSOURCES NATURELLES ET DES FORÊTS
QUESTION PARTICULIERE # 12 : LISTE DES AVIS D'INFRACTION EMIS PAR LE SECTEUR MINIER DU MINISTERE DEPUIS 10 ANS;
VENTILATION PAR MOIS, INCLUANT LE NOM DE L'ENTREPRISE VISÉE, LE MONTANT ET LES INFRACTIONS COMMISES.
ÉTUDE DES CRÉDITS 2026-2027

Veuillez vous référer à la question 56 de l'Opposition officielle – Section Ressources naturelles.

MINISTÈRE DES RESSOURCES NATURELLES ET DES FORÊTS
QUESTION PARTICULIÈRE # 13 : TONNAGE EXTRAIT DEPUIS 10 ANS. VENTILATION PAR TYPE DE MINÉRAI, PAR MINE ET PAR MOIS.
ÉTUDE DES CRÉDITS 2026-2027

Les informations sur le tonnage extrait de l'Institut de la Statistique du Québec ne sont pas publiques.

Type de substances exploitées au Québec par mine de minerais métalliques, ayant atteint la production commerciale
(au 31 janvier 2026)

Nom de la mine	Nom de la société	Principales substances exploitées
Casa Berardi	Hecla Québec inc.	Or, argent
Canadian Malartic (Complexe)	Mines Agnico Eagle limitée	Or, argent
Goodwood	Tata Steel Minerals Canada Ltd	Fer
Éléonore	Dhilmar Canada Inc.	Or
Géant Dormant ¹	Mines Abcourt inc.	Or, argent
Goldex (Complexe)	Mines Agnico Eagle limitée	Or, argent
Kiena	Mines d'Or Wesdome inc.	Or
Lac Bloom	Minérai de Fer Québec inc.	Fer
Lac-des-Îles	Northen Graphite Corp.	Graphite
Lac Letondal ²	Imerys Canada Inc.	Mica
Lac Tio	Rio Tinto Fer et Titane inc.	Ilménite
Lamaque	Eldorado Gold Québec	Or
LaRonde (Complexe)	Mines Agnico Eagle limitée	Or, argent, cuivre, zinc
Lithium Amérique du Nord (Complexe)	Elevra Lithium Ltd.	Lithium
Mines Seleine	Sel Windsor Itée	Sel
Mont-Wright et Fire Lake	ArcelorMittal Exploitation minière Canada s.e.n.c.	Fer

MINISTÈRE DES RESSOURCES NATURELLES ET DES FORÊTS
QUESTION PARTICULIÈRE # 13 : TONNAGE EXTRAIT DEPUIS 10 ANS. VENTILATION PAR TYPE DE MINÉRAI, PAR MINE ET PAR MOIS.
ÉTUDE DES CRÉDITS 2026-2027

Nom de la mine	Nom de la société	Principales substances exploitées
Niobec	Magris Resources inc.	Niobium
Nunavik nickel	Canadian Royalties Inc.	Nickel, cuivre, cobalt, EGP, palladium, or
Othmer ³	Dentsply Canada Ltd.	Feldspath
Raglan	Glencore Canada Corporation	Nickel, cuivre, EGP cobalt, or, argent
Usine de traitement de Lac Bachelor ¹	Ressources Bonterra	Or
Westwood	IAMGOLD Corporation	Or, argent

¹ Au 31 janvier 2026, mine fermé ou en maintenance, mais ayant produit en 2025.

² Production aux quatre ans.

³ Production aux deux ans.

MINISTÈRE DES RESSOURCES NATURELLES ET DES FORÊTS
QUESTION PARTICULIÈRE # 14 : LISTE DES CLAIMS N'AYANT PAS RESPECTÉ LES CONDITIONS DE DÉLIVRANCE OU DE
RENOUVELLEMENT DEPUIS 10 ANS. VENTILATION PAR OBLIGATION NON RESPECTÉE ET PAR MOIS.
ÉTUDE DES CRÉDITS 2026-2027

Veuillez vous référer à la question 57 de l'Opposition officielle – Section Ressources naturelles.

MINISTÈRE DES RESSOURCES NATURELLES ET DES FORÊTS
QUESTION PARTICULIÈRE # 15 : COPIE DU PLAN D'ACTION DU MINISTÈRE POUR LA RESTAURATION DES SITES MINIERS ORPHELINS SOUS SA
RESPONSABILITÉ. MONTANT DES TRAVAUX PRÉVUS POUR CHAQUE SITE, DÉTAIL PAR SITE. MONTANT DÉPENSÉ DEPUIS 10 ANS ET MONTANT
PRÉVU POUR 2026-2027; VENTILATION PAR MOIS.
ÉTUDE DES CRÉDITS 2026-2027

Veillez vous référer à la question 59 de l'Opposition officielle - Section Ressources naturelles.

MINISTÈRE DES RESSOURCES NATURELLES ET DES FORÊTS
QUESTION PARTICULIÈRE # 16 : MONTANTS ALLOUÉS À L'ACQUISITION DE DONNÉES GÉOSCIENTIFIQUES, PAR RÉGION ADMINISTRATIVE ET
PAR MOIS, DEPUIS 10 ANS ET LES PRÉVISIONS POUR 2026-2027.
ÉTUDE DES CRÉDITS 2026-2027

2025-2026*
Acquisition de données géoscientifiques (en k\$)
10 034,0

* En date du 31 janvier 2026.

Les régions administratives : Saguenay–Lac-Saint-Jean, Laurentides, Abitibi-Témiscamingue, Côte-Nord et Nord-du-Québec.

MINISTÈRE DES RESSOURCES NATURELLES ET DES FORÊTS
QUESTION PARTICULIÈRE # 17: EFFECTIF DÉDIÉ AU CONTRÔLE ET AUX INSPECTIONS. PRÉSENTER L'ÉVOLUTION DEPUIS DIX ANS.
ÉTUDE DES CRÉDITS 2026-2027

Veillez vous référer à la question 8 de l'Opposition officielle - Section Ressources naturelles.

MINISTÈRE DES RESSOURCES NATURELLES ET DES FORÊTS
QUESTION PARTICULIÈRE # 18 : EFFECTIF LIÉ À L'ÉMISSION DE PERMIS. PRÉSENTER L'ÉVOLUTION
DEPUIS DIX ANS.
ÉTUDE DES CRÉDITS 2026-2027

Nombre d'ETC
2025-2026
9,7

MINISTÈRE DES RESSOURCES NATURELLES ET DES FORÊTS
QUESTION PARTICULIÈRE #19 : EFFECTIF DÉDIÉ À LA VÉRIFICATION DES PLANS DE RESTAURATION.
PRÉSENTER L'ÉVOLUTION DEPUIS DIX ANS.
ÉTUDE DES CRÉDITS 2026-2027

Nombre d'ETC 2025-2026
3,35

MINISTÈRE DES RESSOURCES NATURELLES ET DES FORÊTS
QUESTION PARTICULIÈRE #20 : EFFECTIF DÉDIÉ À L'ÉMISSION D'AVIS D'INFRACTION. PRÉSENTER L'ÉVOLUTION DEPUIS DIX ANS.
ÉTUDE DES CRÉDITS 2026-2027

Nombre d'ETC
2025-2026
3

MINISTÈRE DES RESSOURCES NATURELLES ET DES FORÊTS
QUESTION PARTICULIÈRE #21 : VENTILATION, PAR MOIS, DES SOMMES ALLOUÉES POUR LE SUIVI ET LE CONTRÔLE
DES SITES MINIERS, TANT SUR LE PLAN DU RESPECT DE L'ENVIRONNEMENT QUE CELUI DES REDEVANCES.
ÉTUDE DES CRÉDITS 2026-2027

Sommes allouées (k\$)
Suivi et contrôle des sites miniers
2025-2026*
1 024,1

*Donnée en date du 31 janvier 2026.

MINISTÈRE DES RESSOURCES NATURELLES ET DES FORÊTS
QUESTION PARTICULIÈRE # 22 : QUANTITÉ ET VALEUR DU MINÉRAI EXTRAIT AU COURS DES CINQ DERNIÈRES ANNÉES; VENTILATION PAR
PROJET ET PAR ANNÉE FINANCIÈRE.
ÉTUDE DES CRÉDITS 2026-2027

La valeur et la quantité livrées de l'Institut de la statistique du Québec ne sont pas publiques.

Établissements situés au Québec ayant atteint la production commerciale au 31 janvier 2026.

Nom de la mine	Nom de la société	Principales substances exploitées	Première transformation au Québec	Type de transformation
Casa Berardi	Hecla Québec inc.	Or, argent	Oui	Brique d'or non affinée
Canadian Malartic (Complexe)	Mines Agnico Eagle limitée	Or, argent	Oui	Brique d'or non affinée
Goodwood	Tata Steel Minerals Canada Ltd	Fer	Non	s. o.
Éléonore	Dhilmar Canada Inc.	Or	Oui	Brique d'or non affinée
Géant Dormant ¹	Mines Abcourt inc.	Or, argent	Oui	Brique d'or non affinée
Goldex (Complexe)	Mines Agnico Eagle limitée	Or, argent	Oui	Brique d'or non affinée
Kiena	Mines d'Or Wesdome inc.	Or	Oui	Brique d'or non affinée
Lac Bloom	Minérai de Fer Québec inc.	Fer	Non	s. o.
Lac-des-Îles	Northern Graphite Corp.	Graphite	s. o.	Une partie de la production sert à produire du graphite expansé dans une usine à Terrebonne
Lac Letondal ²	Imerys Canada Inc.	Mica	s. o.	s. o.
Lac Tio	Rio Tinto Fer et Titane inc.	Ilménite	Oui	Scories de titane, fonte, acier, oxyde de scandium et poudre métallique au complexe métallurgique de RTFT (Sorel-Tracy) en Montérégie.
Lamaque	Eldorado Gold Québec	Or	Oui	Brique d'or non affinée

MINISTÈRE DES RESSOURCES NATURELLES ET DES FORÊTS
QUESTION PARTICULIÈRE # 22 : QUANTITÉ ET VALEUR DU MINÉRAI EXTRAIT AU COURS DES CINQ DERNIÈRES ANNÉES; VENTILATION PAR
PROJET ET PAR ANNÉE FINANCIÈRE.
ÉTUDE DES CRÉDITS 2026-2027

La valeur et la quantité livrées de l'Institut de la statistique du Québec ne sont pas publiques.

Établissements situés au Québec ayant atteint la production commerciale au 31 janvier 2026.

Nom de la mine	Nom de la société	Principales substances exploitées	Première transformation au Québec	Type de transformation
LaRonde (Complexe)	Mines Agnico Eagle limitée	Or, argent, cuivre, zinc	Oui, en partie	Brique d'or non affinée au Québec, concentré de cuivre transformé à la fonderie Horne à Rouyn-Noranda et concentré de zinc transformé hors Québec.
Lithium Amérique du Nord (Complexe)	Elevra Lithium Ltd.	Lithium	Non	s. o.
Mines Seleine	Sel Windsor Itée	Sel	s. o.	s. o.
Mont-Wright et Fire Lake	ArcelorMittal Exploitation minière Canada s.e.n.c.	Fer	Oui, en partie	Une petite partie de la production de l'usine de bouletage de Port-Cartier est transformée en acier à l'aciérie d'ArcelorMittal située à Contrecoeur en Montérégie.
Niobec	Magris Resources inc.	Niobium	Oui	Ferro-niobium (usine adjacente à la mine)
Nunavik nickel	Canadian Royalties Inc.	Nickel, cuivre, cobalt, EGP, palladium, or	Non	s. o.

MINISTÈRE DES RESSOURCES NATURELLES ET DES FORÊTS
QUESTION PARTICULIÈRE # 22 : QUANTITÉ ET VALEUR DU MINÉRAI EXTRAIT AU COURS DES CINQ DERNIÈRES ANNÉES; VENTILATION PAR
PROJET ET PAR ANNÉE FINANCIÈRE.
ÉTUDE DES CRÉDITS 2026-2027

La valeur et la quantité livrées de l'Institut de la statistique du Québec ne sont pas publiques.

Établissements situés au Québec ayant atteint la production commerciale au 31 janvier 2026.

Nom de la mine	Nom de la société	Principales substances exploitées	Première transformation au Québec	Type de transformation
Othmer ³	Dentsply Canada Ltd.	Feldspath	Non	Le traitement du minerai et la transformation sont faits à l’usine de Puerto Rico pour la fabrication de céramique dentaire de haute qualité.
Raglan	Glencore Canada Corporation	Nickel, cuivre, EGP cobalt, or, argent	Non	s. o.
Westwood	IAMGOLD Corporation	Or, argent	Oui	Brique d’or non affinée

¹ Au 31 janvier 2026, mine fermée ou en maintenance, mais ayant produit en 2025.

² Production aux quatre ans.

³ Production aux deux ans.

MINISTÈRE DES RESSOURCES NATURELLES ET DES FORÊTS
QUESTION PARTICULIÈRE # 23 : MONTANT DES REDEVANCES VERSÉES AU COURS DES CINQ DERNIÈRES ANNÉES;
VENTILATION PAR PROJET ET PAR ANNÉE FINANCIÈRE.
ÉTUDE DES CRÉDITS 2026-2027

Les redevances versées, ventilées par mine, sont diffusées par le ministère des Ressources naturelles et des Forêts, et ce, depuis le 1er décembre 2015. Cette divulgation est conforme aux articles 120 et 215 de la Loi sur les mines.

La plus récente publication porte sur les droits versés en 2024 et peut être consultée à l'adresse suivante :

<https://www.quebec.ca/agriculture-environnement-et-ressources-naturelles/mines/donnees-cartes-minieres/quantites-valeurs-redevances>

MINISTÈRE DES RESSOURCES NATURELLES ET DES FORÊTS
QUESTION PARTICULIÈRE # 24 : LISTE ET MONTANT DES CONTRIBUTIONS VERSÉES PAR LES TITULAIRES D'UN BAIL MINIER.
ÉTUDE DES CRÉDITS 2026-2027

En vertu de l'article 215 de la Loi sur les mines, l'ensemble des contributions versées par le titulaire est rendu public, une fois par année, pour chaque bail minier, concession minière et bail d'exploitation de substances minérales de surface. Cet article s'applique pour les exercices financiers suivant la mise en vigueur de la Loi sur les mines, soit en décembre 2013.

Les redevances qui ont été versées par les titulaires pour les exercices financiers terminés entre 2014 et 2024¹ sont diffusées par le ministère des Ressources naturelles et des Forêts et peuvent être consultées sur le site Internet à l'adresse suivante :
<https://www.quebec.ca/agriculture-environnement-et-ressources-naturelles/mines/donnees-cartes-minieres/quantites-valeurs-redevances>

¹Les données sont publiées en fonction de l'exercice financier des exploitants

MINISTÈRE DES RESSOURCES NATURELLES ET DES FORÊTS
QUESTION PARTICULIÈRE # 25 : LISTE DE TOUS LES PLANS DE RÉAMÉNAGEMENT ET DE RESTAURATION
APPROUVÉS PAR LE MINISTRE EN 2025-2026.
ÉTUDE DES CRÉDITS 2026-2027

Nom du site ou du projet	Compagnie	Date d'approbation ¹
Bouchard-Hébert	Ressources Breakwater Itée	2025-04-29
Lac Letondal	Imerys Canada inc.	2025-04-30
Francoeur	Mines Agnico-Eagle Itée	2025-05-13
Matawinie (Vrac)	Nouveau Monde Graphite inc.	2025-07-03
Lac Arsenault	Canadian Gold Resources Ltd.	2025-07-08
Puimajuq	Canadian Royalties inc.	2025-08-12
Horne - Sites actifs	Glencore Canada Corporation	2025-09-03
Eastmain	Benz Mining Corp.	2025-10-01
Lac Bachelor	Bonterra Ressources inc.	2025-11-04
Grevet B	Ressources Breakwater Itée	2025-11-06
Éléonore	Dhilmar Éléonore Limited Partnership	2025-11-13
Lac-des-Iles	Imerys Graphite et Carbone Canada inc.	2025-11-28
Raglan	Glencore Canada Corporation	2025-12-04

¹ Du 1^{er} avril 2025 au 31 janvier 2026.

MINISTÈRE DES RESSOURCES NATURELLES ET DES FORÊTS
QUESTION PARTICULIÈRE # 26 : ÉTAT DE SITUATION, AU 31 MARS 2025, CONCERNANT LE SUIVI DE L'ENGAGEMENT DE
POURSUIVRE LA RESTAURATION DES PARCS DE RÉSIDUS MINIERs, INCLUANT LES SOMMES INJECTÉES EN 2025-2026.
ÉTUDE DES CRÉDITS 2026-2027

Sommes dépensées en 2025-2026¹ pour la restauration des sites miniers inscrits au passif environnemental (k\$)
14 859,7

¹ En date du 31 janvier 2026.

MINISTÈRE DES RESSOURCES NATURELLES ET DES FORÊTS
QUESTION PARTICULIÈRE # 27 : LISTE DES NOUVEAUX BAUX DE VILLÉGIATURE DEPUIS 10 ANS, EN VENTILANT PAR RÉGION
ADMINISTRATIVE ET PAR MOIS. DÉTAILLER LES SOMMES OBTENUES POUR LA DÉLIVRANCE DE CES BAUX.
ÉTUDE DES CRÉDITS 2026-2027

	2025-2026	
Région administrative	Nouveaux baux de villégiature octroyés	Sommes obtenues (k\$)
Bas-Saint-Laurent	25 ¹	8,8
Côte-Nord	2	0,7
Nord-du-Québec	1	0,3
Total	28	9,8

¹ Rapatriement au MRNF des baux dont la gestion avait été déléguée à la MRC de Kamouraska.

Les baux de villégiatures accordés par les municipalités régionales de comté (MRC) dans le cadre de la délégation des activités de gestion foncière sont exclus des données présentées.

MINISTÈRE DES RESSOURCES NATURELLES ET DES FORÊTS
QUESTION PARTICULIÈRE # 28 : NOMBRE DE RENOUVELLEMENT DE BAUX DE VILLÉGIATURE POUR 2026-2027; DÉTAILLER LES
SOMMES OBTENUES POUR CES RENOUVELLEMENTS. VENTILATION PAR RÉGION ADMINISTRATIVE ET PAR MOIS.
ÉTUDE DES CRÉDITS 2026-2027

Le tableau ci-dessous présente les données de 2025-2026.

Région administrative	Nombre de dossiers	Sommes obtenues (k\$)
(01) Bas-Saint-Laurent	27	10,9
(05) Estrie	10	4,1
(08) Abitibi-Témiscamingue	67	28,9
(09) Côte-Nord	59	20,5
(10) Nord-du-Québec	690	443,9
(11) Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine	958	331,5
(12) Chaudière-Appalaches	91	45,5

Les renouvellements pour les baux de villégiature délégués aux municipalités régionales de comté dans le cadre de l'entente de délégation de la gestion foncière sont réalisés par celles-ci et ne sont pas inclus dans les données présentées.

MINISTÈRE DES RESSOURCES NATURELLES ET DES FORÊTS
QUESTION PARTICULIÈRE # 29 : SOMME SUPPLÉMENTAIRE OBTENUE PAR LA NOUVELLE MÉTHODE POUR ÉTABLIR LE
LOYER DES TERRAINS DE VILLÉGIATURE OFFERTS EN LOCATION, DEPUIS SA MISE EN APPLICATION; VENTILER PAR MOIS.
ÉTUDE DES CRÉDITS 2026-2027

	2025-2026 (k\$)
Sommes générées par les loyers de villégiature	5 350,2

Les sommes générées par les baux de villégiature, dont la gestion est déléguée aux municipalités régionales de comté, sont incluses dans les données présentées.

MINISTÈRE DES RESSOURCES NATURELLES ET DES FORÊTS
QUESTION PARTICULIÈRE # 30 : LISTE DES TARIFS APPLICABLES ET ÉVOLUTION DES TARIFS AU COURS
DES CINQ DERNIÈRES ANNÉES.
ÉTUDE DES CRÉDITS 2026-2027

FRAIS D'ADMINISTRATION LIES AUX BAUX DE VILLEGIATURE

Frais d'administration	2025-2026¹
Ouverture de dossier	131 \$
Analyse d'une demande	397 \$
Délivrance ou modification d'un bail	1 213 \$
Transfert d'un bail	397 \$

LOYERS DES BAUX DE VILLÉGIATURE

Région administrative	Loyer moyen annuel estimé 2025-2026²
Bas-Saint-Laurent (01)	401 \$
Saguenay–Lac-Saint-Jean (02)	546 \$
Capitale-Nationale (03)	1 167 \$
Mauricie (04)	610 \$
Estrie (05)	411 \$
Outaouais (07)	814 \$
Abitibi-Témiscamingue (08)	523 \$
Côte-Nord (09)	343 \$
Nord-du-Québec (10)	648 \$
Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine (11)	353 \$
Chaudière-Appalaches (12)	508 \$
Lanaudière (14)	707 \$
Laurentides (15)	802 \$
Ensemble du Québec	522 \$

¹ Frais d'administration en vigueur au 1^{er} janvier 2026

² Estimation pour la période du 31 mars 2025 au 31 décembre 2025

MINISTÈRE DES RESSOURCES NATURELLES ET DES FORÊTS
QUESTION PARTICULIÈRE # 31 : LISTE DES BAUX DE VILLÉGIATURE AYANT ÉTÉ TRANSFÉRÉS AUX MRC ET SOMMES GÉNÉRÉES
DEPUIS 10 ANS, VENTILER PAR MOIS.
ÉTUDE DES CRÉDITS 2026-2027

2025-2026		
Région	Nombre de baux de villégiature transférés	Sommes générées pour l'ensemble des baux de villégiature délégués (k\$)
(01) Bas-Saint-Laurent	-	83,7
(02) Saguenay–Lac-Saint-Jean	-	1 431,6
(03) Capitale-Nationale	-	382,0
(04) Mauricie	4	866,5
(07) Outaouais	1	379,2
(08) Abitibi-Témiscamingue	1	261,7
(09) Côte-Nord	1	595,1
(14) Lanaudière	-	227,1
(15) Laurentides	-	190,5

MINISTÈRE DES RESSOURCES NATURELLES ET DES FORÊTS
QUESTION PARTICULIÈRE # 32 : LISTE DES ÉCHANGES DE TERRAINS PUBLICS APPROUVÉS PAR LE MERN
DEPUIS 10 ANS. NOM DES BÉNÉFICIAIRES, RAISONS DES ÉCHANGES, MONTANTS DÉPENSÉS ET
COMPENSATIONS ACCORDÉES; VENTILATION PAR RÉGION ADMINISTRATIVE ET PAR MOIS.
ÉTUDE DES CRÉDITS 2026-2027

Il n'y a eu aucun échange en 2025-2026

MINISTÈRE DES RESSOURCES NATURELLES ET DES FORÊTS
QUESTION PARTICULIÈRE # 33 : BUDGETS CONSACRÉS À LA RÉFORME CADASTRALE DEPUIS 10 ANS, INCLUANT L'ÉTAT
D'AVANCEMENT DES TRAVAUX; VENTILATION PAR MOIS.
ÉTUDE DES CRÉDITS 2026-2027

Budget consacré à la réforme cadastrale

Les sommes suivantes du Fonds d'information sur le territoire sont affectées à l'entretien du Programme de réforme du cadastre québécois.

Budget 2025-2026 (en k\$)	
Mise à jour ¹	10 448,90
Rénovation cadastrale ²	0

¹ La mise à jour représente l'entretien et le maintien réguliers des plans cadastraux, selon l'article 1 de la Loi favorisant la réforme du cadastre québécois (chapitre R-3.1).

² La rénovation cadastrale vise à reconstituer une image complète et fidèle du morcellement foncier (source : Programme de réforme du cadastre québécois).

État d'avancement des travaux

Cumulatif des travaux de rénovation cadastrale	
En millions de lots rénovés	3,79
En %	100%
Municipalités terminées	
Nombre	1 109
En %	100%
Autres municipalités touchées par des contrats de rénovation en cours	
Nombre	0
En %	0%

MINISTÈRE DES RESSOURCES NATURELLES ET DES FORÊTS

QUESTION PARTICULIÈRE # 34 : DEPUIS 10 ANS, PAR ANNÉE FINANCIÈRE, INDIQUER LES NOMS ET LES ADRESSES DES FIRMES PRIVÉES OU DES BUREAUX DE PROFESSIONNELS QUI ONT OBTENU DES CONTRATS DANS LE CADRE DE LA RÉFORME DU CADASTRE, EN PRÉCISANT : A) LA DATE; B) LA DURÉE; C) LE MONTANT DES CONTRATS; D) L'OBJET DES CONTRATS; E) LE PROCESSUS DE SÉLECTION DES FIRMES OU DES BUREAUX DE PROFESSIONNELS.

ÉTUDE DES CRÉDITS 2026-2027

Aucun contrat n'a été accordé en 2025-2026.

Le gouvernement a réalisé la rénovation du cadastre québécois au cours des trois dernières décennies, soit de 1996 à 2024. La rénovation du cadastre est maintenant terminée.

Le Bilan du Programme de la réforme du cadastre québécois se retrouve à l'adresse suivante :
https://cdn-contenu.quebec.ca/cdn-contenu/information-fonciere/Documents/BI_Reforme-cadastrale.pdf

MINISTÈRE DES RESSOURCES NATURELLES ET DES FORÊTS

**QUESTION PARTICULIÈRE # 35 : POUR 2025-2026, LISTE DES PROGRAMMES DE FINANCEMENT OU DE SUBVENTIONS DU MINISTÈRE, LE MONTANT GLOBAL ATTRIBUÉ À CHAQUE PROGRAMME, LA DIRECTION DU MINISTÈRE OU L'ORGANISME QUI EN A LA GESTION, EN INDIQUANT, POUR CHACUN : A) LE NOM ET LA NATURE DES PROJETS QUI ONT OBTENU UN FINANCEMENT OU UNE SUBVENTION; B) LE NOM DU OU DES ORGANISMES BÉNÉFICIAIRES; C) LE MONTANT ACCORDÉ; D) LES ÉMISSIONS DE GES ÉVITÉES OU RÉDUITES GRÂCE AU FINANCEMENT OU À LA SUBVENTION. PRÉSENTER L'ÉVOLUTION DEPUIS DIX ANS.
ÉTUDE DES CRÉDITS 2026-2027**

Veuillez vous référer à la question 4 de l'Opposition officielle – Section Ressources naturelles.

MINISTÈRE DES RESSOURCES NATURELLES ET DES FORÊTS
QUESTION PARTICULIÈRE # 36 : DEPUIS 10 ANS, PAR ANNÉE FINANCIÈRE, INDIQUER LE NOMBRE ET FOURNIR LA LISTE DES
DEMANDES DE LETTRE D'INTENTION REÇUES POUR L'UTILISATION DES TERRES DU DOMAINE DE L'ÉTAT POUR L'IMPLANTATION
D'ÉOLIENNES. INDIQUER ÉGALEMENT LA LISTE DES DEMANDES ACCEPTÉES. PRÉSENTER L'ÉVOLUTION DEPUIS DIX ANS.
ÉTUDE DES CRÉDITS 2026-2027

Cette question est non pertinente à l'exercice d'étude des crédits.

MINISTÈRE DES RESSOURCES NATURELLES ET DES FORÊTS
QUESTION PARTICULIÈRE # 37 : DEPUIS 10 ANS, PAR ANNÉE FINANCIÈRE, INDIQUER LE NOMBRE ET FOURNIR LA LISTE DES
DEMANDES DE RÉSERVE DE SUPERFICIES DES TERRES DU DOMAINE DE L'ÉTAT REÇUES POUR L'IMPLANTATION D'ÉOLIENNES.
INDIQUER ÉGALEMENT LA LISTE DES DEMANDES ACCEPTÉES.
ÉTUDE DES CRÉDITS 2026-2027

Cette question est non pertinente à l'exercice d'étude des crédits.

MINISTÈRE DES RESSOURCES NATURELLES ET DES FORÊTS

QUESTION PARTICULIÈRE # 38 : DEPUIS 10 ANS, PAR ANNÉE FINANCIÈRE, INDIQUER LE NOMBRE ET FOURNIR LA LISTE DES DEMANDES D'UTILISATION DES TERRES DU DOMAINE DE L'ÉTAT REÇUES POUR L'IMPLANTATION D'ÉOLIENNES. PRÉCISER S'IL S'AGIT D'UNE NOUVELLE DEMANDE OU D'UN RENOUVELLEMENT. INDIQUER ÉGALEMENT LA LISTE DES DEMANDES ACCEPTÉES ET LA DURÉE DES DROITS ACCORDÉS POUR CHAQUE DEMANDE.

ÉTUDE DES CRÉDITS 2026-2027

Cette question est non pertinente à l'exercice d'étude des crédits.

MINISTÈRE DES RESSOURCES NATURELLES ET DES FORÊTS

QUESTION PARTICULIÈRE # 39: INDIQUER LE NOMBRE ET FOURNIR LA LISTE DES DROITS FONCIERS RÉVOQUÉS DEPUIS 10 ANS, PAR ANNÉE FINANCIÈRE. INCLURE ÉGALEMENT LA LISTE DES DROITS FONCIERS PROLONGÉS.

ÉTUDE DES CRÉDITS 2026-2027

	2025-2026 ¹	
Région administrative	Baux révoqués	Baux renouvelés
Bas-Saint-Laurent (01)	-	-
Saguenay–Lac-Saint-Jean (02)	2	-
Capitale-Nationale (03)	1	-
Mauricie (04)	-	-
Outaouais (07)	-	-
Abitibi-Témiscamingue (08)	-	-
Côte-Nord (09)	5	-
Nord-du-Québec (10)	3	-
Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine (11)	1	3
Laurentides (15)	-	-

¹ Données au 31 janvier 2026

MINISTÈRE DES RESSOURCES NATURELLES ET DES FORÊTS
QUESTION PARTICULIÈRE # 40 : LISTE DES PROJETS MINIERES SUR LE TERRITOIRE DU PLAN NORD,
PAR MOIS ET PAR ANNÉE FINANCIÈRE, DEPUIS 10 ANS.
ÉTUDE DES CRÉDITS 2026-2027

Projets miniers en construction et rodage* ou à la phase de mise en valeur ¹		
2025-2026		
Adina (Winsome Resources Ltd.)	Géant Dormant* (Mines Abcourt inc.)	Mont Sorcier (Métaux Voyager)
Arnaud (Mine Arnaud inc.)	Hopes Advance (Oceanic Iron Ore Corporation)	Nathalie (Baie-Comeau minéral)
Ashram (Mont Royal Resources Ltd.)	Houston / fosse Malcolm (Labrador Iron Mines Holdings Limited)	Opemiska (XXIX Metal Corp)
BlackRock (Strategic Resources Inc.)	Kwyjibo (SOQUEM)	Rose Lithium-Tantale (Corporation Lithium Éléments Critiques)
Colline de fer (Barlow Métal inc.)	La Blache (Temas Resources Corporation)	Shaakichiuwaanaan (Ressources PMET inc.)
Complexe Caber (Nuvau Minerals Corp.)	Lac à l'Orignal (First Phosphate Corp.)	Sirmac-Dike #5 (Vision Lithium inc.)
Complexe Corner Bay (Cygnus Metals Limited)	Lac à Paul (Arianne Phosphate inc.)	Strange Lake / B-Zone (Métaux Torngat Itée)
Crater Lake (Scandium Canada Itée.)	Lac Carheil Graphite (Metals Australia Ltd)	Troilus (Corporation minière Troilus.)
Crevier (Les métaux Niobay inc.)	Lac Doré Vanadium (VanadiumCorp Resource Inc.)	Uatnan (Nouveau Monde Graphite inc.)
Eau Claire (Fury Gold Mines Ltd.)	Lac Knife (Focus Graphite inc.)	Whabouchi* (Nemaska Lithium inc.)

MINISTÈRE DES RESSOURCES NATURELLES ET DES FORÊTS
QUESTION PARTICULIÈRE # 40 : LISTE DES PROJETS MINIERES SUR LE TERRITOIRE DU PLAN NORD,
PAR MOIS ET PAR ANNÉE FINANCIÈRE, DEPUIS 10 ANS.
ÉTUDE DES CRÉDITS 2026-2027

Projets miniers en construction et rodage* ou à la phase de mise en valeur ¹		
2025-2026		
Fenelon (Société minière Wallbridge)	Lac Otnuk (MetalQuest Mining)	Windfall (Gold Fields Limited)
Full Moon (Century Global Commodities Corporation)	Lac Scott (Les Ressources Yorbeau inc.)	
Galaxy (Rio Tinto Lithium Canada inc.)	Moblan (Sayona Nord)	

¹ Les projets de mise en valeur sont les projets ayant minimalement atteint l'étape de l'évaluation économique préliminaire.

MINISTÈRE DES RESSOURCES NATURELLES ET DES FORÊTS
QUESTION PARTICULIÈRE # 41 : VENTILATION DES SOMMES DÉPENSÉES POUR L'ÉLABORATION, L'ANNONCE ET LA MISE EN
PLACE DU PROJET-PILOTE DE STATIONS MULTICARBURANTS, PAR STATION ET PAR MOIS. INDIQUER LE NOMBRE PROJETÉ
D'UTILISATEURS DE CHACUNE DE CES STATIONS MULTICARBURANTS POUR CHACUN DES CARBURANTS QUI Y SERONT
DISPONIBLES, SOIT L'ESSENCE, LES BIOCARBURANTS, LE GAZ NATUREL, LE PROPANE, L'ÉLECTRICITÉ ET L'HYDROGÈNE.
ÉTUDE DES CRÉDITS 2026-2027

Veillez vous référer au ministère de l'Économie, de l'Innovation et de l'Énergie.

MINISTÈRE DES RESSOURCES NATURELLES ET DES FORÊTS

QUESTION PARTICULIÈRE # 42 : CONCERNANT LES CAS D'OCCUPATION ILLÉGALE DE TERRES PUBLIQUES, VENTILÉS PAR MOIS ET PAR RÉGION ADMINISTRATIVE : A) LE NOMBRE D'INSPECTEURS AFFECTÉS À LA SURVEILLANCE DES TERRES PUBLIQUES; B) LE NOMBRE D'AVIS DE PRISE DE POSSESSION ÉMIS; C) LE NOMBRE DE CAS DE PRISE DE POSSESSION DE BÂTIMENTS OU D'INSTALLATIONS ILLÉGAUX; D) LE NOMBRE DE CAS DE BRÛLAGE DE BÂTIMENTS OU D'INSTALLATIONS ILLÉGAUX; E) LES SOMMES DÉPENSÉES POUR CES INSPECTIONS, L'ÉMISSION DE CES AVIS, CES PRISES DE POSSESSION ET CES BRÛLAGES.

ÉTUDE DES CRÉDITS 2026-2027

En 2025-2026¹ :

Région administrative	(A) Nombre d'inspecteurs	(B) Nombre d'avis de prise de possession délivrés	(C) Nombre de cas de prise de possession de bâtiments ou d'installations illégaux	(D) Nombre de cas de brûlage de bâtiments ou d'installations illégaux	(E) Sommes dépensées en k\$
Bas-Saint-Laurent (01)	2	6	5	-	72
Saguenay–Lac-Saint-Jean (02)	3	-	11	-	88
Capitale-Nationale (03)	-	-	10	-	48
Mauricie (04)	2	2	20	9	101
Estrie (05)	1	17	12	-	103
Montréal (06)	-	-	-	-	-
Outaouais (07)	1	11	21	-	81
Abitibi-Témiscamingue (08)	2	48	11	8	52
Côte-Nord (09)	2	1	17	4	107
Nord-du-Québec (10)	3	22	3	-	49
Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine (11) ²	3	140	21	6	59
Chaudière-Appalaches (12)	1	58	30	-	267
Laval (13)	-	-	-	-	-
Lanaudière (14)	1	-	3	-	21
Laurentides (15)	2	-	5	-	26
Montréal (16)	1	-	-	-	60
Centre-du-Québec (17)	-	-	-	-	-
Total	24	305	169	27	1 134

¹ La fiche présente les activités de l'année, mais certains dossiers peuvent avoir été entamés dans une année précédente.

² En raison de l'absence d'entente de délégation en Gaspésie, les activités de contrôle sur le territoire public sont menées par le Ministère. Les chiffres inscrits dans le tableau visent la période du 1^{er} avril 2025 au 31 janvier 2026.

MINISTÈRE DES RESSOURCES NATURELLES ET DES FORÊTS
QUESTION PARTICULIÈRE # 43 : LISTE DES VOLUMES DE BOIS ATTRIBUÉS POUR L'ANNÉE FINANCIÈRE 2025-2026, AINSI QUE POUR LES TROIS
ANNÉES PRÉCÉDENTES; VENTILATION PAR RÉGION ET PAR TYPE D'ATTRIBUTION. FOURNIR ÉGALEMENT LES PRÉVISIONS POUR 2026-2027.
ÉTUDE DES CRÉDITS 2026-2027

Région	Volumes attribués toutes essences (mètres cubes)	
	Type de droit	2025-2026
01 - Bas-Saint-Laurent	GA	829 000
	PRAU	22 800
02 - Saguenay–Lac-Saint-Jean	GA	4 269 400
	PRAU	375 000
03 - Capitale-Nationale	GA	333 700
	PRAU	-
04 - Mauricie	GA	2 185 650
	PRAU	154 000
05 - Estrie	GA	33 750
	PRAU	-
07 - Outaouais	GA	925 000
	PRAU	130 450
08 - Abitibi-Témiscamingue	GA	1 632 900
	PRAU	116 550
09 - Côte-Nord	GA	1 522 550
	PRAU	-

MINISTÈRE DES RESSOURCES NATURELLES ET DES FORÊTS
QUESTION PARTICULIÈRE # 43 : LISTE DES VOLUMES DE BOIS ATTRIBUÉS POUR L'ANNÉE FINANCIÈRE 2025-2026, AINSI QUE POUR LES TROIS ANNÉES PRÉCÉDENTES; VENTILATION PAR RÉGION ET PAR TYPE D'ATTRIBUTION. FOURNIR ÉGALEMENT LES PRÉVISIONS POUR 2026-2027.
ÉTUDE DES CRÉDITS 2026-2027

Région	Volumes attribués toutes essences (mètres cubes)	
	Type de droit	2025-2026
10 - Nord-du-Québec	GA	2 219 850
	PRAU	283 150
11 - Gaspésie—Îles-de-la-Madeleine	GA	1 106 750
	PRAU	59 250
12 - Chaudière-Appalaches	GA	134 100
	PRAU	-
14 - Lanaudière	GA	407 000
	PRAU	-
15 - Laurentides	GA	811 900
	PRAU	-

GA : Garantie d'approvisionnement.

PRAU : Permis de récolte de bois aux fins d'approvisionner une usine de transformation du bois.

MINISTÈRE DES RESSOURCES NATURELLES ET DES FORÊTS
QUESTION PARTICULIÈRE # 44 : LISTE DES VOLUMES DE BOIS RÉELLEMENT COUPÉS POUR L'ANNÉE FINANCIÈRE 2025-2026,
AINSI QUE POUR LES TROIS ANNÉES PRÉCÉDENTES; VENTILATION PAR RÉGION ET PAR TYPE D'ATTRIBUTION. FOURNIR
ÉGALEMENT LES PRÉVISIONS POUR 2026-2027.
ÉTUDE DES CRÉDITS 2026-2027

Exercice 2025-2026

Région administrative	Volume en mètres cubes, par type d'attribution ¹			
	Garantie d'approvisionnement	Ventes aux enchères	Approvisionnement d'usine de transformation	Autres types d'attributions
01 - Bas-Saint-Laurent	597 945	251 478	20 524	89 128
02 - Saguenay–Lac-Saint-Jean	3 536 217	565 006	34 077	28 338
03 - Capitale-Nationale	284 342	48 449		15 805
04 - Mauricie	1 094 946	314 277	34 941	
05 - Estrie	17 731	4 231		1 356
07 - Outaouais	182 021	40 907		4 086
08 - Abitibi-Témiscamingue	657 866	220 850		5 036
09 - Côte-Nord	310 033	587 790		22 256
10 - Nord-du-Québec	1 297 659	471 018	80 507	16 453
11 - Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine	779 838	204 288	35 344	47 198
12 - Chaudière-Appalaches	101 056	17 059		
14 - Lanaudière	131 279	38 429		185
15 - Laurentides	515 079	124 194		3 337

¹Extraction en date du 31 janvier 2026. Les données sont provisoires et partielles. Les volumes incluent les bois mesurés et estimés.

MINISTÈRE DES RESSOURCES NATURELLES ET DES FORÊTS
QUESTION PARTICULIÈRE # 45 : POSSIBILITÉ FORESTIÈRE POUR L'ANNÉE FINANCIÈRE 2025-2026, AINSI QUE POUR LES TROIS ANNÉES PRÉCÉDENTES, TOTALE ET VENTILÉE PAR RÉGION. FOURNIR ÉGALEMENT LES PRÉVISIONS POUR 2026-2027.
ÉTUDE DES CRÉDITS 2026-2027

	1 ^{er} avril 2018 au 31 mars 2023	1 ^{er} avril 2023 au 31 mars 2024	1 ^{er} avril 2024 au 31 mars 2028*	1 ^{er} avril 2025 au 31 mars 2028**
Région	Possibilités forestières (volume marchand brut m ³ /an)	Possibilités forestières (volume marchand brut m ³ /an)	Possibilités forestières (volume marchand brut m ³ /an)	Possibilités forestières (volume marchand brut m ³ /an)
01 - Bas-Saint-Laurent	1 395 900	1 405 800	1 405 800	1 405 800
02 - Saguenay–Lac-Saint-Jean	7 216 700	7 269 000	7 269 000	7 269 000
03 - Capitale-Nationale	553 800	664 600	664 600	664 600
04 - Mauricie	4 587 300	4 657 900	4 648 400	4 645 200
05 - Estrie	63 800	55 900	55 900	55 900
07 - Outaouais	2 991 700	4 138 000	4 138 000	3 933 300
08 - Abitibi-Témiscamingue	4 275 900	4 177 500	4 088 800	4 099 600
09 - Côte-Nord	3 806 700	3 693 500	3 693 500	3 693 500
10 - Nord-du-Québec	4 381 800	4 114 200	3 593 000	3 607 900
11 - Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine	1 959 800	1 945 000	1 945 000	1 945 000
12 - Chaudière-Appalaches	203 400	216 800	216 800	216 800
14 - Lanaudière	827 200	758 700	758 700	758 700
15 - Laurentides	1 884 000	1 819 900	1 819 900	1 819 900
Total	34 148 000	34 916 800	34 297 400	34 115 200

* Mise à jour en raison des feux de l'été 2023

** Mise à jour en raison des feux de 2023 et de la création d'aires protégées

MINISTÈRE DES RESSOURCES NATURELLES ET DES FORÊTS
QUESTION PARTICULIÈRE # 46 : LISTE DES VOLUMES DE BOIS AUTORISÉS POUR L'EXPORTATION HORS DU QUÉBEC POUR
L'ANNÉE FINANCIÈRE 2025-2026, AINSI QUE POUR LES TROIS ANNÉES PRÉCÉDENTES; VENTILATION PAR DESTINATION, DE MÊME
QUE LES PRÉVISIONS POUR 2026-2027
ÉTUDE DES CRÉDITS 2026-2027

Pour cette réponse, veuillez vous référer à la question 8 de l'Opposition officielle - Section Forêts.

MINISTÈRE DES RESSOURCES NATURELLES ET DES FORÊTS

**QUESTION PARTICULIÈRE # 47 : VOLUME DE BOIS EXPORTÉ VERS LES ÉTATS-UNIS À PARTIR DU QUÉBEC DEPUIS LA FIN DE L'ACCORD SUR LE
BOIS D'ŒUVRE RÉSINEUX, VENTILÉ PAR ANNÉE.
ÉTUDE DES CRÉDITS 2026-2027**

Pour la période comprise entre avril et novembre 2025, 1,4 milliard de pieds mesure de planche (PMP) ont été exportés vers les États-Unis.

MINISTÈRE DES RESSOURCES NATURELLES ET DES FORÊTS

QUESTION PARTICULIÈRE # 48 : LE NOMBRE ET LA LISTE DES GARANTIES D'APPROVISIONNEMENT RÉSILIÉES POUR L'ANNÉE FINANCIÈRE 2026-2027, AINSI QUE POUR LES TROIS ANNÉES PRÉCÉDENTES; VENTILATION PAR ENTREPRISE ET PAR UNITÉ D'AMÉNAGEMENT FORESTIER.
ÉTUDE DES CRÉDITS 2026-2027

LISTE DES GARANTIES D'APPROVISIONNEMENT RÉSILIÉES ET RÉATTRIBUÉES EN 2025-2026¹

Garantie d'approvisionnement réattribuée (entreprise)	Localisation de l'entreprise (région)	Essence	Volume (m³/an)	Mois de résiliation
De: Produits forestiers Mauricie S.E.C	04 - Mauricie	SEPM	291 300	Août 2025
A: Arbec, Bois d'œuvre inc. (La Tuque)	04 - Mauricie	SEPM	291 300	
De : Groupe Crête Chertsey inc.	14 - Lanaudière	SEPM	87 350	Août 2025
	15 - Laurentides	SEPM	11 550	
À : Groupe Crête Division St-Faustin - Usine Chertsey	14 - Lanaudière	SEPM	87 350	
	15 - Laurentides	SEPM	11 550	

MINISTÈRE DES RESSOURCES NATURELLES ET DES FORÊTS

**QUESTION PARTICULIÈRE # 48 : LE NOMBRE ET LA LISTE DES GARANTIES D'APPROVISIONNEMENT RÉSILIÉES POUR L'ANNÉE FINANCIÈRE 2026-2027, AINSI QUE POUR LES TROIS ANNÉES PRÉCÉDENTES; VENTILATION PAR ENTREPRISE ET PAR UNITÉ D'AMÉNAGEMENT FORESTIER.
ÉTUDE DES CRÉDITS 2026-2027**

LISTE DES GARANTIES D'APPROVISIONNEMENT RÉSILIÉES EN 2025-2026 ET NON RÉATTRIBUÉES

Garantie d'approvisionnement résiliée (entreprise)	Localisation de l'entreprise (région)	Essence	Volume (m³/an)	Mois
Forex inc. Mont-Laurier-Déroulage	04 - Mauricie	Bouleau jaune	2 500	Mai 2025
		Bouleau à papier	2 200	
		Autres feuillus durs	1 600	
		Peuplier	3 250	
Produits Forestiers Résolu Canada inc. - Saint-Thomas	02 - Saguenay–Lac-Saint-Jean	SEPM	228 900	Août 2025
Forex inc. Mont-Laurier Sciage 1	15 - Laurentides	Bouleau jaune	11 500	Septembre 2025
		Bouleau à papier	11 750	
		Autres feuillus durs	2 100	
		Érables	8 050	
Scierie de la Vallée	01 - Bas-Saint-Laurent	Feuillus durs	7 350	Octobre 2025
Les industries Picard et Poulin inc.	12 - Chaudière-Appalaches	SEPM	2 400	Novembre 2025
C.Meilleur & Fils inc.	07 - Outaouais	THO	800	Décembre 2025
	15 - Laurentides		2 050	
Les Chantiers de Chibougamau tée (Val D'Or)	08 - Abitibi-Témiscamingue	SEPM	333 650	Janvier 2026
Scierie Petit-Saguenay inc.	02 - Saguenay–Lac-Saint-Jean	Peuplier	18 550	Janvier 2026
	03 - Capitale nationale		12 750	

¹ La liste comprend exclusivement les garanties qui ont été résiliées et réattribuées dans la même année financière (2025-2026)

MINISTÈRE DES RESSOURCES NATURELLES ET DES FORÊTS
QUESTION PARTICULIÈRE # 49 : LISTE DES GARANTIES D'APPROVISIONNEMENT LIÉES À UNE USINE FERMÉE,
INCLUANT LE NOM DE L'USINE, LE LIEU OÙ ELLE SE TROUVE ET LE VOLUME DE BOIS, POUR L'ANNÉE FINANCIÈRE
2025-2026, AINSI QUE POUR LES TROIS ANNÉES PRÉCÉDENTES. FOURNIR LES PRÉVISIONS POUR 2026-2027.
ÉTUDE DES CRÉDITS 2026-2027

Liste des garanties d'approvisionnement liées à une usine fermée depuis plus de six mois

Région d'application des garanties d'approvisionnement	Nom du bénéficiaire	Volume garantie d'approvisionnement (mètres cubes)
08 - Abitibi-Témiscamingue	La Compagnie Commonwealth Plywood Ltée (Belleterre)	12 400
04 - Mauricie	La Compagnie Commonwealth Plywood Ltée (Shawinigan)	21 200
15 - Laurentides	La Compagnie Commonwealth Plywood Ltée (Mont-Laurier)	73 900
10 - Nord-du-Québec	Produits forestiers Nabakatuk 2008, S.E.N.C.	70 000

MINISTÈRE DES RESSOURCES NATURELLES ET DES FORÊTS

QUESTION PARTICULIÈRE # 50 : MONTANTS ALLOUÉS À CHAQUE PLAN D'AIDE AU SECTEUR FORESTIER DEPUIS DIX ANS. VENTILER PAR PROGRAMME OU MESURE D'AIDE, PAR ANNÉE, PAR RÉGION ET PAR PROJET. MONTANTS ACCORDÉS POUR L'ANNÉE FINANCIÈRE 2025-2026.

FOURNIR LES OBJECTIFS POUR 2026-2027.

ÉTUDE DES CRÉDITS 2026-2027

Aucun montant n'a été alloué depuis 2018-2019.

MINISTÈRE DES RESSOURCES NATURELLES ET DES FORÊTS

**QUESTION PARTICULIÈRE # 51 : MONTANT DES REDEVANCES FORESTIÈRES PERÇUES PAR L'ÉTAT POUR L'ANNÉE FINANCIÈRE 2025-2026, AINSI QUE POUR LES TROIS ANNÉES PRÉCÉDENTES; VENTILATION PAR RÉGION ET PAR ENTREPRISE. FOURNIR LES PRÉVISIONS POUR 2026-2027. INCLURE LA SOMME DE TOUTES LES REDEVANCES PERÇUES
ÉTUDE DES CRÉDITS 2026-2027**

Pour cette réponse, veuillez vous référer à la question 9 de l'Opposition officielle - Section Forêts.

MINISTÈRE DES RESSOURCES NATURELLES ET DES FORÊTS

QUESTION PARTICULIÈRE # 52 : MONTANT DES REDEVANCES FORESTIÈRES REDISTRIBUÉ PAR L'ÉTAT VERS LES LOCALITÉS POUR L'ANNÉE FINANCIÈRE 2025-2026, AINSI QUE POUR LES TROIS ANNÉES PRÉCÉDENTES; VENTILATION PAR RÉGION ET PAR ENTREPRISE. FOURNIR LES PRÉVISIONS POUR 2026-2027. INCLURE LA SOMME DE TOUTES LES REDEVANCES PERÇUES.

ÉTUDE DES CRÉDITS 2026-2027

En 2025-2026, le montant prévu des redevances forestières redistribué par l'État vers les localités est de 190 650,0 k\$.

MINISTÈRE DES RESSOURCES NATURELLES ET DES FORÊTS

**QUESTION PARTICULIÈRE # 53 : POUR CHAQUE RÉGION ADMINISTRATIVE, LE MONTANT DES CRÉDITS ACCORDÉS POUR LA RÉALISATION DE TRAVAUX SYLVICOLES POUR L'ANNÉE FINANCIÈRE 2025-2026 ET POUR LES TROIS ANNÉES PRÉCÉDENTES, AINSI QUE LES PRÉVISIONS POUR 2026-2027, DE MÊME QUE LA VALEUR RÉELLE DES TRAVAUX SYLVICOLES EFFECTUÉS; VENTILATION PAR TYPE DE TRAVAUX SYLVICOLES ET SELON LES TRAVAUX EFFECTUÉS EN FORÊT PRIVÉE OU EN FORÊT PUBLIQUE
ÉTUDE DES CRÉDITS 2026-2027**

Pour cette réponse, veuillez vous référer à la question 12 de l'Opposition officielle - Section Forêts.

MINISTÈRE DES RESSOURCES NATURELLES ET DES FORÊTS
QUESTION PARTICULIÈRE # 54 : LE MONTANT TOTAL DES BUDGETS ALLOUÉS À LA SYLVICULTURE AU MINISTÈRE PAR ANNÉE POUR
LES 10 DERNIÈRES ANNÉES, AINSI QUE LA PRÉVISION POUR 2026-2027.
ÉTUDE DES CRÉDITS 2026-2027

Veillez vous référer à la question 12 de l'Opposition officielle - Section Forêts.

MINISTÈRE DES RESSOURCES NATURELLES ET DES FORÊTS

QUESTION PARTICULIÈRE # 55 : POUR CHAQUE RÉGION ADMINISTRATIVE, LE NOMBRE D'ARBRES PLANTÉS EN 2025-2026, AINSI QUE POUR LES TROIS ANNÉES PRÉCÉDENTES, EN VENTILANT PAR ESPÈCE PLANTÉE. FOURNIR LES OBJECTIFS POUR 2026-2027

ÉTUDE DES CRÉDITS 2026-2027

Pour cette réponse, veuillez vous référer à la question 13 de l'Opposition officielle - Section Forêts.

MINISTÈRE DES RESSOURCES NATURELLES ET DES FORÊTS
QUESTION PARTICULIÈRE # 56 : CRÉDITS ACCORDÉS À CHAQUE AGENCE RÉGIONALE DE MISE EN VALEUR DES FORÊTS PRIVÉES POUR
2025-2026, AINSI QUE POUR LES TROIS ANNÉES PRÉCÉDENTES; PRÉVISIONS POUR 2026-2027
ÉTUDE DES CRÉDITS 2026-2027

Pour cette réponse, veuillez vous référer à la question 22 de l'Opposition officielle - Section Forêts.

MINISTÈRE DES RESSOURCES NATURELLES ET DES FORÊTS

**QUESTION PARTICULIÈRE # 57 : PAIEMENTS DE TRANSFERT EFFECTUÉS DANS LE CADRE DU PROGRAMME D'AIDE À LA MISE EN VALEUR DES FORÊTS PRIVÉES POUR 2025-2026, AINSI QUE POUR LES TROIS ANNÉES PRÉCÉDENTES. VENTILER PAR RÉGION ET PAR PROJET BÉNÉFICIAIRE DE CES MONTANTS. FOURNIR LES OBJECTIFS POUR 2026-2027
ÉTUDE DES CRÉDITS 2026-2027**

Pour cette réponse, veuillez vous référer à la question 22 de l'Opposition officielle - Section Forêts.

MINISTÈRE DES RESSOURCES NATURELLES ET DES FORÊTS

**QUESTION PARTICULIÈRE # 58 : NOMBRE D'HECTARES MIS EN VALEUR PAR LE BIAIS DU PROGRAMME D'AIDE À LA MISE EN VALEUR DES
FORÊTS PRIVÉES, POUR 2025-2026. VENTILATION PAR RÉGION. FOURNIR LES OBJECTIFS POUR 2026-2027
ÉTUDE DES CRÉDITS 2026-2027**

Pour cette réponse, veuillez vous référer à la question 23 de l'Opposition officielle - Section Forêts.

MINISTÈRE DES RESSOURCES NATURELLES ET DES FORÊTS
QUESTION PARTICULIÈRE # 59 : PAIEMENTS DE TRANSFERT EFFECTUÉS DANS LE CADRE DES PROGRAMMES D'AIDE AU DÉVELOPPEMENT
INDUSTRIEL, POUR 2025-2026 AINSI QUE POUR LES TROIS ANNÉES PRÉCÉDENTES. PRÉVISIONS POUR 2026-2027
ÉTUDE DES CRÉDITS 2026-2027

Pour cette réponse, veuillez vous référer à la question 24 de l'Opposition officielle - Section Forêts.

MINISTÈRE DES RESSOURCES NATURELLES ET DES FORÊTS

**QUESTION PARTICULIÈRE # 60 : DROITS DE COUPE IMPAYÉS, PAR COMPAGNIE ET PAR RÉGION, POUR L'ANNÉE FINANCIÈRE 2025-2026, AINSI
QUE POUR LES TROIS ANNÉES PRÉCÉDENTES. FOURNIR LES PRÉVISIONS POUR 2026-2027
ÉTUDE DES CRÉDITS 2026-2027**

Pour cette réponse, veuillez vous référer à la question 25 de l'Opposition officielle - Section Forêts.

MINISTÈRE DES RESSOURCES NATURELLES ET DES FORÊTS

**QUESTION PARTICULIÈRE # 61 : DÉPENSES AUX FINS DE REBOISEMENT ET VOLUMES DE PLANTS MIS EN TERRE EN FORÊTS PUBLIQUES ET PRIVÉES, POUR 2025-2026 ET POUR LES CINQ ANNÉES PRÉCÉDENTES; OBJECTIFS POUR LA PÉRIODE DE 2025-2026 À 2027-2028
ÉTUDE DES CRÉDITS 2026-2027**

Pour cette réponse, veuillez vous référer à la question 14 de l'Opposition officielle - Section Forêts.

MINISTÈRE DES RESSOURCES NATURELLES ET DES FORÊTS
QUESTION PARTICULIÈRE # 62 : PERTES D’EMPLOIS DANS L’INDUSTRIE FORESTIÈRE POUR 2025-2026, AINSI QUE POUR LES CINQ
ANNÉES PRÉCÉDENTES; VENTILATION PAR RÉGION ET PAR SECTEUR.
ÉTUDE DES CRÉDITS 2026-2027

Secteur	Gains et (pertes) d'emploi ¹
	2025 par rapport à 2024 ²
Forêt	
Exploitation forestière	(343)
Foresterie	62
Activités de soutien à la foresterie	120
Industrie des produits du bois	
1 ^{re} transformation	(519)
2 ^e et 3 ^e transformation	(212)
Industrie du papier et des produits connexes	
1 ^{re} transformation	(495)
2 ^e et 3 ^e transformation	(173)

¹ Les pertes d'emplois par région ne sont pas disponibles.

² Les données réfèrent à l'année civile.

MINISTÈRE DES RESSOURCES NATURELLES ET DES FORÊTS

**QUESTION PARTICULIÈRE # 63 : NOMBRE D'EMPLOIS, PAR RÉGION ADMINISTRATIVE, DANS LE SECTEUR FORESTIER POUR 2025-2026 ET
POUR LES CINQ ANNÉES PRÉCÉDENTES; VENTILATION SELON LES EMPLOIS EN EXPLOITATION FORESTIÈRE, EN SYLVICULTURE ET EN
TRANSFORMATION, ET PRÉVISIONS POUR 2026-2027
ÉTUDE DES CRÉDITS 2026-2027**

Pour cette réponse, veuillez vous référer à la question 26 de l'Opposition officielle - Section Forêts.

MINISTÈRE DES RESSOURCES NATURELLES ET DES FORÊTS
QUESTION PARTICULIÈRE # 64 : LISTE DES USINES, SCIERIES OU AUTRES ENTREPRISES AYANT CESSÉ, TEMPORAIREMENT OU DE FAÇON PERMANENTE, LEURS OPÉRATIONS AU COURS DE L'ANNÉE 2025-2026 ET POUR LES CINQ ANNÉES PRÉCÉDENTES. INCLURE LE NOM DE L'USINE, LE LIEU OÙ ELLE SE TROUVE, LA RÉGION, LE NOMBRE D'EMPLOIS TOUCHÉS ET LA NATURE DE LA FERMETURE (TEMPORAIRE OU PERMANENTE).
ÉTUDE DES CRÉDITS 2026-2027

Les données de ce tableau sont issues de compilations effectuées par le ministère des Ressources naturelles et des Forêts à partir de données disponibles publiquement (communiqués d'entreprises, médias, etc.). Ainsi, le lecteur est informé des limites de précision de ces renseignements, d'une part, parce que la définition d'un emploi est très variable d'un organisme à l'autre (emplois occasionnels ou équivalents temps complet) et, d'autre part, parce que les entreprises concernées ne communiquent pas publiquement et de façon systématique leur décision de fermeture ou de réouverture. L'interprétation de ces données doit donc tenir compte des limites énoncées précédemment.

Fermetures complètes et permanentes

Année	Entreprise	Localité	Région	Emplois touchés
2025	Société en commandite FF Soucy WB	Rivière-du-Loup	01 - Bas-Saint-Laurent	175
2025	Scierie Petit-Saguenay inc.	Petit-Saguenay	02 - Saguenay–Lac-Saint-Jean	25
2025	Bois Laurentides inc. (2 ^e transformation)	Saint-Célestin	04-17 - Mauricie-Centre-du-Québec	18
2025	Compagnie WestRock du Canada Corp. (réduction des effectifs - fermeture d'une machine à papier)	La Tuque	04-17 - Mauricie-Centre-du-Québec	30
2025	Société en commandite Scierie Opitciwan (réduction des effectifs - fonctionne sur une seule faction)	Obedjiwan	04-17 - Mauricie-Centre-du-Québec	8
2025	Graphic Packaging International Canada, ULC	East Angus	05 - Estrie	117
2025	Les Bois Saxby inc.	Sherbrooke	05 - Estrie	10
2025	Les Chantiers de Chibougamau Itée	Val-d'Or	08 - Abitibi-Témiscamingue	110
2025	Les Chantiers de Chibougamau Itée (Sullivan) (2 ^e transformation)	Val-d'Or	08 - Abitibi-Témiscamingue	52
2025	KWP inc. (2 ^e transformation)	Terrebonne	14 - Lanaudière	67
2025	Les Bois Laurentiens Scierie Gaudreault inc.	Rivière-Rouge	15 - Laurentides	10

MINISTÈRE DES RESSOURCES NATURELLES ET DES FORÊTS
QUESTION PARTICULIÈRE # 64 : LISTE DES USINES, SCIERIES OU AUTRES ENTREPRISES AYANT CESSÉ, TEMPORAIREMENT OU DE FAÇON PERMANENTE, LEURS OPÉRATIONS AU COURS DE L'ANNÉE 2025-2026 ET POUR LES CINQ ANNÉES PRÉCÉDENTES. INCLURE LE NOM DE L'USINE, LE LIEU OÙ ELLE SE TROUVE, LA RÉGION, LE NOMBRE D'EMPLOIS TOUCHÉS ET LA NATURE DE LA FERMETURE (TEMPORAIRE OU PERMANENTE).
ÉTUDE DES CRÉDITS 2026-2027

Fermetures temporaires (certaines sont toujours fermées)

Année	Entreprise	Localité	Région	Emplois touchés
2025	Groupe Lebel inc.	Saint-Joseph-de-Kamouraska	01 - Bas-Saint-Laurent	12
2025	Groupe Lebel inc. (Squatec)	Saint-Michel-du-Squatec	01 - Bas-Saint-Laurent	14
2025	Arbec, Bois d'œuvre inc. (Dolbeau-Mistassini) (2 ^e transformation)	Dolbeau-Mistassini	02 - Saguenay–Lac-Saint-Jean	40
2025	Les Scieries du Lac St-Jean inc.	Métabetchouan-Lac-à-la-Croix	02 - Saguenay–Lac-Saint-Jean	28
2025	Scierie Lachance 2015	Saint-Bruno	02 - Saguenay–Lac-Saint-Jean	2
2025	Damaboïs	Saint-Jean-Port-Joli	03-12 - Capitale-Nationale-Chaudière-Appalaches	11
2025	Arbec, Bois d'œuvre inc. (Parent)	La Tuque	04-17 - Mauricie-Centre-du-Québec	80
2025	Emballages Kruger S.E.C. (2 ^e transformation)	LaSalle	06 - Montréal	150
2025	La Compagnie Commonwealth Plywood Itée	Rapides-des-Joachims	07 - Outaouais	20
2025	Produits forestiers R Perron Itée (2 ^e transformation)	Gatineau	07 - Outaouais	16
2025	PF Résolu Canada inc.	Maniwaki	07 - Outaouais	115
2025	Arbec Amos OSB	Amos	08 - Abitibi-Témiscamingue	100
2025	Arbec, Bois d'œuvre inc. (Port-Cartier)	Port-Cartier	09 - Côte-Nord	92
2025	Carbonité inc.	Port-Cartier	09 - Côte-Nord	20
2025	PF Résolu Canada inc.	Baie-Comeau	09 - Côte-Nord	186
2025	Granule 777 inc.	Chapais	10 - Nord-du-Québec	20
2025	PF Résolu Canada inc.	Lebel-sur-Quévillon	10 - Nord-du-Québec	70
2025	Scierie St-Michel inc.	Saint-Michel-des-Saints	14 - Lanaudière	250
2025	Groupe Crête division St-Faustin inc.	Saint-Faustin–Lac-Carré	15 - Laurentides	70

MINISTÈRE DES RESSOURCES NATURELLES ET DES FORÊTS
QUESTION PARTICULIÈRE # 65 : ÉTAT DE SITUATION DE CHACUNE DES PÉPINIÈRES PRIVÉES ET PUBLIQUES POUR 2025-2026 ET POUR LES
TROIS ANNÉES PRÉCÉDENTES. PRÉVISIONS CONCERNANT LES FERMETURES POUR 2026-2027
ÉTUDE DES CRÉDITS 2026-2027

Pour cette réponse, veuillez vous référer à la question 10 de l'Opposition officielle - Section Forêts.

MINISTÈRE DES RESSOURCES NATURELLES ET DES FORÊTS

QUESTION PARTICULIÈRE # 66 : CONTRIBUTIONS VERSÉES À LA SOPFEU ET À LA SOPFIM POUR 2023-2024 ET POUR LES CINQ ANNÉES PRÉCÉDENTES; VENTILATION PAR CONTRIBUTION DU GOUVERNEMENT ET PAR CONTRIBUTION DES ENTREPRISES. FOURNIR LES PRÉVISIONS POUR 2026-2027
ÉTUDE DES CRÉDITS 2026-2027

Pour la SOPFIM, veuillez vous référer à la question 18 de l'Opposition officielle - Section Forêts.

Depuis le 1^{er} janvier 2025, la SOPFEU relève du ministre de la Sécurité publique.

MINISTÈRE DES RESSOURCES NATURELLES ET DES FORÊTS

**QUESTION PARTICULIÈRE # 67 : ÉTAT DE SITUATION CONCERNANT LE SURPLUS DE COPEAUX AU QUÉBEC POUR 2025-2026 ET POUR LES
TROIS ANNÉES PRÉCÉDENTES; VENTILATION PAR RÉGION ET PAR VALEUR MONÉTAIRE. FOURNIR LES PRÉVISIONS POUR 2026-2027
ÉTUDE DES CRÉDITS 2026-2027**

Pour cette réponse, veuillez vous référer à la question 27 de l'Opposition officielle - Section Forêts.

MINISTÈRE DES RESSOURCES NATURELLES ET DES FORÊTS

QUESTION PARTICULIÈRE # 68 : CONCERNANT LE PROGRAMME DE DÉVELOPPEMENT RÉGIONAL ET FORESTIER, IDENTIFIER LES SOMMES ALLOUÉES (TOTALES ET VENTILÉES PAR RÉGION) EN 2025-2026 ET POUR LES CINQ DERNIÈRES ANNÉES. INCLURE LA LISTE DES ENTREPRISES, DES MUNICIPALITÉS OU DES ORGANISMES AYANT REÇU UNE AIDE FINANCIÈRE, LA DATE DE L'AIDE, LE NOMBRE D'EMPLOIS CRÉÉS ET LE MONTANT REÇU.

ÉTUDE DES CRÉDITS 2026-2027

PROGRAMME D'AMÉNAGEMENT DURABLE DES FORÊTS 2025-2026

Délégataires de gestion	Montant accordé en 2025-2026 (k\$)	Date de l'octroi (année/mois)
Administration régionale Kativik (10)	86,0	2025-04
Agglomération de Longueuil (16)	0,0	2025-04
Agglomération de Montréal (06)	0,0	2025-04
Gouvernement de la nation crie (10)	250,0	2025-04
Gouvernement régional d'Eeyou-Istchee Baie-James (10)	500,0	2025-04
Les municipalités régionales de comté de la région de Chaudière-Appalaches (12)	243,4	2025-04
Les municipalités régionales de comté de la région de la Capitale-Nationale (03)	444,3	2025-04
Les municipalités régionales de comté de la région de la Côte-Nord (09)	675,0	2025-04
Les municipalités régionales de comté de la région de la Mauricie (04)	675,0	2025-04
Les municipalités régionales de comté de la région de l'Abitibi-Témiscamingue (08)	675,0	2025-04
Les municipalités régionales de comté de la région de l'Estrie (05)	282,2	2025-04
Les municipalités régionales de comté de la région de l'Outaouais (07)	672,6	2025-04
Les municipalités régionales de comté de la région des Laurentides (15)	522,7	2025-04
Les municipalités régionales de comté de la région du Bas-Saint-Laurent (01)	439,2	2025-04
Les municipalités régionales de comté de la région du Centre-du-Québec (17)	90,0	2025-04
Les municipalités régionales de comté de la région du Saguenay–Lac-Saint-Jean (02)	675,0	2025-04

MINISTÈRE DES RESSOURCES NATURELLES ET DES FORÊTS

QUESTION PARTICULIÈRE # 68 : CONCERNANT LE PROGRAMME DE DÉVELOPPEMENT RÉGIONAL ET FORESTIER, IDENTIFIER LES SOMMES ALLOUÉES (TOTALES ET VENTILÉES PAR RÉGION) EN 2025-2026 ET POUR LES CINQ DERNIÈRES ANNÉES. INCLURE LA LISTE DES ENTREPRISES, DES MUNICIPALITÉS OU DES ORGANISMES AYANT REÇU UNE AIDE FINANCIÈRE, LA DATE DE L'AIDE, LE NOMBRE D'EMPLOIS CRÉÉS ET LE MONTANT REÇU.

ÉTUDE DES CRÉDITS 2026-2027

PROGRAMME D'AMÉNAGEMENT DURABLE DES FORÊTS 2025-2026

Délégataires de gestion	Montant accordé en 2025-2026 (k\$)	Date de l'octroi (année/mois)
Les municipalités régionales de comté de la région de la Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine (11)	466,8	2025-04
Les municipalités régionales de comté de la région de Lanaudière (14)	382,8	2025-04
Les municipalités régionales de comté de la région de la Montérégie (16)	140,0	2025-04
Ville de Laval (13)	0,0	2025-04
Enveloppe suprarégionale	380,0	en continu
TOTAL	7 600,0	

Les modèles de reddition de comptes propres à chacun des délégataires de gestion de ce programme, combinés à plusieurs subventions versées par ceux-ci, ne permettent pas de fournir les informations relatives aux entreprises, aux municipalités ou aux organismes ayant reçu une aide financière ainsi que les informations relatives au nombre d'emplois créés.

MINISTÈRE DES RESSOURCES NATURELLES ET DES FORÊTS
QUESTION PARTICULIÈRE # 69 : CONCERNANT LE PROGRAMME DE FINANCEMENT FORESTIER, IDENTIFIER LES SOMMES ALLOUÉES (TOTALES ET VENTILÉES PAR RÉGION) EN 2025-2026 ET POUR LES CINQ DERNIÈRES ANNÉES. INCLURE LA LISTE DES BÉNÉFICIAIRES AYANT REÇU UNE AIDE FINANCIÈRE, LA DATE DE L'AIDE, LE NOMBRE D'EMPLOIS CRÉÉS ET LE MONTANT REÇU.
ÉTUDE DES CRÉDITS 2026-2027

PROGRAMME DE FINANCEMENT FORESTIER¹

Délégataire de gestion	Objectif du programme	Crédits accordés 2025-2026 (k\$)	Date de l'octroi (mois-année)
La Financière agricole du Québec	Favoriser la constitution, le maintien ou le développement d'unités de production forestière au moyen de garanties de prêts auprès des producteurs forestiers.	425,0	09-2025

¹La subvention du Programme de financement forestier est versée en totalité à La Financière agricole du Québec, qui en est le délégataire de gestion.

MINISTÈRE DES RESSOURCES NATURELLES ET DES FORÊTS

**QUESTION PARTICULIÈRE # 70 : LA CONSOMMATION TOTALE DE BOIS DANS LES CONSTRUCTIONS RÉSIDENTIELLES ET NON RÉSIDENTIELLES
AU QUÉBEC POUR 2025-2026 ET POUR LES CINQ ANNÉES PRÉCÉDENTES. FOURNIR LES PRÉVISIONS POUR 2026-2027
ÉTUDE DES CRÉDITS 2026-2027**

Pour cette réponse, veuillez vous référer à la question 3 de l'Opposition officielle - Section Forêts.

MINISTÈRE DES RESSOURCES NATURELLES ET DES FORÊTS

**QUESTION PARTICULIÈRE # 71 : POUR CHAQUE PERMIS ET AUTORISATION, FOURNIR : I. LE NOMBRE ET LA LISTE DES PERMIS ET
AUTORISATIONS DEMANDÉS POUR 2025-2026 ET POUR LES CINQ ANNÉES PRÉCÉDENTES; VENTILATION PAR MOIS. PRÉVISIONS POUR 2026-
2027; II. LA SOMME TOTALE OBTENUE PAR LE MINISTÈRE POUR L'OCTROI DE CES PERMIS POUR 2025-2026 ET POUR LES CINQ ANNÉES
PRÉCÉDENTES. PRÉVISIONS POUR 2026-2027; III. LE NOMBRE ET LA LISTE DE CES PERMIS EN VIGUEUR AU 1ER MAI 2025.**

ÉTUDE DES CRÉDITS 2026-2027

La liste des permis et des autorisations demandés ne peut être transmise, car elle contient des données confidentielles en vertu de la Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels.

TYPE		Nombre de permis et autorisations accordés
		2025-2026
a.	Autorisation de construire ou d'améliorer un chemin autre qu'un chemin forestier	262
b.	Autorisation de coupe de bois sur un territoire du domaine de l'État où s'exerce un droit minier	23
c.	Permis d'exploitation d'usine de transformation primaire du bois	229
d.	Permis d'intervention forestière en vue d'activités minières	480
e.	Permis d'intervention pour des travaux d'utilité publique	328
f.	Permis d'intervention pour l'approvisionnement d'une usine de transformation du bois	Ce type de permis n'est plus émis
g.	Permis d'intervention pour l'approvisionnement d'usines de transformation du bois à des fins de production énergétique ou métallurgique	Données incluses dans la ligne V-5
h.	Permis d'intervention pour l'exploitation commerciale des ressources de la forêt sur les terres de catégorie 1	Données incluses dans la ligne V-7
i.	Permis d'intervention pour la culture et l'exploitation d'une érablière à des fins acéricoles	1 170
j.	Permis d'intervention pour la récolte de bois de chauffage à des fins commerciales	80
k.	Permis d'intervention pour la récolte de bois de chauffage à des fins domestiques	4 928
l.	Permis d'intervention pour la récolte de branches d'if du Canada	--
m-1.	Permis d'intervention pour un aménagement faunique ou récréatif	341
m-2.	Permis d'intervention pour un aménagement agricole	5
n.	Permis de mesureur de bois	146
o.	Permis pour une intervention à des fins d'expérimentation ou de recherche	43
p.	PRAU Permis pour la récolte de bois aux fins d'approvisionner une usine de transformation du bois	15
q.	PRAU Permis pour la récolte de bois aux fins d'approvisionner une usine de transformation du bois pour la biomasse forestière	16

MINISTÈRE DES RESSOURCES NATURELLES ET DES FORÊTS

QUESTION PARTICULIÈRE # 71 : POUR CHAQUE PERMIS ET AUTORISATION, FOURNIR : I. LE NOMBRE ET LA LISTE DES PERMIS ET AUTORISATIONS DEMANDÉS POUR 2025-2026 ET POUR LES CINQ ANNÉES PRÉCÉDENTES; VENTILATION PAR MOIS. PRÉVISIONS POUR 2026-2027; II. LA SOMME TOTALE OBTENUE PAR LE MINISTÈRE POUR L'OCTROI DE CES PERMIS POUR 2025-2026 ET POUR LES CINQ ANNÉES PRÉCÉDENTES. PRÉVISIONS POUR 2026-2027; III. LE NOMBRE ET LA LISTE DE CES PERMIS EN VIGUEUR AU 1ER MAI 2025.

ÉTUDE DES CRÉDITS 2026-2027

La liste des permis et des autorisations demandés ne peut être transmise, car elle contient des données confidentielles en vertu de la Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels.

TYPE	Nombre de permis et autorisations accordés
	2025-2026
r. Entente de délégation de gestion et convention de gestion territoriale en vigueur	62
s. Permis d'intervention pour la récolte de biomasse - Décret n° 722-2008	Ce type de permis n'est plus émis
t. Autres droits sur la gestion des forêts - Autorisation pour réaliser des activités d'aménagement dans une station forestière dans le cadre d'un mandat (article 117.0.1)	--
u. Contrats signés à la suite de l'adjudication des bois - Bureau de mise en marché des bois	123
v-1. Permis de récolte de bois de chauffage à des fins domestiques à une communauté autochtone	4
v-2. Permis de récolte de branches d'épinette (huile essentielle)	1
v-3. Permis de récolte de champignons forestiers	--
v-4. Permis de récolte de myrique baumier	--
v-5. Permis de récolte de rondins de bois destinés au refroidissement des cuves métallurgiques	--
v-6. Permis de récolte ronce petits muriers	--
v-7. Permis de récolte sur les terres de catégorie 1	--
v-8. Autorisation de récolte de champignon chaga	--
v-9. Permis pour la maîtrise de la végétation ¹	72
v-10. Autorisation de récolte d'hypne dorée (mousse)	--
v-11. Autorisation de récolte de thé du Labrador	4
v-12. Autorisation de récolte de bois de chauffage à des fins domestiques à un individu autochtone	6
v-13. Autorisation de récolte de branches de sapin baumier (huile essentielle)	--
v-14. Autorisation de récolte de branches, de tiges, de feuilles ou de racines à des fins culinaires (épices)	2
v-15. Autorisation de récolte de bois	--

MINISTÈRE DES RESSOURCES NATURELLES ET DES FORÊTS
QUESTION PARTICULIÈRE # 71 : POUR CHAQUE PERMIS ET AUTORISATION, FOURNIR : I. LE NOMBRE ET LA LISTE DES PERMIS ET
AUTORISATIONS DEMANDÉS POUR 2025-2026 ET POUR LES CINQ ANNÉES PRÉCÉDENTES; VENTILATION PAR MOIS. PRÉVISIONS POUR 2026-
2027; II. LA SOMME TOTALE OBTENUE PAR LE MINISTÈRE POUR L'OCTROI DE CES PERMIS POUR 2025-2026 ET POUR LES CINQ ANNÉES
PRÉCÉDENTES. PRÉVISIONS POUR 2026-2027; III. LE NOMBRE ET LA LISTE DE CES PERMIS EN VIGUEUR AU 1ER MAI 2025.
ÉTUDE DES CRÉDITS 2026-2027

La liste des permis et des autorisations demandés ne peut être transmise, car elle contient des données confidentielles en vertu de la Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels.

TYPE	Nombre de permis et autorisations accordés	
	2025-2026	
v-16 Autorisation de récolte de sève de bouleau	--	
v-17 Autorisation de récolte de thé des bois	--	
w. Entente de récolte	37	
TOTAL		8 377

REVENUS GÉNÉRÉS : 58 863,2 k\$

¹ Le permis pour la maîtrise de la végétation remplace l'Autorisation pour le dégagement d'une ligne de transport d'énergie depuis 2022.

QUESTION PARTICULIÈRE # 72 : ÉTAT DE SITUATION DE L'ÉPIDÉMIE DE LA TORDEUSE DE BOURGEONS AU QUÉBEC EN FORÊT PUBLIQUE POUR 2025-2026 POUR CHAQUE RÉGION : VOLUME DE BOIS TOUCHÉ, MESURES D'AIDE ACCORDÉES ET MONTANTS, VOLUME DE BOIS AUTORISÉ À ÊTRE RÉCOLTÉ POUR ÉVITER LES PERTES, ETC. ÉVOLUTION DE L'ÉPIDÉMIE POUR LES CINQ ANNÉES PRÉCÉDENTES. FOURNIR LES PRÉVISIONS POUR 2026-2027.

ÉTUDE DES CRÉDITS 2026-2027

1- Aide prévue aux plans spéciaux en lien avec la tordeuse des bourgeons de l'épinette, qui pourrait être admissible au Programme d'investissements dans les forêts publiques affectées par une perturbation naturelle ou anthropique. Ces plans prévoient la mise en marché, par le Bureau de mise en marché des bois, de certains secteurs touchés par la tordeuse des bourgeons de l'épinette. Ces secteurs peuvent être récoltés sur plus d'une année.

2- Montant accordé à la Société de protection des forêts contre les insectes et maladies pour la réalisation du Plan d'intervention contre la tordeuse des bourgeons de l'épinette. Ce plan bénéficie à l'ensemble des régions du Québec touchées par la tordeuse des bourgeons de l'épinette. Depuis 2018-2019, la totalité du coût du plan d'intervention accordé à la Société de protection des forêts contre les insectes et maladies est assumée par le ministère des Ressources naturelles et des Forêts.

3- Ce n'est pas tous les volumes de bois autorisés à être récoltés qui sont admissibles à une aide financière.

MINISTÈRE DES RESSOURCES NATURELLES ET DES FORÊTS
QUESTION PARTICULIÈRE # 73 : ÉTAT DE SITUATION DE L'ÉPIDÉMIE DE LA TORDEUSE DES BOURGEONS DE L'ÉPINETTE
AU QUÉBEC EN FORÊT PRIVÉE POUR 2025-2026 POUR CHAQUE RÉGION : VOLUME DE BOIS TOUCHÉ, MESURES D'AIDE
ACCORDÉES ET MONTANTS, VOLUME DE BOIS AUTORISÉ À ÊTRE RÉCOLTÉ POUR ÉVITER LES PERTES, ETC.
ÉTUDE DES CRÉDITS 2026-2027

Régions touchées	Superficies touchées par l'épidémie de la tordeuse des bourgeons de l'épinette en hectares grande et petite forêt privée 2025	Plan d'intervention (arrosages) en Petite forêt privée 2025	
		Dollars	Hectares
01- Bas-Saint-Laurent	314 968	1 411 648 \$	8 229
02- Saguenay–Lac-Saint-Jean	212 821	574 678 \$	3 350
03- Capitale-Nationale	76 049	25 732 \$	150
04- Mauricie	239 881		
07- Outaouais	201 267	6 690 \$	39
08- Abitibi-Témiscamingue	268 477	107 731 \$	628
09- Côte-Nord	42 517	8 063 \$	47
10- Nord-du-Québec	30 038		
11- Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine	221 312	166 399 \$	970
12- Chaudière-Appalaches	37 122	270 013 \$	1 574
14- Lanaudière	3128		
15- Laurentides	105 246	16 640 \$	97

MINISTÈRE DES RESSOURCES NATURELLES ET DES FORÊTS

**QUESTION PARTICULIÈRE # 74 : ÉVOLUTION DE L'ÉPIDÉMIE POUR LES DIX ANNÉES PRÉCÉDENTES. FOURNIR LES PRÉVISIONS POUR 2026-2027
ÉTUDE DES CRÉDITS 2026-2027**

Pour cette réponse, veuillez vous référer à la question 72 du troisième groupe d'opposition.

MINISTÈRE DES RESSOURCES NATURELLES ET DES FORÊTS

**QUESTION PARTICULIÈRE # 75 : LISTE DES RENCONTRES TENUES AVEC LE GOUVERNEMENT FÉDÉRAL CONCERNANT L'ÉPIDÉMIE DE LA TORDEUSE DE BOURGEONS, INCLUANT LA DATE DES RENCONTRES, LES PERSONNES PRÉSENTES, LES DÉPENSES ENCOURUES ET LES SUJETS ABORDÉS. FOURNIR LA LISTE DES RENCONTRES PRÉVUES EN 2026-2027.
ÉTUDE DES CRÉDITS 2026-2027**

Cette question est non pertinente à l'exercice d'étude des crédits.

MINISTÈRE DES RESSOURCES NATURELLES ET DES FORÊTS
QUESTION PARTICULIÈRE # 76 : LISTE DES MONTANTS ACCORDÉS AUX ENTREPRISES QUÉBÉCOISES EN LIEN AVEC L'ÉPIDÉMIE
DE LA TORDEUSE DE BOURGEONS, VENTILÉS PAR RÉGION
ÉTUDE DES CRÉDITS 2026-2027

Pour cette réponse, veuillez vous référer à la question 72 du troisième groupe d'opposition.

MINISTÈRE DES RESSOURCES NATURELLES ET DES FORÊTS

**QUESTION PARTICULIÈRE # 77 : VOLUME DE BOIS TOUCHÉ PAR UN INCENDIE DE FORÊT ET PERDU POUR LA RÉCOLTE EN 2025-2026 ET POUR
LES CINQ ANNÉES PRÉCÉDENTES. VOLUME DE CE BOIS RÉCUPÉRÉ ET NON RÉCUPÉRÉ; VENTILATION PAR RÉGION.
ÉTUDE DES CRÉDITS 2026-2027**

Pour cette réponse, veuillez vous référer à la question 19 de l'Opposition officielle - Section Forêts.

MINISTÈRE DES RESSOURCES NATURELLES ET DES FORÊTS

**QUESTION PARTICULIÈRE # 78 : VENTILATION DES MONTANTS ACCORDÉS À CHAQUE ASSOCIATION FORESTIÈRE AU QUÉBEC EN 2025-2026 ET
POUR LES CINQ ANNÉES PRÉCÉDENTES. FOURNIR LES PRÉVISIONS POUR 2026-2027.
ÉTUDE DES CRÉDITS 2026-2027**

Pour cette réponse, veuillez vous référer à la question 39 de l'Opposition officielle - Section Forêts.

MINISTÈRE DES RESSOURCES NATURELLES ET DES FORÊTS

QUESTION PARTICULIÈRE # 79 : ÉTAT DE SITUATION DU FONDS FORESTIER POUR 2025-2026 ET POUR LES CINQ ANNÉES PRÉCÉDENTES. LISTE DES PROJETS ET DES PROGRAMMES AYANT ÉTÉ FINANCÉS PAR LE FONDS FORESTIER EN 2025-2026. FOURNIR LES PRÉVISIONS POUR LES CINQ PROCHAINES ANNÉES.

ÉTUDE DES CRÉDITS 2026-2027

États financiers prévisionnels au 31 mars 2026	2025-2026 (k\$)
Revenus	665 866,6
Dépenses	704 902,5
Surplus/(Déficit)	(39 035,9)

PROJETS ET ACTIVITÉS

Activités des forêts; Protection des forêts; Activités des pépinières; Travaux sylvicoles

PROGRAMMES NORMÉS

- Programme d'aide à la mise en valeur des forêts privées
- Programme de participation autochtone à l'aménagement durable des forêts
- Programme d'aménagement durable des forêts
- Programme Innovation Bois
- Programme d'investissement pour l'aménagement des forêts
- Programme d'investissements dans les forêts publiques affectées par une perturbation naturelle ou anthropique
- Programme exceptionnel d'écoulement des bois feuillus de faible qualité des régions de l'Outaouais et des Laurentides
- Programme pour stimuler la récolte de biomasse forestière

AUTRES PROGRAMMES OU SUBVENTIONS

- Entente Cris-Québec - Quote-part - Conseil et groupe de travail
- Entente de valorisation des activités traditionnelles cries
- Entente avec Listuguj Mj'gmaq Government
- Université Laval (Forac)
- Programme de financement forestier
- Modernisation des opérations forestières (FPInnovations et Conseil de l'industrie forestière du Québec)
- Mesure de lutte contre les changements climatiques
- Observatoire de la forêt boréale
- Soutenir l'intégration de la biodiversité et de ses habitats dans les plans d'aménagements forestiers
- Renouveler la participation du Québec au programme national de recherche collaborative (FPInnovations)
- Évaluer le potentiel d'automatisation des travaux sylvicoles (FPInnovations)
- Soutien à CECOBOIS

MINISTÈRE DES RESSOURCES NATURELLES ET DES FORÊTS
QUESTION PARTICULIÈRE # 80 : ÉTAT D'AVANCEMENT DE LA STRATÉGIE D'AMÉNAGEMENT DURABLE DES FORÊTS.
ACTIONS ENTREPRISES EN 2025-2026 EN LIEN AVEC LA STRATÉGIE : NOMBRE DE RENCONTRES TENUES, PARTICIPANTS, DOCUMENTS
RÉDIGÉS, GROUPES CONSULTÉS, ETC. ACTIONS PRÉVUES EN 2026-2027.
ÉTUDE DES CRÉDITS 2026-2027

La Stratégie d'aménagement durable des forêts (SADF), qui découle de l'article 11 de la Loi sur l'aménagement durable du territoire forestier, a été rendue publique le 17 décembre 2015 et elle est depuis en vigueur.

La mise en œuvre de la Stratégie d'aménagement durable des forêts est assurée par les unités administratives du ministère des Ressources naturelles et des Forêts concernées.

Un lien vers une reddition de comptes complète, relativement à la mise en œuvre de la Stratégie d'aménagement durable des forêts, est offert dans le Bilan quinquennal de l'aménagement durable des forêts 2013-2018, qui a été déposé l'Assemblée nationale le 27 octobre 2020.

100 % des 139 actions énoncées sont réalisées ou en cours de réalisation.

Le Bilan de l'aménagement durable des forêts 2018-2023 a été déposé à l'Assemblée nationale le 5 décembre 2024. Les six défis de la SADF servent toujours de cadre de référence pour réaliser le Bilan de l'aménagement durable des forêts. Les résultats présentés dans le Bilan 2018-2023 font donc office de reddition de comptes la plus à jour sur la SADF.

Par ailleurs, le Bilan de l'aménagement durable des forêts 2018-2023 recommande la révision de la SADF et propose, à cet effet, la rédaction d'une nouvelle politique forestière pour remplacer la SADF.

MINISTÈRE DES RESSOURCES NATURELLES ET DES FORÊTS
QUESTION PARTICULIÈRE # 81 : DÉPENSES DU MINISTÈRE AFFECTÉES À LA MISE EN PLACE DES TABLES DE GESTION
INTÉGRÉE DES RESSOURCES, TELLES QU'ELLES SONT DÉCRITES DANS LA LOI SUR L'AMÉNAGEMENT DURABLE DU
TERRITOIRE FORESTIER, POUR 2025-2026 ET POUR LES TROIS ANNÉES PRÉCÉDENTES, VENTILATION PAR TABLE ET PAR
UNITÉ D'AMÉNAGEMENT FORESTIER. FOURNIR LES PRÉVISIONS POUR 2026-2027.
ÉTUDE DES CRÉDITS 2026-2027

Le Ministère ne possède pas les informations relatives aux dépenses de chacune des tables ou des dépenses pour chaque unité d'aménagement. Ces dernières sont compilées sur une base régionale par les municipalités régionales de comté, délégataires du Programme d'aménagement durable des forêts.

Pour les détails sur la répartition régionale, veuillez vous référer à la question particulière 82 du troisième groupe d'opposition.

MINISTÈRE DES RESSOURCES NATURELLES ET DES FORÊTS

**QUESTION PARTICULIÈRE # 82 : ÉTAT DE SITUATION DE CHACUNE DES TABLES DE GESTION INTÉGRÉE DES RESSOURCES, TELLES QU'ELLES
SONT DÉCRITES DANS LA LOI SUR L'AMÉNAGEMENT DURABLE DU TERRITOIRE FORESTIER : NOMBRE DE RENCONTRES TENUES, CRÉDITS
ACCORDÉS, PROVENANCE DU FINANCEMENT, DOCUMENTS PRODUITS, ETC.
ÉTUDE DES CRÉDITS 2026-2027**

Région administrative	Nombre de rencontres	Crédits accordés (k\$)
Bas-Saint-Laurent (01)	11	151,6
Saguenay–Lac-Saint-Jean (02)	12	205,5
Capitale-Nationale - Chaudière-Appalaches (03-12)	8	152,9
Mauricie - Centre-du-Québec (04-17)	5	265,5
Estrie (05)	5	30,6
Outaouais (07)	4	105,0
Abitibi-Témiscamingue (08)	17	217,1
Côte-Nord (09)	11	92,3
Nord-du-Québec (10)	10	158,7
Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine (11)	13	88,2
Lanaudière (14)	4	110,4
Laurentides (15)	9	319,0
TOTAL	109	1 896,8

Le financement des tables de gestion intégrée des ressources et du territoire provient exclusivement du Programme d'aménagement durable des forêts du ministère des Ressources naturelles et des Forêts.

MINISTÈRE DES RESSOURCES NATURELLES ET DES FORÊTS

**QUESTION PARTICULIÈRE # 83 : BUDGET DU MINISTÈRE CONSACRÉ À LA MISE EN PLACE DES FORÊTS DE PROXIMITÉ, TELLES QU'ELLES SONT DÉCRITES DANS LA LOI SUR L'AMÉNAGEMENT DURABLE DU TERRITOIRE FORESTIER, POUR 2025-2026 ET POUR LES TROIS ANNÉES PRÉCÉDENTES; VENTILATION PAR PROJET. FOURNIR LES PRÉVISIONS POUR 2026-2027.
ÉTUDE DES CRÉDITS 2026-2027**

Le concept de la forêt de proximité est régi selon un principe d'autofinancement. Autrement dit, le délégataire conserve la totalité des revenus tirés de l'exercice de la délégation (ventes de bois et délivrance des permis d'intervention) et, en contrepartie, il assure, à ses frais, l'ensemble des responsabilités et obligations qui lui sont confiées, dont la réalisation des travaux d'aménagement forestier. Il n'y a donc aucun financement associé au fonctionnement des forêts de proximité. Il n'est pas prévu de revoir le principe d'autofinancement lié à la gestion des forêts de proximité.

MINISTÈRE DES RESSOURCES NATURELLES ET DES FORÊTS
QUESTION PARTICULIÈRE # 84 : ÉTAT D'AVANCEMENT DE LA MISE EN PLACE DE FORÊTS DE PROXIMITÉ. NOMBRE DE DEMANDES REÇUES,
NOMBRE DE DEMANDES ACCEPTÉES. VENTILATION PAR RÉGION ADMINISTRATIVE POUR 2025-2026 ET POUR LES CINQ ANNÉES PRÉCÉDENTES.
FOURNIR LES PRÉVISIONS POUR 2026-2027.
ÉTUDE DES CRÉDITS 2026-2027

En août 2018, une entente-cadre concernant la mise en place d'un projet pilote de forêt de proximité a été conclue entre la Municipalité régionale de comté d'Abitibi-Ouest, la Fédération québécoise des municipalités et le ministère des Forêts, de la Faune et des Parcs. Ce projet pilote avait pour objectif d'éprouver le déploiement d'une première forêt de proximité au Québec.

Le projet pilote, d'une durée de deux ans, comportait une phase préparatoire (2018-2019), au cours de laquelle a notamment été délimité le territoire de forêt de proximité et a été élaborée l'entente de délégation de gestion. L'entente de délégation de gestion a été signée en septembre 2019 par le ministère des Forêts, de la Faune et des Parcs et la Municipalité régionale de comté d'Abitibi-Ouest. La phase transitoire (2019-2020) a permis d'effectuer un transfert graduel des responsabilités et des obligations déléguées et d'assurer la formation et le transfert de l'expertise.

L'entente de délégation de gestion conclue en 2019 avec la MRC d'Abitibi-Ouest a pris fin le 31 mars 2023. Elle a été renouvelée pour la période du 1er avril 2023 au 31 mars 2028.

Pour 2025-2026, le ministère des Ressources naturelles et des Forêts n'a reçu aucune demande de forêt de proximité et n'a accepté aucune nouvelle demande.

Le concept de la forêt de proximité est régi selon un principe d'autofinancement. Autrement dit, le délégataire conserve la totalité des revenus tirés de l'exercice de la délégation (ventes de bois et délivrance des permis d'intervention) et, en contrepartie, il assure, à ses frais, l'ensemble des responsabilités et obligations qui lui sont confiées, dont la réalisation des travaux d'aménagement forestier. Il n'y a donc aucun financement associé à la mise en place des forêts de proximité.

MINISTÈRE DES RESSOURCES NATURELLES ET DES FORÊTS

**QUESTION PARTICULIÈRE # 85 : VENTILATION DES SOMMES INVESTIES POUR LA PRODUCTION DE PLANTS POUR 2025-2026 ET POUR LES CINQ ANNÉES PRÉCÉDENTES; VENTILATION PAR RÉGION ET PAR PROJET. FOURNIR LES OBJECTIFS POUR 2026-2027.
ÉTUDE DES CRÉDITS 2026-2027**

Pour cette réponse, veuillez vous référer à la question 10 de l'Opposition officielle - Section Forêts.

MINISTÈRE DES RESSOURCES NATURELLES ET DES FORÊTS

QUESTION PARTICULIÈRE # 86 : SOMME TOTALE ET VENTILATION PAR RÉGION DES INVESTISSEMENTS EN PROGRAMMES RÉGULIERS ET EN PROGRAMMES SPÉCIFIQUES POUR L'INDUSTRIE FORESTIÈRE POUR 2025-2026 ET POUR LES CINQ ANNÉES PRÉCÉDENTES; PRÉVISIONS POUR 2026-2027.

ÉTUDE DES CRÉDITS 2025-2026

Veillez vous référer à la question 1 de l'Opposition officielle - Section Forêts.

MINISTÈRE DES RESSOURCES NATURELLES ET DES FORÊTS
QUESTION PARTICULIÈRE # 87 : CONCERNANT LA BIOMASSE FORESTIÈRE, IDENTIFIER LES SOMMES ALLOUÉES PAR LE MFFP (TOTALES ET VENTILÉES PAR RÉGION) AU COURS DES CINQ ANNÉES PRÉCÉDENTES POUR LE DÉVELOPPEMENT DE CETTE FILIÈRE. INCLURE LA LISTE DES ENTREPRISES, DES MUNICIPALITÉS OU DES ORGANISMES AYANT REÇU UNE AIDE FINANCIÈRE, LA DATE DE L'AIDE, LE NOMBRE D'EMPLOIS CRÉÉS ET LE MONTANT REÇU.
ÉTUDE DES CRÉDITS 2026-2027

En 2025-2026, le ministère des Ressources naturelles et des Forêts a soutenu différents projets liés à la valorisation de la biomasse forestière par le biais de trois mesures, soit :

- le Programme Innovation Bois,
- l'Appel à projets sur l’approvisionnement et le conditionnement de la biomasse forestière pour fins de production de bioénergie, administré par le Consortium de recherche et innovations en bioprocédés industriels au Québec (CRIBIQ), et
- le Programme pour stimuler la récolte de biomasse forestière primaire.

Les détails spécifiques à ces projets sont présentés dans le tableau ci-dessous :

Projets liés à la valorisation de la biomasse forestière financés dans l'année financière 2025-2026

Région administrative	Entreprise	Titre du projet	Mesure	Aide financière octroyée par le MRNF (k\$)
02 - Saguenay–Lac-Saint-Jean	Domtar (cogen. Dolbeau-Mistassini)	PRBF-01 et PRBF-02 volet1_perturbation TBE	Programme pour stimuler la récolte de biomasse forestière primaire	464
04 - Mauricie	Chapais Énergie SEC	PRBF-05 et PRBF-06 volet1_perturbation FEU	Programme pour stimuler la récolte de biomasse forestière primaire	491
04 - Mauricie	Lauzon Bois énergétique recyclé inc.	Innovation de procédé requis pour la valorisation des essences de bois laxatives à faible densité	Programme Innovation Bois	983
08 - Abitibi-Témiscamingue	Groupe Cyclofor Plus inc.	Récupération et conditionnement de biomasse forestière pour fins de valorisation et production de bioénergie	Appel à projets sur l’approvisionnement et le conditionnement de la biomasse forestière pour fins de production de bioénergie	200
09 - Côte-Nord	Granulco	PRBF-07 et PRBF08 volet1_prédominance BOP qualité pâte sans preneur	Programme pour stimuler la récolte de biomasse forestière primaire	63

MINISTÈRE DES RESSOURCES NATURELLES ET DES FORÊTS

QUESTION PARTICULIÈRE # 87 : CONCERNANT LA BIOMASSE FORESTIÈRE, IDENTIFIER LES SOMMES ALLOUÉES PAR LE MFFP (TOTALES ET VENTILÉES PAR RÉGION) AU COURS DES CINQ ANNÉES PRÉCÉDENTES POUR LE DÉVELOPPEMENT DE CETTE FILIÈRE. INCLURE LA LISTE DES ENTREPRISES, DES MUNICIPALITÉS OU DES ORGANISMES AYANT REÇU UNE AIDE FINANCIÈRE, LA DATE DE L'AIDE, LE NOMBRE D'EMPLOIS CRÉÉS ET LE MONTANT REÇU.

ÉTUDE DES CRÉDITS 2026-2027

Région administrative	Entreprise	Titre du projet	Mesure	Aide financière octroyée par le MRNF (k\$)
10 - Nord-du-Québec	Les Chantiers de Chibougamau Itée	Comparaison expérimentale des méthodes de récolte de biomasse forestière pour maximiser le potentiel économique et énergétique de la biomasse provenant des superficies forestières aménagées	Appel à projets sur l'approvisionnement et le conditionnement de la biomasse forestière pour fins de production de bioénergie	200
12 - Chaudière-Appalaches	Pyrovac inc.	Stabilisation du biochar issu de la pyrolyse des résidus de biomasse forestière	Programme Innovation Bois	177
14- Lanaudière	9455-8624 Québec inc. (Biomasse du Lac Taureau)	Optimisation technologique du conditionnement des résidus forestiers pour la production de granules de bois	Appel à projets sur l'approvisionnement et le conditionnement de la biomasse forestière pour fins de production de bioénergie	200

MINISTÈRE DES RESSOURCES NATURELLES ET DES FORÊTS
QUESTION PARTICULIÈRE # 88 : VENTILATION DES SOMMES ALLOUÉES AUX TRAVAUX SYLVICOLES AINSI QU'À
L'AMÉNAGEMENT ET À LA GESTION DE LA FORÊT POUR 2025-2026. FOURNIR LES PRÉVISIONS POUR 2026-2027.
ÉTUDE DES CRÉDITS 2026-2027

Catégorie	2025-2026 (k\$) ¹
Travaux sylvicoles - Forêts publiques (incluant le financement du gouvernement du Canada)	316 625,4
Travaux sylvicoles - Forêts privées (incluant le financement du gouvernement du Canada)	70 875,6
Aménagement et gestion de la forêt	410 837,7

¹ Budgets prévus au 31 janvier 2026.

MINISTÈRE DES RESSOURCES NATURELLES ET DES FORÊTS

**QUESTION PARTICULIÈRE # 89 : LISTE DES RENCONTRES DU FORUM STRATÉGIQUE GOUVERNEMENT-INDUSTRIE, ANNONCÉ LORS DU RENDEZ-VOUS NATIONAL DE LA FORÊT QUÉBÉCOISE, INCLUANT LA DATE DES RENCONTRES ET LES SUJETS ABORDÉS. FOURNIR LA LISTE DES RENCONTRES PRÉVUES EN 2026-2027.
ÉTUDE DES CRÉDITS 2026-2027**

Cette question est non pertinente à l'exercice d'étude des crédits.

MINISTÈRE DES RESSOURCES NATURELLES ET DES FORÊTS
QUESTION PARTICULIÈRE # 90 : POUR TOUS LES PROGRAMMES DU MINISTÈRE, DONNER LE DÉTAIL DES CRÉDITS EXISTANT EN
2025-2026 QUI N'ONT PAS ÉTÉ RECONDUITS EN 2026-2027, EN INCLUANT LES PROGRAMMES QUI ONT ÉTÉ ABOLIS.
ÉTUDE DES CRÉDITS 2026-2027

La réponse à cette question est présentée au Budget de dépenses 2026-2027.

MINISTÈRE DES RESSOURCES NATURELLES ET DES FORÊTS

**QUESTION PARTICULIÈRE # 91 : PAR PROGRAMME, DONNER LE NIVEAU DES CRÉDITS DEMANDÉS AU CONSEIL DU TRÉSOR ET LE MONTANT REÇU
POUR L'ANNÉE 2026-2027.
ÉTUDE DES CRÉDITS 2026-2027**

La réponse à cette question est présentée au Budget de dépenses 2026-2027.

MINISTÈRE DES RESSOURCES NATURELLES ET DES FORÊTS
QUESTION PARTICULIÈRE # 92 : FOURNIR LA LISTE DES NOUVELLES DÉPENSES EN 2025-2026 ET LA LISTE DES DÉPENSES ABOLIES
EN CONSÉQUENCE (APPLICATION DU CRAN D'ARRÊT).
ÉTUDE DES CRÉDITS 2026-2027

Veillez vous référer aux réponses des questions 30 et 31 des renseignements généraux transmises pour tous les ministères et organismes par le Secrétariat du Conseil du trésor.

MINISTÈRE DES RESSOURCES NATURELLES ET DES FORÊTS
QUESTION PARTICULIÈRE # 93 : LISTE DES PROGRAMMES AYANT PRIS FIN AU COURS DE L'ANNÉE FINANCIÈRE 2025-2026, INCLUANT
L'ENVELOPPE QUI LEUR ÉTAIT CONSACRÉE.
ÉTUDE DES CRÉDITS 2026-2027

Programmes qui arrivent à l'échéance au 31 mars 2026 et qui sont en processus de reconduction	Enveloppe annuelle 2025-2026 (k\$)
Programme de financement forestier	425,0
Programme Innovation bois	32 000,0
Programme d'investissements dans les forêts publiques affectés par une perturbation naturelle ou anthropiques	9 562,3

MINISTÈRE DES RESSOURCES NATURELLES ET DES FORÊTS

QUESTION PARTICULIÈRE # 94 : ÉTAT DE SITUATION DE LA CHARTE DU BOIS : A) BUDGETS ALLOUÉS EN 2025-2026; B) NOMBRE DE RENCONTRES DU COMITÉ INTERMINISTÉRIEL DE HAUT NIVEAU SUR L'EXEMPLARITÉ EN CONSTRUCTION BOIS EN 2025-2026; C) ÉTAT DE SITUATION DE L'OUTIL POUR COMPARER LES QUANTITÉS DE GES ÉMIS POUR LES DIFFÉRENTS MATÉRIAUX; D) ÉTAT DE SITUATION DU PARTENARIAT AVEC PLUSIEURS UNIVERSITÉS POUR DÉVELOPPER DES PROGRAMMES CONSACRÉS À LA CONSTRUCTION EN BOIS (UQAC, UNIVERSITÉ LAVAL, ETS, POLYTECHNIQUE, UNIVERSITÉ MCGILL, UNIVERSITÉ DE MONTRÉAL); E) CONDITIONS FAVORABLES À LA RECHERCHE ET À L'INNOVATION AFIN DE DÉVELOPPER DES PRODUITS DU BOIS À FORTE VALEUR AJOUTÉE, DES SYSTÈMES DE CONSTRUCTION INNOVANTS ET DES BÂTIMENTS VERTS À GRANDE EFFICACITÉ ÉNERGÉTIQUE QUE LE MINISTÈRE A DÉVELOPPÉS EN 2021-2022, EN 2022-2023, EN 2023-2024 ET EN 2025-2026.

ÉTUDE DES CRÉDITS 2026-2027

La Politique d'intégration du bois dans la construction annoncée en 2020 ainsi que son Plan de mise en œuvre 2021-2026 annoncé en février 2022 remplacent la Charte du bois.

A. BUDGETS ALLOUÉS EN 2025-2026

Il n'y a pas de nouveau budget alloué en 2025-2026 en lien avec le Plan de mise en œuvre 2021-2026 de la Politique d'intégration du bois

Les mesures financées par le Fonds d'électrification et de changements climatiques (FECC), qui relève du ministère de l'Environnement, de la Lutte contre les changements climatiques, de la Faune et des Parcs (MELCCFP), ne sont pas considérées dans cette réponse.

B. NOMBRE DE RENCONTRES DU COMITÉ INTERMINISTÉRIEL DE HAUT NIVEAU SUR L'EXEMPLARITÉ EN CONSTRUCTION BOIS EN 2025-2026

Une rencontre du Comité interministériel de haut niveau sur l'exemplarité gouvernementale en construction bois a eu lieu en 2025-2026 : le 23 avril 2025.

C. ÉTAT DE SITUATION DE L'OUTIL POUR COMPARER LES QUANTITÉS DE GES ÉMIS POUR LES DIFFÉRENTS MATÉRIAUX

L'outil Gestimat est en ligne, depuis 2019.

L'outil Gestimat adapté aux besoins de l'Ontario a été livré le 14 octobre 2021.

L'outil Gestimat est rendu disponible à tous et est utilisé notamment par le Comité interministériel de haut niveau sur l'exemplarité gouvernementale en construction bois. Des cibles progressives ont été établies pour l'évaluation comparative des émissions de GES aux étapes d'avant-projet et de réalisation.

2023-2024 : Mise en lien ligne de Gestimat 2.0, bonifié par l'ajout de nouvelles configurations de bâtiment type d'école et de sports. En plus, des matériaux de structure, des matériaux d'enveloppe ont été ajoutés, ce qui permet d'élargir la portée des calculs de celui-ci.

2023-2024 : Suivant l'octroi d'une subvention au Conseil de l'industrie forestière du Québec, il y a eu démarrage d'un nouveau projet de bonification du Gestimat en vue d'élargir la portée de cet outil afin de mieux soutenir la mise en œuvre des initiatives gouvernementales en matière de réduction de l'empreinte carbone des bâtiments.

2024-2025 : Le projet de bonification du Gestimat est en cours de réalisation.

2025-2026: L'outil Gestimat a été bonifié par l'ajout des bâtiments types « École primaire – Classes et administration », « Maison des aînés » et « Multirésidentiel ». L'ensemble des facteurs GES des matériaux développés dans Gestimat ont été mis à jour et les facteurs GES de 25 nouveaux matériaux sont ajoutés. La phase 1 de la mise à jour et bonification de l'aide en ligne est terminée.

MINISTÈRE DES RESSOURCES NATURELLES ET DES FORÊTS

QUESTION PARTICULIÈRE # 94 : ÉTAT DE SITUATION DE LA CHARTE DU BOIS : A) BUDGETS ALLOUÉS EN 2025-2026; B) NOMBRE DE RENCONTRES DU COMITÉ INTERMINISTÉRIEL DE HAUT NIVEAU SUR L'EXEMPLARITÉ EN CONSTRUCTION BOIS EN 2025-2026; C) ÉTAT DE SITUATION DE L'OUTIL POUR COMPARER LES QUANTITÉS DE GES ÉMIS POUR LES DIFFÉRENTS MATÉRIAUX; D) ÉTAT DE SITUATION DU PARTENARIAT AVEC PLUSIEURS UNIVERSITÉS POUR DÉVELOPPER DES PROGRAMMES CONSACRÉS À LA CONSTRUCTION EN BOIS (UQAC, UNIVERSITÉ LAVAL, ETS, POLYTECHNIQUE, UNIVERSITÉ MCGILL, UNIVERSITÉ DE MONTRÉAL); E) CONDITIONS FAVORABLES À LA RECHERCHE ET À L'INNOVATION AFIN DE DÉVELOPPER DES PRODUITS DU BOIS À FORTE VALEUR AJOUTÉE, DES SYSTÈMES DE CONSTRUCTION INNOVANTS ET DES BÂTIMENTS VERTS À GRANDE EFFICACITÉ ÉNERGÉTIQUE QUE LE MINISTÈRE A DÉVELOPPÉS EN 2021-2022, EN 2022-2023, EN 2023-2024 ET EN 2025-2026.

ÉTUDE DES CRÉDITS 2026-2027

D. ÉTAT DE SITUATION DU PARTENARIAT AVEC PLUSIEURS UNIVERSITÉS POUR DÉVELOPPER DES PROGRAMMES CONSACRÉS À LA CONSTRUCTION EN BOIS (UQAC, UNIVERSITÉ LAVAL, ETS, POLYTECHNIQUE, UNIVERSITÉ MCGILL, UNIVERSITÉ DE MONTRÉAL)

Université Laval :

Depuis 2016: embauche de deux professeurs spécialisés en construction bois par le programme de Chaire de leadership en enseignement.

Depuis 2020 : la faculté de foresterie offre un nouveau microprogramme de 2^e cycle en construction intégrée en bois disponible à distance.

Depuis 2020 : la faculté de génie civil offre un nouveau cours optionnel pour le 1^{er} cycle et un autre pour les 2^e et 3^e cycles.

Université du Québec à Chicoutimi :

Depuis 2012: cours de 1^{er} cycle obligatoires sur le bois dans le programme de génie civil.

Depuis 2015: développement et offre du programme court de 2^e cycle sur l'utilisation du bois dans la construction unique au Québec.

Cecobois :

Depuis 2023 : Mise en ligne de la plateforme de diffusion Moodle « Enseigner le bois » fournissant du matériel pédagogique gratuit pour les enseignants d'établissements de niveau collégial et universitaire dans le but d'améliorer et d'élargir leur offre de formation sur la construction bois. <https://enseignerlebois.ca/>

2024-2025: Suivant l'octroi d'une subvention au Conseil de l'industrie forestière du Québec, il y a eu démarrage de la phase 2 du projet « Enseigner le bois » en vue de continuer le développement du matériel pédagogique identifié à la phase 1.

E. CONDITIONS FAVORABLES À LA RECHERCHE ET À L'INNOVATION AFIN DE DÉVELOPPER DES PRODUITS DU BOIS À FORTE VALEUR AJOUTÉE, DES SYSTÈMES DE CONSTRUCTION INNOVANTS ET DES BÂTIMENTS VERTS À GRANDE EFFICACITÉ ÉNERGÉTIQUE QUE LE MINISTÈRE A DÉVELOPPÉS EN 2021-2022, EN 2022-2023, EN 2023-2024 ET EN 2025-2026

Se référer à la réponse à la question 110 du troisième groupe d'opposition sur le programme Innovation Bois.

MINISTÈRE DES RESSOURCES NATURELLES ET DES FORÊTS
QUESTION PARTICULIÈRE # 95 : NOMBRE D'EMPLOYÉS ET D'ETC, AINSI QUE LA MASSE SALARIALE, AU MINISTÈRE
ET DANS TOUS LES ORGANISMES SOUS LA RESPONSABILITÉ DU MINISTRE DES FORÊTS.
ÉTUDE DES CRÉDITS 2026-2027

	2025-2026
	Total - Ministère
Masse salariale (k\$)	261 518,9
Équivalent temps complet (ETC)	2 822,3

MINISTÈRE DES RESSOURCES NATURELLES ET DES FORÊTS

QUESTION PARTICULIÈRE # 96 : ÉTAT DE SITUATION DES ENCHÈRES DU BUREAU DE MISE EN MARCHÉ DES BOIS (BMMB), INCLUANT : A) LE NOMBRE D'ENCHÈRES, VENTILÉ PAR RÉGION; B) LES VOLUMES DE BOIS MIS AUX ENCHÈRES, VENTILÉS PAR RÉGION; C) LE NOMBRE ET LE POURCENTAGE D'ENCHÈRES OCTROYÉES, VENTILÉS PAR RÉGION; D) LES VOLUMES DE BOIS OCTROYÉS, VENTILÉS PAR RÉGION; E) LE MONTANT TOTAL DES ENCHÈRES OCTROYÉES, VENTILÉ PAR RÉGION; F) LE NOMBRE ET LE POURCENTAGE D'ENCHÈRES NON OCTROYÉES, VENTILÉS PAR RÉGION ET PAR RAISON DE L'ÉCHEC DE LA MISE EN MARCHÉ; G) LE VOLUME DE BOIS NON OCTROYÉ, VENTILÉ PAR RÉGION ET PAR RAISON DE L'ÉCHEC DE LA MISE EN MARCHÉ; H) LE POURCENTAGE D'ENCHÈRES OÙ LE PRIX D'ADJUDICATION EST SUPÉRIEUR OU INFÉRIEUR À L'ESTIMATION INITIALE DU BMMB; I) LE PRIX MOYEN D'ADJUDICATION, VENTILÉ PAR RÉGION; J) LA LISTE DES 50 ENTREPRISES AYANT REMPORTÉ LA VALEUR LA PLUS ÉLEVÉE DE BOIS PAR ENCHÈRE.

ÉTUDE DES CRÉDITS 2026-2027

Tableau 1 : Volumes, nombre de secteurs, taux d’adjudication, valeur des ventes et prix moyen par région administrative pour l’année 2025-2026

Région administrative	Volumes (m³)				Nombre de secteurs				Valeur des ventes (k\$)	Prix moyen (\$/m³)
	Affichés	Vendus	Non vendus	Taux d'adjudication (%)	Affichés	Vendus	Non vendus	Taux d'adjudication (%)		
01 - Bas-Saint-Laurent	180 140	180 140	-	100%	14	14	-	100%	3 108,6	17,26
02 - Saguenay–Lac-Saint-Jean	1 178 320	1 099 580	78 740	93%	24	21	3	88%	18 290,9	16,63
03 - Capitale-Nationale	216 620	205 520	11 100	95%	15	13	2	87%	2 150,0	10,46
04 - Mauricie	637 240	584 610	52 630	92%	16	14	2	88%	7 347,1	12,57
05 - Estrie	15 500	15 500	-	100%	1	1	-	100%	459,9	29,67
07 - Outaouais	383 470	166 340	217 130	43%	14	7	7	50%	769,2	4,62
08 - Abitibi-Témiscamingue	434 660	257 690	176 970	59%	18	13	5	72%	3 760,3	14,59
09 - Côte-Nord	897 190	804 040	93 150	90%	11	10	1	91%	3 116,1	3,88
10 - Nord-du-Québec	760 820	593 140	167 680	78%	22	16	6	73%	10 951,7	18,46
11 - Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine	250 330	225 880	24 450	90%	8	7	1	88%	2 672,9	11,83
12 - Chaudière-Appalaches	-	-	-		-	-	-		-	
14 - Lanaudière	29 900	29 900	-	100%	1	1	-	100%	674,0	22,54
15 - Laurentides	72 010	17 630	54 380	24%	5	3	2	60%	102,1	5,79
	5 056 200	4 179 970	876 230	83%	149	120	29	81%	53 402,8	12,78

Depuis 2025-2026, l'échéance pour l'EDC est au 31 janvier. Ce changement entraine des écarts par rapport aux années précédentes.
En 2025-2026, le prix moyen global est demeuré relativement similaire à l'année 2024-2025

Tableau 2 : Prix gagnant par rapport au prix estimé pour l’année 2025-2026

Prix gagnant vs prix estimé	Proportion (%)
Prix gagnant > Prix estimé	92%
Prix gagnant ≤ Prix estimé	8%

MINISTÈRE DES RESSOURCES NATURELLES ET DES FORÊTS

QUESTION PARTICULIÈRE # 96 : ÉTAT DE SITUATION DES ENCHÈRES DU BUREAU DE MISE EN MARCHÉ DES BOIS (BMMB), INCLUANT : A) LE NOMBRE D'ENCHÈRES, VENTILÉ PAR RÉGION; B) LES VOLUMES DE BOIS MIS AUX ENCHÈRES, VENTILÉS PAR RÉGION; C) LE NOMBRE ET LE POURCENTAGE D'ENCHÈRES OCTROYÉES, VENTILÉS PAR RÉGION; D) LES VOLUMES DE BOIS OCTROYÉS, VENTILÉS PAR RÉGION; E) LE MONTANT TOTAL DES ENCHÈRES OCTROYÉES, VENTILÉ PAR RÉGION; F) LE NOMBRE ET LE POURCENTAGE D'ENCHÈRES NON OCTROYÉES, VENTILÉS PAR RÉGION ET PAR RAISON DE L'ÉCHEC DE LA MISE EN MARCHÉ; G) LE VOLUME DE BOIS NON OCTROYÉ, VENTILÉ PAR RÉGION ET PAR RAISON DE L'ÉCHEC DE LA MISE EN MARCHÉ; H) LE POURCENTAGE D'ENCHÈRES OÙ LE PRIX D'ADJUDICATION EST SUPÉRIEUR OU INFÉRIEUR À L'ESTIMATION INITIALE DU BMMB; I) LE PRIX MOYEN D'ADJUDICATION, VENTILÉ PAR RÉGION; J) LA LISTE DES 50 ENTREPRISES AYANT REMPORTÉ LA VALEUR LA PLUS ÉLEVÉE DE BOIS PAR ENCHÈRE.

ÉTUDE DES CRÉDITS 2026-2027

Tableau 3 : Liste de 50 entreprises par montant des ventes (k\$) pour l'année 2025-2026

N°	Entreprise	Montant des ventes (k\$)	N°	Entreprise	Montant des ventes (k\$)
1	PF Résolu Canada inc.	19 879,7	26	Vexco inc.	324,1
2	Barrette-Chapais ltée	4 502,8	27	Rébec inc.	288,0
3	Scierie Landrienne	3 442,7	28	Scierie St-Elzéar inc.	266,6
4	Groupe forestra coopérative forestière	3 173,5	29	8398682 Canada inc.	251,8
5	Les Chantiers de Chibougamau ltée (La Sarre)	2 725,6	30	Coop forestière de la Matapédia	244,7
6	Forex Langlois inc.	2 144,7	31	Louisiana-Pacifique Canada Ltée Maniwaki	198,7
7	Groupe Crête division Ferme-Neuve	1 771,7	32	Ferme Bouviroy inc.	152,4
8	Matériaux Blanchet inc.	1 766,5	33	La Compagnie Commonwealth Plywood ltée	92,5
9	Promobois G.D.S inc.	1 132,8	34	9227-9454 Québec inc.	83,8
10	Norbord inc.	1 074,7	35	GDM Timber inc.	76,1
11	Groupe Lebel inc.	1 044,2	36	JB FORESTIERS	75,5
12	Coopérative forestière de la Gaspésie	981,4	37	Produits forestiers DV inc.	59,9
13	Boisaco inc.	825,8	38	Forespect inc.	55,1
14	Groupement forestier de Témiscouata inc.	803,2	39	Scierie Dion & Fils inc.	42,5
15	Les Chantiers de Chibougamau ltée	787,7	40	9404-8246 Québec inc.	35,0
16	Scierie Opitciwan, SEC	771,0	41	M.C. Forêt inc.	18,3
18	S.E.R. de la Vallée	594,2	43	s. o.	s. o.
19	Groupement forestier de Portneuf inc.	495,2	44	s. o.	s. o.
20	Coop forestière des Appalaches	488,2	45	s. o.	s. o.
21	Coopérative forestière de Ferland-Boileau	472,3	46	s. o.	s. o.
22	Gestiboa inc.	459,9	47	s. o.	s. o.
23	Lulumco inc.	424,6	48	s. o.	s. o.
24	9405-5407 Québec inc.	401,1	49	s. o.	s. o.
25	Bois d'œuvre Cedrico inc.	358,4	50	s. o.	s. o.

MINISTÈRE DES RESSOURCES NATURELLES ET DES FORÊTS
QUESTION PARTICULIÈRE # 97 : ÉTAT DE SITUATION AU 31 MARS 2026 SUR LE SUIVI DE L'ENGAGEMENT DE RÉVISER LES
PRATIQUES D'AMÉNAGEMENT FORESTIER AFIN DE RÉDUIRE LES IMPACTS SUR LES MILIEUX AQUATIQUES, RIVERAINS ET
HUMIDES. PRÉCISER L'ÉCHÉANCIER 2026-2027 D'ADOPTION DU RÈGLEMENT SUR L'AMÉNAGEMENT DURABLE DES FORÊTS
PERMETTANT UNE PROTECTION ACCRUE DE CES MILIEUX.
ÉTUDE DES CRÉDITS 2026-2027

Le Règlement sur l'aménagement durable des forêts du domaine de l'État (RLRQ, C.A-18.1, r.0.01) est entré en vigueur le 1^{er} avril 2018.

MINISTÈRE DES RESSOURCES NATURELLES ET DES FORÊTS
QUESTION PARTICULIÈRE # 98 : LISTE DES RENCONTRES TENUES AVEC LE GOUVERNEMENT FÉDÉRAL, CONCERNANT LE DOSSIER
DU BOIS D'OEUVRE, INCLUANT LA DATE DES RENCONTRES, LES PERSONNES PRÉSENTES, LES DÉPENSES ENCOURUES ET LES
SUJETS ABORDÉS. FOURNIR LA LISTE DES RENCONTRES PRÉVUES EN 2026-2027. PRÉCISER LES RENCONTRES TOUCHANT
SPÉCIFIQUEMENT LES GARANTIES DE PRÊT
ÉTUDE DES CRÉDITS 2026-2027

Cette question est non pertinente à l'exercice d'étude des crédits.

MINISTÈRE DES RESSOURCES NATURELLES ET DES FORÊTS

**QUESTION PARTICULIÈRE # 99 : LISTE DES RENCONTRES TENUES AVEC LE GOUVERNEMENT ONTARIEN, CONCERNANT LE DOSSIER DU BOIS D'OEUVRE, INCLUANT LA DATE DES RENCONTRES, LES PERSONNES PRÉSENTES, LES DÉPENSES ENCOURUES ET LES SUJETS ABORDÉS. FOURNIR LA LISTE DES RENCONTRES PRÉVUES EN 2026-2027. PRÉCISER LES RENCONTRES TOUCHANT SPÉCIFIQUEMENT LES GARANTIES DE PRÊT.
ÉTUDE DES CRÉDITS 2026-2027**

Cette question est non pertinente à l'exercice d'étude des crédits.

MINISTÈRE DES RESSOURCES NATURELLES ET DES FORÊTS

**QUESTION PARTICULIÈRE # 100 : LISTE DES RENCONTRES TENUES AVEC LE GOUVERNEMENT AMÉRICAIN, CONCERNANT LE DOSSIER DU BOIS D'ŒUVRE ET DU PAPIER SURCALANDRÉ, INCLUANT LA DATE DES RENCONTRES, LES PERSONNES PRÉSENTES, LES DÉPENSES ENCOURUES ET LES SUJETS ABORDÉS. FOURNIR LA LISTE DES RENCONTRES PRÉVUES EN 2026-2027. PRÉCISER LES RENCONTRES TOUCHANT SPÉCIFIQUEMENT LES GARANTIES DE PRÊT.
ÉTUDE DES CRÉDITS 2026-2027**

Dans le cadre du litige commercial du papier surcalandré entre le Canada et les États-Unis, aucune rencontre impliquant le ministère des Ressources naturelles et des Forêts n'a été tenue avec le gouvernement américain en 2025-2026. Le litige commercial du papier surcalandré entre le Canada et les États-Unis est officiellement terminé depuis le 6 juillet 2018, date à laquelle le département du Commerce des États-Unis a approuvé la révocation de la plainte par l'entreprise américaine plaignante dans ce dossier.

Dans le cadre du litige commercial du bois d'œuvre résineux entre le Canada et les États-Unis, aucune rencontre impliquant le ministère des Ressources naturelles et des Forêts n'a été tenue avec le gouvernement américain en 2025-2026.

MINISTÈRE DES RESSOURCES NATURELLES ET DES FORÊTS
QUESTION PARTICULIÈRE # 101 : ÉTAT D'AVANCEMENT DE LA MISE EN PLACE DES RECOMMANDATIONS DU FORUM INNOVATION
BOIS. ACTIONS ENTREPRISES EN 2025-2026 ET CELLES PRÉVUES POUR 2026-2027.
ÉTUDE DES CRÉDITS 2026-2027

Cette question est non pertinente à l'exercice d'étude des crédits.

MINISTÈRE DES RESSOURCES NATURELLES ET DES FORÊTS
QUESTION PARTICULIÈRE # 102 : SOMME TOTALE ET VENTILATION PAR RÉGION DES INVESTISSEMENTS DÉCOULANT DU FORUM
INNOVATION BOIS EN 2025-2026 ; PRÉVISIONS POUR 2026-2027.
ÉTUDE DES CRÉDITS 2026-2027

Pour cette réponse, veuillez vous référer à la question 23 de l'Opposition officielle - Section Forêts.

MINISTÈRE DES RESSOURCES NATURELLES ET DES FORÊTS
QUESTION PARTICULIÈRE # 103 : ÉTAT D'AVANCEMENT DE LA MISE EN PLACE DES RECOMMANDATIONS DE LA CELLULE D'INTERVENTION
FORESTIÈRE. ACTIONS ENTREPRISES, DÉPENSES OCCASIONNÉES EN 2025-2026 ET CELLES PRÉVUES POUR 2026-2027.
ÉTUDE DES CRÉDITS 2026-2027

Favoriser la compétitivité et le développement de l'industrie forestière	Actions entreprises	Dépenses en 2025-2026
Programme de remboursement pour des coûts de chemins multiresources	Programme terminé le 31 mars 2024.	Aucune somme en 2025-2026
Financement progressif du coût de protection des forêts	Implanté en avril 2016	Voir la réponse à la question 106 du troisième groupe d'opposition - Section Forêts
Soutien à l'innovation	Réalisé : voir les réponses à la question 01 de l'opposition officielle - Section Forêts	Voir les réponses à la question 01 de l'opposition officielle - Section Forêts
Acquisition de données forestières LiDAR	Réalisé : voir la réponse à la question 108 du troisième groupe d'opposition - Section Forêts	Voir la réponse à la question 108 du troisième groupe d'opposition - Section Forêts
Amélioration de la qualité du bois récolté	La mesure a été remplacée : voir la réponse à la question 109 du troisième groupe d'opposition - Section Forêts	
Révision du mécanisme d'application de la redevance sur les garanties d'approvisionnement	Réalisé	N'implique aucune dépense

MINISTÈRE DES RESSOURCES NATURELLES ET DES FORÊTS
QUESTION PARTICULIÈRE # 103 : ÉTAT D'AVANCEMENT DE LA MISE EN PLACE DES RECOMMANDATIONS DE LA CELLULE D'INTERVENTION
FORESTIÈRE. ACTIONS ENTREPRISES, DÉPENSES OCCASIONNÉES EN 2025-2026 ET CELLES PRÉVUES POUR 2026-2027.
ÉTUDE DES CRÉDITS 2026-2027

Impact financier des mesures visant à accroître la contribution de la forêt privée	Actions entreprises	Dépenses en 2025-2026
Hausse à 65 000 \$ du seuil d'exemption de la taxe sur les opérations forestières	Réalisé	Information sous la responsabilité de Revenu Québec. Cette mesure s'applique depuis 2016 à un particulier ou à une société qui y est admissible.
Étalement du revenu pour les producteurs forestiers	Réalisée, cette mesure fiscale a été renouvelée pour une durée de deux ans et vient à échéance le 31 décembre 2027.	Information sous la responsabilité de Revenu Québec. Cette mesure s'applique depuis 10 ans à un particulier ou à une société qui y était admissible entre l'année d'imposition 2016 jusqu'à 2027.

MINISTÈRE DES RESSOURCES NATURELLES ET DES FORÊTS
QUESTION PARTICULIÈRE # 104 : DEPUIS DEUX ANS, VENTILATION DES SOMMES DÉDIÉES À LA CELLULE D'INTERVENTION FORESTIÈRE, DE MÊME
QUE DES SOMMES QU'ELLE A DÉPENSÉES.
ÉTUDE DES CRÉDITS 2026-2027

Les travaux de la Cellule d'intervention forestière ont pris fin le 17 mars 2016.

MINISTÈRE DES RESSOURCES NATURELLES ET DES FORÊTS

QUESTION PARTICULIÈRE # 105 : CONCERNANT LE PROGRAMME DE REMBOURSEMENT DES COÛTS DE CHEMINS MULTIRESSOURCES, IDENTIFIER LES SOMMES ALLOUÉES (TOTALES ET VENTILÉES PAR RÉGION) EN 2025-2026. INCLURE LA LISTE DES BÉNÉFICIAIRES AYANT REÇU UNE AIDE FINANCIÈRE, LA DATE DE L'AIDE, LE NOMBRE D'EMPLOIS CRÉÉS ET LE MONTANT REÇU. PRÉVISIONS POUR 2026-2027.
ÉTUDE DES CRÉDITS 2026-2027

Le Programme de remboursement des coûts pour des activités d'aménagement forestier sur des chemins multiusages a pris fin le 31 mars 2024.

MINISTÈRE DES RESSOURCES NATURELLES ET DES FORÊTS

QUESTION PARTICULIÈRE # 106 : CONCERNANT LA PRISE EN CHARGE DU COÛT DE PROTECTION DES FORÊTS PAR LE GOUVERNEMENT, IDENTIFIER LES SOMMES ALLOUÉES (TOTALES ET VENTILÉES PAR RÉGION) EN 2025-2026. INCLURE LA LISTE DES BÉNÉFICIAIRES AYANT REÇU UNE AIDE FINANCIÈRE, LA DATE DE L'AIDE, LE NOMBRE D'EMPLOIS CRÉÉS ET LE MONTANT REÇU. PRÉVISIONS POUR 2026-2027.

ÉTUDE DES CRÉDITS 2026-2027

À l'occasion du Discours sur le budget 2016-2017, la mesure d'aide à l'industrie forestière annoncée prévoit la prise en charge, par le gouvernement, du coût de protection des forêts qui était assumé en partie par les bénéficiaires de garanties d'approvisionnement, les enchérisseurs sur le marché libre des bois, les grands propriétaires privés et les bénéficiaires d'une convention d'aménagement forestier. Aucune aide financière n'a été octroyée aux bénéficiaires.

En date du 31 janvier 2026, les sommes allouées en 2025-2026, par le ministère des Ressources naturelles et des Forêts, pour la protection des forêts sont estimées à 90 612,2 k\$.

MINISTÈRE DES RESSOURCES NATURELLES ET DES FORÊTS

QUESTION PARTICULIÈRE # 107 : CONCERNANT LE SOUTIEN À L'INNOVATION, IDENTIFIER LES SOMMES ALLOUÉES (TOTALES ET VENTILÉES PAR RÉGION) EN 2025-2026. INCLURE LA LISTE DES BÉNÉFICIAIRES AYANT REÇU UNE AIDE FINANCIÈRE, LA DATE DE L'AIDE, LE NOMBRE D'EMPLOIS CRÉÉS ET LE MONTANT REÇU. PRÉVISIONS POUR 2026-2027.

ÉTUDE DES CRÉDITS 2026-2027

Pour cette réponse, veuillez vous référer à la question 24 de l'Opposition officielle - Section Forêts.

MINISTÈRE DES RESSOURCES NATURELLES ET DES FORÊTS

QUESTION PARTICULIÈRE # 108 : CONCERNANT L'ACQUISITION DE DONNÉES LIDAR, IDENTIFIER LES SOMMES ALLOUÉES (TOTALES ET VENTILÉES PAR RÉGION) EN 2025-2026. INCLURE LA LISTE DES BÉNÉFICIAIRES AYANT REÇU UNE AIDE FINANCIÈRE, LA DATE DE L'AIDE, LE NOMBRE D'EMPLOIS CRÉÉS ET LE MONTANT REÇU. PRÉVISIONS POUR 2026-2027.
ÉTUDE DES CRÉDITS 2026-2027

Une somme de 9 000 k\$ a été allouée dans le Plan budgétaire 2021-2022 pour mettre en œuvre une mesure budgétaire en 2021-2022 et 2022-2023. Aucune nouvelle somme n'a été allouée depuis, dans le cadre spécifique de cette mesure budgétaire, afin d'acquérir des données LiDAR.

MINISTÈRE DES RESSOURCES NATURELLES ET DES FORÊTS

**QUESTION PARTICULIÈRE # 109 : CONCERNANT L'AMÉLIORATION DE LA QUALITÉ DU BOIS RÉCOLTÉ, IDENTIFIER LES SOMMES ALLOUÉES (TOTALES ET VENTILÉES PAR RÉGION) EN 2025-2026. INCLURE LA LISTE DES BÉNÉFICIAIRES AYANT REÇU UNE AIDE FINANCIÈRE, LA DATE DE L'AIDE, LE NOMBRE D'EMPLOIS CRÉÉS ET LE MONTANT REÇU. PRÉVISIONS POUR 2026-2027.
ÉTUDE DES CRÉDITS 2026-2027**

Aucune aide financière n'a été allouée pour l'amélioration de la qualité du bois récolté, puisque cette mesure a pris fin en 2018-2019.

Toutefois, depuis l'exercice 2020-2021, un assouplissement des mesures aux ententes sur la matière ligneuse non utilisée est possible et est encadré par un processus et une démarche d'analyse débutant par un déclencheur, soit l'analyse de la situation des marchés de copeaux à l'échelle régionale. Cette approche s'applique aux volumes récoltés en vertu d'un contrat de vente découlant d'une garantie d'approvisionnement, d'un contrat de vente ponctuel, d'un contrat pour les bois achetés sur le marché libre ou d'un permis de récolte pour approvisionner une usine de transformation des bois.

QUESTION PARTICULIÈRE # 110 : DANS LE CADRE DU PROGRAMME INNOVATION BOIS, PRÉCISER, POUR LES ANNÉES 2022-2023, 2023-2024, 2025-2026 ET 2026-2027 : A) LE NOMBRE DE DEMANDES DE FINANCEMENT DE PROJETS ET NATURE DE CHACUN DES PROJETS; VENTILATION DES MONTANTS DEMANDÉS; B) LE NOMBRE DE PROJETS ACCEPTÉS ET NATURE DE CHACUN DES PROJETS; VENTILATION DES MONTANTS ACCORDÉS; C) LE NOMBRE DE PROJETS EN ATTENTE DE RÉPONSE ET NATURE DE CHACUN DES PROJETS; VENTILATION DES MONTANTS DEMANDÉS.

ÉTUDE DES CRÉDITS 2026-2027

	2025-2026			
	Catégorie « investissement » ²		Catégorie « étude » ³	
	Nombre de projets	Montant en k\$	Nombre de projets	Montant en k\$
A) Demandes de financement de projets ¹	18	27 541,1	6	710,0
B) Projets acceptés	10	15 600,9	3	383,9
C) Projets en cours d'analyse (et en approbation)	5	8 166,1	1	75,0

¹ Prendre note que les demandes de financement en 2025-2026 ne sont pas en adéquation avec les projets acceptés et en cours d'analyse, puisque les projets acceptés en 2025-2026 peuvent avoir été déposés auparavant.

² Parmi les 10 projets d'investissement acceptés en 2025-2026, un seul projet a été déposé en 2024-2025.

⁹ Parmi les 3 projets d'étude acceptés en 2025-2026, aucun projet n'a été déposé en 2024-2025.

MINISTÈRE DES RESSOURCES NATURELLES ET DES FORÊTS
QUESTION PARTICULIÈRE # 111 : POUR CHACUNE DES CINQ DERNIÈRES ANNÉES, INDIQUER LE NOMBRE DE DEMANDES
D'ACCÈS À L'INFORMATION TRANSMISES AU CABINET MINISTÉRIEL POUR APPROBATION.
ÉTUDE DES CRÉDITS 2026-2027

Cette question est non pertinente à l'exercice d'étude des crédits.

MINISTÈRE DES RESSOURCES NATURELLES ET DES FORÊTS
QUESTION PARTICULIÈRE # 112 : TOUTE ÉTUDE DE FAISABILITÉ RÉALISÉE AU COURS DES 3 DERNIÈRES ANNÉES SUR L'ADOPTION D'UNE
CLAUSE QUI FERAIT QUE LE BOIS DU QUÉBEC SERVIRAIT EN PRIORITÉ LE MARCHÉ INTÉRIEUR, EN CONTRÔLANT OU EN LIMITANT LES
EXPORTATIONS.
ÉTUDE DES CRÉDITS 2026-2027

Cette question est non pertinente à l'exercice d'étude des crédits.

MINISTÈRE DES RESSOURCES NATURELLES ET DES FORÊTS
QUESTION PARTICULIÈRE # 113 : INDIQUER, POUR LES CINQ DERNIÈRES ANNÉES, LE NOMBRE D'HECTARES DE
FORÊT PUBLIQUE UTILISÉS PAR LES ACÉRICULTEURS.
ÉTUDE DES CRÉDITS 2026-2027

Description	2025-2026
	hectares
Érablières acéricoles	47 484

MINISTÈRE DES RESSOURCES NATURELLES ET DES FORÊTS
QUESTION PARTICULIÈRE # 114 : TOUTE ÉTUDE RÉALISÉE AU COURS DES 3 DERNIÈRES ANNÉES SUR L'APPLICATION DU PRINCIPE
DE LA RÉSIDUALITÉ PAR LE MINISTÈRE.
ÉTUDE DES CRÉDITS 2026-2027

Cette question est non pertinente à l'exercice d'étude des crédits.

